

Ottawa versera plus de \$7 milliards en prestations d'assurance-chômage

par Michel C. Auger

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral dépensera plus de \$7 milliards cette année en prestations d'assurance-chômage. C'est ce qu'a affirmé, hier, le vérificateur-général du Canada, M. Kenneth Dye, devant le comité des comptes publics des Communes. Cette prévision est partagée par le vice-président de la Commission de l'emploi et de l'immigration, M. M.A.J. Lafontaine qui affirmait pour sa part que ces derniers temps, Ottawa versait des prestations d'assurance-chômage au rythme de \$600 millions par mois. En 1976, a rappelé M. Dye, les presta-

tions d'assurance-chômage versées par Ottawa n'atteignaient que \$3.3 milliards. Mais ni le vérificateur-général, ni la commission de l'emploi et de l'immigration ne savent combien d'argent a été versé en trop aux prestataires de l'assurance-chômage. En 1978, le vérificateur-général avait découvert qu'on avait versé en trop quelques \$290 millions à certains prestataires et que l'on devait encore quelques \$67 millions à d'autres chômeurs, sur un budget total de \$4.5 milliards. En 1977 on avait versé \$142 millions en trop et ce chiffre s'établissait à \$95 millions en 1976. Depuis 1978, l'assurance-chômage a donc cessé de faire la compilation de ses

erreurs, en attendant que de nouveaux systèmes de vérification soient mis en place. Ainsi les employeurs emploient maintenant une nouvelle formule qui rend les erreurs beaucoup plus rares quand il s'agit de calculer la durée des prestations et le revenu assurable. De plus, un programme interne de contrôle de la qualité a été mis sur pied au sein même du ministère de l'Emploi et de l'Immigration. M. Dye a souligné que ses employés attendront que les nouveaux systèmes de contrôle soient en place avant de procéder à une vérification complète des livres de l'assurance-chômage, vérification qui devrait être complétée à la fin de 1984.

Mais les fonctionnaires du ministère de l'Emploi et de l'Immigration, qui témoignaient hier devant le comité, n'ont pas réussi à convaincre les députés que les nouveaux systèmes de contrôle allaient effectivement réduire les montants qui sont payés en trop chaque année. M. Lafontaine a fait remarquer qu'il ne savait pas quels effets les nouveaux contrôles pouvaient avoir, mais qu'ils semblaient plus efficaces pour connaître les véritables revenus des prestataires. «Tout ce que nous savons, c'est que le système est rentable et qu'il fait ses frais. Nous ne saurons son effet réel que lorsque le vérificateur-général nous remettra son rapport», a-t-il soutenu. Les députés

Voir page 14: Assurance-chômage

Le vin du client: une «coquille»

par Gilles Lesage

QUEBEC — Le gouvernement n'a jamais eu l'intention de légaliser le «vin du client» dans les restaurants «licenciés», et il cherche un moyen de contourner sa propre loi sans devoir convoquer l'Assemblée nationale. C'est ce qui ressort des propos tenus hier par deux ministres, MM. Rodrigue Biron (Industrie, Commerce et Tourisme) et Raynald Fréchette (Revenu), au terme d'une longue rencontre avec l'Association des restaurateurs du Québec. Ces derniers ont fait

valoir les «effets néfastes» de l'article 111 de la Loi 67, qui est censé entrer en vigueur vendredi, et demandé au gouvernement d'en retarder l'application. Tout en reconnaissant le bien-fondé des doléances des restaurateurs, les ministres ont souligné que seule une autre loi peut modifier la loi adoptée par l'Assemblée le 22 juin. Il ne saurait donc être question de moratoire et de sursis. Mais, à cause de son titre de grand percepteur des taxes et impôts, le ministre du Revenu est doté

Voir page 14: Coquille



Ralentissement de l'inflation

Malgré une augmentation substantielle des prix alimentaires, le taux d'inflation a baissé de 11.8% à 11.2% en juin. Il s'agit du plus faible taux depuis décembre. La majoration des prix des aliments explique à elle seule la moitié de la hausse du coût de la vie en juin. Ce qui valait 38 cents en 1971 coûte \$1 aujourd'hui.

Page 9

Éditorial

Lise Bissonnette commente l'autorisation d'emprunt de \$11 milliards que le gouvernement fédéral veut se donner par le projet de loi C-125, et conclut qu'il est inacceptable s'il ne s'accompagne d'un plan de réduction des dépenses publiques. Page 12

Deux attentats de l'IRA font 8 morts et 51 blessés à Londres



Sept chevaux gisant sur la chaussée et une lignée d'automobiles détruites par la conflagration, telle était la scène d'horreur et de carnage, hier à Hyde Park, à la suite du premier attentat revendiqué par l'IRA. (Photolaser AP)

LONDRES (AFP) — Huit personnes, pour la plupart des soldats, ont été tuées et 51 autres, dont une Canadienne de Burlington, en Ontario, ont été blessées lors de l'explosion de deux bombes, hier, à Londres, selon le bilan de Scotland Yard. L'IRA provisoire a revendiqué la responsabilité de la première bombe, une voiture piégée garée à Hyde Park, au moment où passaient des soldats à cheval qui se rendaient à une cérémonie de relève de la garde. Trois personnes ont été tuées. Moins de deux heures plus tard, une seconde bombe a explosé dans un kiosque à musique de Regent's Park, où jouait une fanfare militaire des Royal Greenjackets, tuant six personnes. Ce second attentat a lui aussi été revendiqué par l'IRA. L'IRA provisoire, dans un communiqué envoyé par télex à la presse pour revendiquer le premier attentat à la bombe de Hyde Park, a affirmé pouvoir «à son tour invoquer l'article 51 de la charte des Nations unies (relatif au droit de légitime défense) et citer toutes les jolies phrases de Thatcher sur les droits d'un peuple à l'auto-détermination». Les deux explosions ont été extrêmement puissantes. À Hyde Park, les vitres des magasins et des bâtiments environnants ont volé en éclats dans un rayon d'une centaine de mètres, et la déflagration a même été entendue à Downing Street, à deux km de là. La bombe, probablement commandée à distance selon Scotland Yard, a explosé dans une voiture volée juste au moment où passait la cavalerie. Des témoins ont décrit les scènes de panique, les cheveux projetés en l'air, les corps épars des soldats en uniforme de cérémonie. Plusieurs voitures ont été détruites par le souffle de l'explosion. Et une heure après, les corps de sept chevaux qui ont dû être abattus gisaient, couverts par des tentures. À Regent's Park, où la fanfare des Greenjackets se produit deux fois par jour en été, «tout a sauté tout d'un coup dans le kiosque, projetant en l'air les musiciens, les instruments, tout à la fois», a raconté un témoin. «Une jambe est retombée à deux mètres de moi. La tête d'un des soldats n'était qu'une masse de sang.» Les spectateurs ne se trouvaient pas à proximité immédiate du kiosque. Rien, au cours des derniers jours, n'avait permis de prévoir cette nouvelle campagne de bombes de l'IRA à Londres. Les derniers attentats de l'organisation clandestine irlandaise dans la capitale britannique remontent à octobre et novembre dernier. Mais l'IRA a maintenu en Irlande du Nord une activité régulière depuis les printemps, et de nombreux attentats avaient marqué dans la province le premier anniversaire de la mort du gréviste de la faim Bobby Sands, le 5 mai dernier. La guerre des Malouines a ensuite chassé de l'esprit des Britanniques la situation en Irlande du Nord. C'est pourtant à cette guerre que fait référence le communiqué de l'IRA en proclamant le droit du peuple irlandais à l'auto-détermination et à la légitime défense face «aux forces d'occupation», droit invoqué par le premier ministre britannique pour intervenir aux Malouines. Les deux attentats sont «des crimes

Voir page 14: Attentats

Après la rencontre à la Maison-Blanche De «nouvelles idées» pour Beyrouth-ouest?

(D'après AFP et Reuter) — Les entretiens tant attendus que le président Ronald Reagan a eus hier avec les ministres des Affaires étrangères de Syrie et d'Arabie saoudite n'ont abouti à aucun résultat concret permettant de débloquer la crise au Liban, constate-t-on à Washington. De part et d'autre, on semble en effet être resté sur ses positions, bien qu'un haut fonctionnaire américain anonyme ait souligné que de «nouvelles idées» avaient été formulées par les interlocuteurs arabes. Sur le terrain, l'aviation israélienne a survolé hier à plusieurs reprises la capitale libanaise à basse altitude, comme pour rappeler que l'option militaire est

toujours ouverte pour le gouvernement Begin. D'autant plus que des obus de «katoucha» sont tombés sur la région dite du «doigt de la Galilée» (extrême-nord d'Israël), vers 19 heures GMT, apprenant de source bien informée. Les tirs se sont produits à l'est de la ville israélienne de Kiryat-Shmona. Selon les premières indications, il n'y aurait pas de blessés. En outre, des échanges d'artillerie se sont poursuivis hier après-midi dans la zone sud de Beyrouth entre les «forces communes» palestino-progressistes et l'armée israélienne, a annoncé le porte-parole de l'armée israélienne. Les troupes israéliennes n'ont enregistré aucune

perte durant ces accrochages. Un tank des forces palestiniennes a été détruit. On note d'autre part que le président Brejnev a réagi pour la première fois personnellement au drame libanais, dénonçant à cette occasion le «génocide» du peuple palestinien par Israël. Le «numéro un» soviétique, dans une interview à la Pravda, donne son appui à la proposition d'établir une force des Nations unies pour superviser le retrait de Beyrouth des Palestiniens assiégés. Mais il répète son opposition à la participation des Américains à la force. À Washington, au nom de la Ligue arabe, le prince saoudien Saoud al Fayçal et le ministre syrien Abdel Halim Khad-

dam se sont faits les avocats de la cause palestinienne en insistant sur la nécessité d'un rapide retrait des troupes israéliennes de Beyrouth. Les Américains de leur côté ont réaffirmé qu'ils considéraient comme un obstacle majeur à tout règlement le refus des pays arabes d'accueillir dans des brefs délais les 6.000 membres de l'OLP actuellement encerclés dans Beyrouth-ouest. À sa sortie de la Maison-Blanche, après un entretien de 80 minutes avec le président Reagan, le prince Saoud a notamment déclaré aux journalistes: «Le retrait du Liban de l'agresseur, Israël, reste notre sujet de préoccupation principale». Il devait ajouter qu'on ne pouvait «pré-

juger le résultat de ces entretiens francs et utiles avant que la Ligue arabe en ait été informée». Bien qu'il se soit refusé à fournir des précisions sur les «nouvelles idées» arabes, ce haut fonctionnaire américain a affirmé qu'elles pourraient déboucher sur de nouvelles discussions. «Je pense, a-t-il dit, que ces idées apportent un nouvel élément vers un mouvement possible dans la bonne direction et dans un avenir immédiat». En l'absence de toute autre indication, il était difficile pour les observateurs de savoir s'il s'agissait d'une réelle ouverture ou bien d'une manœuvre dilatoire.

Voir page 14: Beyrouth

Quatre alertes à la bombe en deux jours à Dorval

Les alertes à la bombe des deux derniers jours, à l'aéroport de Dorval, sont plus probablement l'oeuvre de farceurs que de terroristes, croit la police de la Communauté urbaine de Montréal. Mais ces incidents touchant des vols domestiques affectent les passagers et coûtent cher aux compagnies aériennes. La dernière d'une série de fausses alarmes s'est produite hier: elle touchait un appareil de Québec en route pour Québec avec 69 passagers. L'avion arrivait à destination lorsque l'alerte fut donnée par téléphone. À l'atterrissage, la fouille n'a pas révélé d'engin destructeur. Lundi, deux Boeing 737, de Nordair et CP Air, devaient revenir à Dorval peu après le décollage. Les 139 passagers

reprenaient le voyage après les fouilles. Moins d'une heure plus tard, la compagnie Eastern Provincial recevait à son tour un appel à la bombe sur un vol qui devait atteindre Fredericton 20 minutes plus tard. «Nous n'avons rien trouvé et rien ne nous permet de croire qu'il s'agit d'un mouvement (politique)», a affirmé hier M. Normand Couillard, porte-parole de la police de la CUM. Les enquêteurs sont plutôt à la recherche d'un radical ou d'un malade mental: «Il y a des gens qui s'amuse à faire des choses comme ça, a dit M. Couillard. Chaque alerte doit être prise au sérieux. Nous ne prenons pas de chan-

Voir page 14: Dorval

Dans le tiers monde des Algonquins

2) Hors réserve, point de statut

GRAND LAC VICTORIA — Tous les Amérindiens ne veulent pas accepter le joug de la vie dans une réserve dont l'emplacement a été choisi par le gouvernement. Plusieurs préfèrent les grands espaces aux contraintes de la vie dans un territoire restreint, même s'ils doivent pour cela être privés de certains privilèges que leur confère leur statut d'autochtone. Sur une presqu'île du Grand Lac Victoria, dans le parc de la Vérendrye, ils sont 250 Algonquins à vivre comme bon leur semble, là où s'étaient installés leurs ancêtres. Le parc s'est fermé autour d'eux comme une enclave. Groupées autour d'une belle église de bois datant de 1859, et dont l'intérieur a remarquablement été conservé, leurs cabanes ne paient guère de mine. Quatre

par François Barbeau murs de planches usées par les intempéries, recouvertes de papier goudronné et percées de deux fenêtres dégrainées de leurs carreaux, délimitent une seule et unique pièce faisant office de cuisine et de chambre à coucher pour une demi-douzaine de personnes. Devant la porte, sous les marches branlantes, les chiens dorment d'un sommeil troublé par les omniprésentes mouches. Leurs pas dans l'herbe ont fini par tracer des sentiers qui relient chacune des cabanes entre elles. Au centre, les jeux des enfants ont battu une grande place

poussiéreuse. C'est là que, coiffés de casquettes des Expos, ils s'amuse à la balle ou au ballon. Devant le presbytère, unique maison à étage à plusieurs milles à la ronde, se dressent encore quelques piliers de pierre qui supportaient le poste de traite de la Baie d'Hudson, abandonné il y a une cinquantaine d'années. Anachronique dans ce paysage subsiste encore le trottoir de ciment dont s'enorgueillissent sans doute l'unique établissement commercial de la région à l'époque et qui ne devait pas manquer d'étonner ses clients. Les vieux Algonquins du Grand Lac Victoria racontent en ricanant comment le poste de traite a été soigneusement démoli par la compagnie de la Baie d'Hudson dès sa fermeture et comment les matériaux ont été récupérés pour que les Al-

gonquins ne puissent les utiliser dans la construction de leurs cabanes. Ce n'est qu'à ce moment que les Algonquins ont pu enfin s'installer où ils sont maintenant. La presqu'île qu'ils occupent était à cette époque un pâturage clôturé, réservé à quelques animaux qu'élevaient les gens de la Baie d'Hudson pour leur propre consommation. Les Algonquins étaient relégués loin derrière l'église, par conséquent du lac. Ils n'en ont cependant tenu rigueur à la religion, et leur temple a été remarquablement bien entretenu au cours des années. Le curé Edmond Brouillard vient encore passer un mois chaque été avec ses ouailles du Grand Lac Victoria et occupe à ce moment le presbytère, qui sert autrement à loger quelque visiteur inattendu.

Voir page 14: Algonquins

Sauf pour le pétrole et d'autres «cas d'exception»

Les prix réglementés par Ottawa ne devront pas augmenter de plus de 6%

par Claude Turcotte

OTTAWA — Le gouvernement fédéral demande à ses ministères, agences et sociétés de la Couronne, ainsi qu'à leurs filiales de contenir la hausse des prix réglementés à 6 et 5% au cours des deux prochaines années sans pour autant accroître leurs déficits, ce qui implique sans doute des coupures dans leurs dépenses.

C'est le président du Conseil du Trésor, M. Donald Johnston, qui l'a annoncé hier, soulignant la détermination du gouvernement de donner l'exemple non seulement en limitant la croissance des salaires payés par l'État fédéral, mais aussi en se montrant plus sévère pour les hausses de prix qui relèvent d'une manière ou de l'autre de la compétence fédérale.

M. Johnston a cependant indiqué au départ deux cas d'exception à cette règle des 6 et 5%. Les prix du pétrole et du gaz naturel monteront en conformité des prévisions établies dans les accords signés par Ottawa et les provinces productrices. Les prix à l'exportation suivront pour leur part la loi du marché international.

Le président du Conseil du Trésor a mentionné en outre que d'autres cas d'exception pourront surgir, mais pour l'instant, le gouvernement, qui semble avoir donné un peu plus de contenu à sa politique sur les prix administrés, s'attend que les prix comme les salaires ne dépassent pas les limites de 6 et 5%.

M. Johnston a confirmé qu'un sous-comité du cabinet sera chargé de se prononcer sur tous les cas d'exception

qui pourront se présenter. Mais il espère maintenant que l'application de la directive sera faite de sorte que très peu de cas se rendront à l'échelon des ministères. M. Johnston veut éviter la mise en place d'une «grosse bureaucratie» qui aurait pour tâche d'étudier les cas d'exception.

Selon le ministre, les demandes de hausses de tarifs de Bell Canada devraient ne pas dépasser 6% cette année et 5% l'an prochain. Même chose pour les tarifs d'Air Canada, du CN, et de tous les prix administrés, notamment ceux des produits agricoles.

Cette politique annoncée hier par M. Johnston est tout à fait conforme aux objectifs énoncés par le ministre des Finances dans son discours du budget, à la différence que le gouvernement y a mis un peu

plus de contenu.

A part la fermeté plus grande que la directive de M. Johnston semble manifester, le principal élément nouveau est que cette limite dans la croissance des prix doit se faire sans augmentation du déficit des agences et sociétés de la Couronne visées.

«Le gouvernement entend appliquer cette politique de restriction des prix d'une manière compatible avec la limitation du déficit fédéral. Les pertes nettes de recettes qui pourraient s'ensuivre seront donc compensées par des réductions correspondantes des dépenses», a précisé le ministre.

Par ailleurs, le Conseil du Trésor a mis en suspens pour deux ans les délégations d'autorité permettant aux ministères de décréter des hausses de

prix excédant 6 ou 5% pour les biens et services vendus à des tiers.

Le gouvernement fédéral a indiqué aussi très clairement que «la politique de restriction s'applique aux prix ou aux taux individuels fixés pour les divers biens ou services, et non pas aux augmentations moyennes qui pourraient être calculées pour des catégories de biens ou de services».

Toutefois, malgré l'établissement de critères plus précis, la possibilité de cas d'exception, outre les deux déjà acceptés, demeure réelle sans que l'on sache avec exactitude comment le sous-comité du Cabinet réagira devant chaque cas particulier. Hier, M. Johnston en est venu à faire le commentaire suivant: «Il serait fou de dire qu'il n'y aura pas d'exceptions».

En revanche, il s'est montré beaucoup plus direct en ce qui concerne les salaires des fonctionnaires fédéraux pour qui il n'y aura pas d'exceptions, a affirmé le ministre, encore que cela ne soit pas tout à fait exact.

Certains d'entre eux qui n'ont pas atteint le niveau de traitement auquel ils ont droit en vertu de leur convention collective recevront cette année des hausses de 8 à 9%.

Mais lundi soir, en commission parlementaire, et hier aux Communes, l'opposition conservatrice a fait grand état de ce que l'on peut appeler la prime à l'efficacité.

Jusqu'à maintenant, en vertu d'une politique d'encouragement à l'efficacité, le gouvernement donnait une prime pouvant aller jusqu'à 15% du salaire à ses cadres méritants.

en bref...

■ On parle des «partiels» à la CTCUM

La Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) maintient son opposition de principe au régime des employés surnuméraires mis de l'avant par la Commission, mais les négociateurs de la partie patronale signalaient hier une «petite amélioration» dans les négociations, puisque la Fraternité accepte la poursuite du débat sur ce sujet, encore tabou il y a peu. Les négociateurs syndicaux ont présenté hier leur réponse à la CTCUM sur ce que la Fraternité appelle les «partiels». Aujourd'hui, les porte-parole de la CTCUM doivent, à leur tour, répondre à la Fraternité sur ce sujet. «Même si nous ne sommes pas prêts à changer de position sur les partiels, nous continuerons de les écouter», a dit hier M. Jim Flynn, vice-président de la Fraternité. Du côté patronal, M. Jean Nadeau affirme que l'embauche de surnuméraires n'est pas une fin en soi, mais «un moyen de régler certains problèmes de finance et d'achalandage». Il ne voit pas comment on pourrait signer une convention sans aborder ces problèmes et les régler, et il souhaite que la discussion se poursuive.

■ Hambleton toujours détenu

LONDRES (PC) — Des développements dans l'affaire du professeur canadien Hugh Hambleton, accusé d'espionnage, sont attendus à la mi-août, a-t-on appris hier. M. Hambleton, 60 ans, a été arrêté le 25 juin sous l'accusation d'avoir violé la loi britannique sur les secrets officiels il y a plus de 20 ans. Il a comparu pour la quatrième fois en cour et a été renvoyé en détention préventive pour une autre semaine. Mais le surintendant Peter Westcott, de la section spéciale de la police métropolitaine, a déclaré à la cour qu'il s'attendait à entamer le processus judiciaire dans trois semaines. On croit que le tribunal d'instance fera une enquête préliminaire pour déterminer si les preuves amassées justifient la tenue d'un procès devant un tribunal supérieur.

■ Halte aux restaurants

Les Voisins de la rue Duluth ont remporté une première victoire dans leur offensive auprès des autorités municipales pour restreindre l'aménagement commercial de ce secteur du plateau Mont-Royal. Lundi, en effet, le conseil municipal a donné son aval à des amendements au règlement de zonage dans le but d'interdire l'implantation d'autres restaurants sur la rue Duluth. Cette mesure fait suite aux nombreuses plaintes formulées par les citoyens du quartier sur la circulation accrue, le problème du stationnement, les nuisances acoustiques et sanitaires. Le règlement modifié interdit que de nouveaux restaurants s'établissent dans les 13 pâtés de maison de la rue Duluth, entre l'avenue du Parc et celle du Parc-Lafontaine. Depuis trois ans, quelque 25 nouveaux restaurants avaient ouvert leurs portes, ou leurs terrasses, la plupart servant la cuisine grecque. Les Voisins de la rue Duluth avaient recueilli des milliers de signatures pour appuyer leur contestation.

■ Course contre le cancer

TORONTO (PC) — M. Isadore Sharp a annoncé, hier, que la deuxième course annuelle Terry-Fox aura lieu le 19 septembre. Il s'agit, en fait, de plusieurs courses dans diverses villes du Canada, afin d'obtenir des fonds pour la lutte contre le cancer. L'an dernier, quelque 350 000 Canadiens ont couru ou marché 10 kilomètres en plus de 700 endroits, ajoutant \$3 millions aux \$24 millions recueillis par Terry Fox pour son Marathon de l'espoir. M. Sharp est président des hôtels Quatre-Saisons, commanditaire de l'événement avec la Société canadienne du cancer, l'Association canadienne d'athlétisme et le service du conditionnement physique et du sport amateur. Tous les ministres de l'Éducation ont demandé aux directeurs d'écoles de mettre les élèves au courant de l'événement. Terry Fox est mort le 28 juin 1981, à l'âge de 23 ans. Sur une seule jambe, il avait couru de Saint-Jean (Terre-Neuve) à Thunder Bay (Ontario), avant que le cancer ne mette fin à son marathon.

■ La couleur de la justice

TORONTO (PC) — Le secrétaire ontarien à la Justice a déclaré que le premier juge noir de la carrière a tort de croire que la couleur de sa peau nuit à sa carrière. M. Norm Sterling commentait les propos tenus par le juge Maurice Charles, de la Cour provinciale, la semaine dernière. Celui-ci avait affirmé qu'il ne bénéficierait jamais d'une promotion parce qu'il est noir et que ses jugements mettent les hommes politiques en colère. «Ça n'a sûrement pas d'importance qu'une personne soit noire, blanche, jaune, femme ou homme, pourvu qu'elle fasse un bon travail», a déclaré M. Sterling. L'affirmation du juge Charles faisait suite à un jugement qu'il a rendu à Kitchener, déclarant l'alcooliste illégal puisqu'il viole la nouvelle charte des droits. Le magistrat avait acquitté un homme de 33 ans, accusé de conduite en état d'ivresse, parce que la loi de l'alcooliste l'obligeait à témoigner contre lui-même, ce qui est illégal selon lui. Le juge Charles a déclaré en entrevue qu'il était aussi compétent que n'importe quel juge de la Cour supérieure, mais que, parce qu'il était noir et l'objet de controverse, il n'avait aucun espoir d'accéder un jour à ce poste.

■ La foi Baha'ie veut se faire connaître

La foie Baha'ie vient d'inaugurer un centre d'information rue Saint-Denis destiné à mieux renseigner le public sur cette religion. En prévision du congrès international de septembre qui réunira à Montréal quelque 10 000 fidèles Baha'is. Le centre comporte notamment une exposition relatant l'histoire et la croissance de la foi Baha'ie au Canada et à travers le monde. Le congrès de septembre, le premier à être organisé par la communauté Baha'ie du Canada, réunira des délégués de plusieurs pays. On compte aujourd'hui plus de trois millions de fidèles Baha'is répartis dans quelque 100 000 villes du monde. A Montréal, la première communauté Baha'ie a été fondée en 1902. On compte présentement quelque 1 500 communautés Baha'ies au Canada, dont 150 au Québec.

Canada-Brésil: accords de plus de \$1 milliard

OTTAWA (d'après PC et CP) — Le Canada et le Brésil ont signé, hier, un nouvel accord à long terme pour la vente de blé canadien, dont la valeur s'élève à quelque \$750 millions (dollars courants), ainsi qu'une série d'ententes de l'ordre de \$342 millions pour l'exportation de divers autres produits canadiens.

La cérémonie a eu lieu à Ottawa, à l'occasion de la visite du président du Brésil, M. Joao Baptista Figueiredo.

L'accord sur le blé prévoit la vente au Brésil d'une quantité de blé se situant entre 3 et 4,5 millions de tonnes, les livraisons devant avoir lieu entre 1983 et 1985, pour des achats annuels de 1 à 1,5 million de tonnes.

Quant aux ententes sur le financement des exportations (par la Société pour l'expansion des exportations), elles

portent principalement sur:

- \$84,6 millions pour la vente de deux satellites de Spar Aerospace et du matériel au sol correspondant;
- \$36,6 millions pour la modernisation de locomotives par la société Bombardier;
- \$4 millions pour des équipements de forage;
- \$30 millions pour des biens et services d'exploitation minière et de production d'engrais;
- \$7 millions pour du matériel de transmission et de distribution d'énergie électrique.

À l'issue de ses entretiens avec M. Figueiredo et la délégation brésilienne, le premier ministre Pierre Trudeau a loué l'optimisme des dirigeants et des hommes d'affaires brésiliens «en dépit de la difficile situation économique que traverse le monde».



À la table d'honneur du dîner officiel offert par le Canada au président du Brésil, en visite au pays jusqu'à demain, le président Joao Figueiredo, à gauche, s'entretenait avec le gouverneur général du Canada, M. Edward Schreyer, alors que Mme Figueiredo causait avec le premier ministre Pierre Trudeau.

«Si les Canadiens n'y prennent pas garde, a-t-il dit, il faudra appliquer au Brésil ce mot de Wilfrid Laurier qui disait que le 20e siècle serait celui du Canada.»

Le Brésil est, après les

États-Unis, le plus important partenaire commercial du Canada dans l'hémisphère occidental.

Dans un communiqué conjoint marquant la fin de la visite officielle des Brésiliens,

MM. Trudeau et Figueiredo ont par ailleurs affirmé qu'Israël devrait quitter le Liban et que toute ingérence étrangère devrait cesser en Amérique centrale.

En plus de signer des ac-

cords et de sabler le champagne avec M. Trudeau, hier, le général-président du Brésil a rendu visite à M. Bora Laskin, juge en chef de la Cour suprême. M. Figueiredo quitte Ottawa demain.

Les centrales de Gentilly-2 et de Point-Lepreau reçoivent le feu vert

par Gilles Provost

La Commission de contrôle de l'énergie atomique du Canada (CCEA) a autorisé lundi le démarrage prochain de la première centrale nucléaire commerciale québécoise, Gentilly-2, et de sa centrale-jumelle de Point-Lepreau, au Nouveau-Brunswick.

La centrale des maritimes devrait donc être mise en marche dans quelques jours tandis que Gentilly-2 ne s'éveillera pas avant la mi-août, notamment à cause d'une pénurie d'opérateurs qualifiés.

Dans les deux cas, le démarrage sera extraordinairement progressif puisque l'on se contentera d'abord d'amorcer la réaction en chaîne de fission nucléaire au sein du combustible sans permettre au réacteur de fournir plus du millièmes de sa pleine puissance.

On vérifiera alors pendant au moins deux semaines si tous les systèmes fonctionnent normalement avant de tenter une hausse de régime... en passant à 1,5% de la pleine puissance. Un mois après le démarrage, si tout va bien, on mettra la turbine électrique en marche avec un réacteur qui fournira alors 6% de sa puissance.

Et ainsi, de petits pas en petits pas, d'approbations en vé-

rifications, on prévoit atteindre la pleine puissance de la centrale en 38 semaines. Neuf mois de grossesse. Ensuite, ce sera l'apprentissage de la vie adulte, ponctuée d'essais et de tests de toutes sortes, jusqu'à ce que la centrale soit définitivement déclarée apte au service commercial, au printemps prochain si possible.

Les centrales Gentilly-2 et Point-Lepreau ont toutes deux

connu une histoire difficile, subissant les mêmes avaries, les mêmes erreurs coûteuses et les mêmes augmentations de prix (un milliard de dollars de plus que les \$400 millions prévus à l'origine). Sans être vraiment des prototypes, les deux centrales sont les premiers exemplaires d'un nouveau modèle de réacteur, fournissant 630 MW.

De façon générale, la construction de Point-

Lepreau a suscité beaucoup plus de controverses que celle de Gentilly parce que le petit réseau électrique du Nouveau-Brunswick ne peut pas absorber le surplus de puissance que lui apporte la centrale. Il a donc toujours été entendu que cette dernière serait construite en partie pour l'exportation d'électricité aux États-Unis.

Au Québec, il devait en être autrement mais les besoins de la province ont tellement chuté, à la suite de la conjoncture économique, et la Baie-James fournit une telle quantité d'électricité que l'on n'arrive plus à exporter tous les surplus. C'est pourquoi les mouvements anti-nucléaires ont récemment suggéré que le démarrage de Gentilly-2 soit différé «pour ne pas créer inutilement de nouveaux problèmes».

L'augmentation du prix du baril de \$4 depuis le 1er juillet — première d'une série de huit augmentations semestrielles successives de \$4 chacune — a porté le prix du brut conventionnel de l'Alberta à \$29,75 le baril. Les trois quarts du prix mondial représentent près de \$32 le baril.

Les relations France-Canada: «toujours rien»

OTTAWA (PC) — Les relations franco-canadiennes ne vont pas pour le mieux, tant dans les domaines culturels qu'économiques.

«On a conclu qu'il n'y avait pas de relations culturelles, pas de relations économiques, qu'on le disait depuis 20 ans, que les premiers ministres Barre et Mauroy l'ont redit, et on s'est demandé si dans cinq ans, on ne dirait pas la même chose.»

C'est ce qu'a affirmé, hier à Ottawa, Mme Véronique Neiertz, présidente de la délégation française, au terme d'une visite de deux jours à Ottawa, dans le cadre d'un échange parlementaire France-Canada.

Mme Neiertz estime qu'à la suite des discussions, on en est venu à la conclusion que les économies canadienne et française étaient concurrentes à bien des égards.

«Vous nous avez piqué le métro de New York (Bombardier), on vous a piqué les terminaux de Los Angeles, (le système vidéotex français Antilope supplantant le Téliidon canadien)», a affirmé Mme Neiertz. «On a conclu sur un bilan d'économie concurrente», a-t-elle ajouté.

Bien sûr, enchaîné-elle, la France est intéressée à la technologie et à l'équipement canadiens de câblodistribution, tout comme le Canada semble considérer de se joindre au consortium Airbus pour la construction d'une troisième génération d'avions à moyen courrier.

Au cours de la dernière séance de travail des parlementaires français et canadiens, il a été question par ailleurs de sujets aussi divers que les exportations de vin ou de contreplaqué.

Le sous-ministre adjoint aux Affaires extérieures, M. Claude Charland, a déclaré d'autre part que le TGV français (train à grande vitesse) n'était pas retenu par les autorités canadiennes pour une multitude de raisons, dont le climat, et que la seule ligne possible, Montréal-New York, n'était pas possible économiquement dans un avenir prévisible.

Le groupe parlementaire français doit se rendre à Montréal aujourd'hui, pour rencontrer, en l'absence du maire Drapeau, les porte-parole du conseil municipal.

Par la suite, le groupe visitera l'Alberta, puis la Colombie-Britannique, avant de rentrer en France.

ROCHAMPTON PLACE HOTEL 808 Mount Pleasant Road, Toronto Ontario M4P 2L2 (au nord de la rue Eglinton — à l'est de la rue Yonge)

DÉJEUNER GRATUITEMENT
Dans un petit hotel de Toronto de grande classe

Arriver les jeudis, vendredis, samedis ou dimanches et soyez notre hôte pour un déjeuner complet*

Prix des chambres: à partir de \$55.00
Prix spéciaux pour les citoyens d'âge d'or.
Divertissements, antiquaires, restaurants à quelques pas seulement.

Réservations: (416) 487-5101 ou votre agent de voyage
*Cette offre est pour un temps limité.

ANJOU BLANC

PRODUIT DE FRANCE VIN WINE

ANJOU

APPELLATION ANJOU CONTRÔLÉE 750 ml
PRODUCED AND BOTTLED IN FRANCE
PRODUIT ET MIS EN BOUTEILLES EN FRANCE

A. J. LECLUSE, NÉGOCIANT - SAUMUR (M. & L.) FRANCE

À l'heure de l'apéritif, avec les huîtres et les fruits de mer, offrez-vous cet excellent vin de la Loire, mis en bouteilles en France. Excellente qualité au prix incroyablement de \$5.15 621-B dans toutes les succursales de la S.A.O.

Ets Lecluse-Saumur
Gilcarvin Inc. 484-4418

Départ: 24 AOÛT 1982

SABENA belgian world airlines

CURE DE SANTÉ EN ROUMANIE

Votre forfait comprend:

- Avion via Sabena
- Hôtel Europa, Deluxe, chambre double avec bain
- Transferts de l'aéroport à l'hôtel et v.v., et transport à la Mer Noire.
- Repas: 3 repas par jour.
- Traitement de gériatrie: consultation médicale, examen de laboratoire, diagnostic et traitement avec Gérovital H3 ou Aslavit
- Cures balnéaires
- Une nuit à l'hôtel Métropole de Bruxelles
- Une soirée Folklorique
- Taxe et frais de service aux hôtels.

FACULTATIF: Une semaine Tour du Pays. Minimum 10 personnes et inscription avant le départ. Prix par personne: \$374.00 en occupation double.

Prix par personne: 2174 \$ pour deux semaines simple suppl: 200

occupation double: 2174 \$ pour deux semaines simple suppl: 200

Pour renseignements ou réservations communiquez avec: LE TROISIÈME ÂGE 8003, rue Saint-Denis, Montréal, Que. H2R 2G2 (514) 384-2356 ou voyez votre agence de voyages

rotours Détenteur d'un permis du Québec

SOIRÉE D'INFORMATIONS, MERCREDI LE 21 JUILLET 1982 À 19 HEURES, À L'AGENCE ROTOURS, 1010 Ste-Catherine ouest, suite 303 à Montréal.

L'état de Drapeau est qualifié de «sérieux» et «stationnaire»

par Marie Laurier

L'état de santé du maire de Montréal, M. Jean Drapeau, sans être considéré comme «critique», est cependant «sérieux» et «stationnaire». Il repose toujours à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, atteint d'un «héli-parésie» (paralysie partielle) du côté gauche et il est l'objet d'une surveillance médicale de tous les instants. On ne peut préciser combien de temps il y séjournera.

Si les autorités de l'hôpital respectent rigoureusement la consigne du silence à propos de l'état de santé de leur célèbre patient, selon la volonté même de ce dernier, LE DEVOIR a toutefois appris

que l'état de M. Drapeau est «stationnaire et sérieux».

«On laisse planer beaucoup de doute sur son état, allant jusqu'à en exagérer la gravité», a commenté notre informateur. Le bulletin de santé émis lundi par M. Yvon Lammarre, président du comité exécutif de la Ville de Montréal, «est en tout point exact», ajoute-t-il, espérant ainsi mettre un terme «à toutes les spéculations pessimistes».

M. Drapeau a été victime jeudi d'un accident cérébrovasculaire qui a provoqué cette «légère paralysie du côté gauche». Il a été admis à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont après avoir subi des examens

d'abord à l'Institut de cardiologie, où les résultats «au plan cardiaque ont été jugés satisfaisants», ensuite à l'Institut neurologique de l'hôpital Royal Victoria. Cet établissement possède un «scanner», un appareil électronique ultramoderne pouvant détecter des lésions dans les différents organes, y compris le cerveau, appareil dont ne dispose pas l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. Mais l'équipe médicale neurologique à ce centre ultra-spécialisé est complète et susceptible de suivre avec compétence l'évolution de la maladie du maire. On souligne qu'il pourrait «recupérer à 100%», comme il pourrait trainer quelques séquelles de son «accident», une

faiblesse dans les membres du côté paralysé, par exemple. «On ne sait jamais quelle tangente cette sorte de maladie peut prendre, aussi doit-on observer le patient de très près et de façon constante», commente un médecin qui n'a pas vu le maire de Montréal et qui parle de sa pathologie «dans des termes généraux». M. Drapeau a été transféré dans une chambre plus spacieuse au cinquième étage de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont où les visites sont strictement interdites. Mme Marie-Claire Drapeau reste cependant au chevet de son mari.

Sur la scène municipale, nul ne se hasarde à spéculer sur l'avenir politique de celui qui

régnait sur les destinées de la ville de Montréal depuis un quart de siècle. Mais à le voir évoluer dans le public ces dernières semaines, tout laissait supposer qu'il avait l'intention de briguer de nouveau les suffrages à l'élection de novembre prochain. Fidèle à son habitude, M. Drapeau ne dévoile officiellement sa décision que trois mois avant la date du scrutin, ce qu'il fera vraisemblablement à la mi-août, si rien ne vient contre-carrer cette tradition.

Au sein du Parti civique, on se refuse à compter M. Drapeau hors de la course à la mairie et aucune candidature de rechange n'a été envisagée. C'est du moins l'opinion exprimée hier par un membre et conseiller municipal de cette formation, M. Sid Stevens. «Nous n'avons prévu aucune autre candidature, a-t-il indiqué, et si tel était le cas, je pense que je le saurais», a-t-il commenté en se décrivant comme «un ami personnel» du chef du Parti civique.

Si M. Drapeau décidait de se retirer de la course, il appartiendrait aux dirigeants du parti de choisir un remplaçant, sans être tenus de convoquer une convention à cette fin. Le nom de M. Yvon Lammarre a déjà été mentionné comme étant le favori à la succession de M. Drapeau.

Racisme dans le taxi: l'exemple venu de haut

par Robert Lévesque

«Les deux paliers de gouvernement, fédéral et provincial, sont en quelque sorte responsables, indirectement, du climat malsain de racisme qui a surgi autour de la communauté haïtienne de Montréal dans l'industrie du taxi», a soutenu hier, lors d'un interview au DEVOIR, le responsable du bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens, M. Paul Dejean.

Selon M. Dejean, la nouvelle réglementation touchant les taxis en service à l'aéroport de Dorval, qui a pris effet le 1er avril dernier, a eu comme résultat «un effet de mauvais exemple» qui a déclenché chez certains propriétaires de taxis des mécanismes de racisme comme le congédiement de plus de 20 chauffeurs haïtiens chez SOS Taxi au début du mois.

M. Dejean, qui est l'un des porte-parole de la nouvelle Association haïtienne des travailleurs du taxi, a rappelé que la décision du ministère des Transports du Canada sur l'accessibilité des taxis à Dorval avait eu un effet que le gouvernement fédéral et le gouvernement québécois «n'avaient pas pu ne pas prévoir», celui de l'élimination quasi totale des chauffeurs haïtiens à Dorval. «Certaines conditions de cette réglementation, comme le paiement d'un montant de \$1.200 par an, étaient franchement éliminatoires pour les Haïtiens. Ainsi, de 85% qu'était le nombre de chauffeurs haïtiens à Dorval avant le 1er avril, on est passé à au plus 3%».

«Alors, soutient M. Dejean, des propriétaires de compagnies de taxi ont pu se dire que si le gouvernement pouvait ainsi éliminer les Haïtiens il ne fallait plus se gêner.» M. Dejean souligne que ces changements de réglementation à Dorval ont été faits sans qu'aucune consultation ait lieu avec

les chauffeurs haïtiens qui formaient la très grande majorité des travailleurs à Dorval. Ils ont été repoussés sans ménagement vers Montréal, et les conflits racistes ont peu à peu surgi dans la foulée du règlement de Dorval, soutient M. Dejean.

De plus, il voit dans cette explosion raciste le résultat malheureux du comportement d'une certaine presse qui a joué avec beaucoup de sensationnalisme dans ce dossier. Ainsi, il dénonce «certains médias radiophoniques» qui, le 1er avril, annonçaient une «violente» manifestation «de chauffeurs noirs» mécontents de la réglementation de Dorval, alors que personne dans la communauté haïtienne n'a l'intention, soutient-il, de sortir de la légalité pour revendiquer les droits reconnus à tout citoyen.

Des porte-parole de l'Association haïtienne des travailleurs du taxi rencontreront le ministre québécois des Transports au début d'août. M. Dejean disait hier qu'un comité de l'Association travaillait déjà à éplucher le projet de loi 48 sur la Ligue de taxis de Montréal afin de faire plusieurs recommandations au ministre Michel Clair. «Nous allons demander au ministre de prendre des dispositions concrètes pour que les droits d'un chauffeur de taxi en règle avec la loi et les règlements soient reconnus pour qu'il puisse travailler dans n'importe quelle compagnie, quelle que soit sa race ou sa couleur», affirme M. Dejean.

Selon lui, il est faux de croire qu'il existerait une lutte entre la population de Montréal et les chauffeurs de taxi haïtiens, mais il faut toutefois reconnaître qu'il y a un phénomène réel de racisme autour de cette affaire, pour pouvoir le contrôler et l'exorciser.

Mgr Lefebvre va démissionner comme chef de l'Église intégriste

ÉCÔNE, Suisse (d'après AFP et Reuter) — Mgr Marcel Lefebvre, l'évêque intégriste suspendu «a divinis» par le pape Paul VI en 1976, a annoncé qu'il allait démissionner de ses responsabilités à la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X fondée en 1969.



Mgr Marcel Lefebvre

Dans une interview accordée à l'Agence télégraphique suisse et diffusée hier, Mgr Lefebvre, qui est en voyage à Rome, a précisé qu'il avait informé son proche entourage de sa décision et que son successeur serait désigné dans le courant du mois de septembre, au cours d'un chapitre général réunissant à Écône les délégués des principales maisons réparties dans le monde.

Le prêtre d'Écône portera le titre de vicaire général durant la période de transition et de passation des pouvoirs, puis il occupera le poste de supérieur général en lieu et place du prêtre actuel.

Mgr Lefebvre, âgé de 77 ans, s'estime encore en parfaite santé, mais souhaite donner la suite à de plus jeunes que lui.

Le successeur de Mgr Lefebvre ne sera pas un évêque, l'ancien archevêque de Dakar étant le seul de la Fraternité d'Écône, de sorte que c'est Mgr Lefebvre qui se chargera des ordinations comme par le passé. «Certes, a déclaré Mgr Lefebvre, je pourrais, en qualité d'évêque, sacrer un nouvel évêque qui ordonnerait de vrais prêtres, mais la tradition veut qu'une autorisation soit accordée à cet effet par le Saint-Père et il n'est pas dans mes intentions de braver Rome.»

«Le pape semble bien intentionné à notre égard, mais c'est dans son entourage que surgissent toujours les difficultés. Je demanderai cette semaine à voir le Saint-Père, j'ignore si ma demande sera acceptée», déclare Mgr Lefebvre dans cette interview.

«Rome exige de ma part une déclaration dans laquelle je devrai reconnaître tout le Concile et toutes les réformes

liturgiques qui ont suivi. En conscience, je ne peux pour l'instant aller si loin», ajouta-t-il.

Hier soir, dans la capitale italienne, l'évêque intégriste a déclaré qu'il avait demandé audience au pape.

Le prêtre, vêtu d'une soutane noire et portant comme seul signe distinctif son anneau pastoral, a été rencontré par un journaliste, par hasard, alors qu'il sortait du Vatican par la porte Sainte-Anne.

Il était accompagné de deux ecclésiastiques et d'un laïc. Au moment où il allait entrer dans une voiture immatriculée en Suisse, il a reconnu sortir du Vatican où, a-t-il dit, «j'ai mes contacts».

Mgr Lefebvre, principale figure de la dissidence traditionnelle, a ensuite déclaré qu'il venait de demander audience au pape, sans augurer de ses chances d'être reçu par Jean-Paul II à Castelgandolfo.

La résistance libanaise attend du Canada une politique claire

par François Barbeau

La «résistance libanaise» souhaiterait que le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, définitivement et sans faux-fuyants une politique amicale à l'égard du Liban.

Cette politique, a expliqué hier M. Joseph Berbery, représentant au Canada de la résistance libanaise de M. Bechir Gemayel, devrait insister sur le retrait des combattants palestiniens de Beyrouth, permettre l'entrée à Beyrouth-Ouest de l'armée libanaise, et favoriser la formation d'un gouvernement fort, capable d'obtenir le départ de toutes les forces étrangères actuellement en sol libanais et de rétablir la démocratie.

M. Berbery représente un mouvement regroupant les chrétiens du Liban. Il a fait remarquer, cependant, que chrétiens et musulmans libanais étaient plus près d'une entente qu'ils ne l'avaient été depuis huit ans.

Le retrait unilatéral des Israéliens actuellement au Li-

ban signifierait, pour le Liban, le recommencement de son martyre, a souligné M. Berbery, qui a insisté sur le retrait également des forces syriennes et de l'OLP. Pour lui, l'OLP est comparable à un cancer, et «quand on est atteint d'un cancer, il faut éliminer jusqu'à la dernière cellule cancéreuse».

L'armée libanaise, estime-t-il, est capable, avec ses 30.000 hommes, tant chrétiens que musulmans, de prendre la relève des troupes d'occupation et d'assurer l'ordre.

M. Berbery craint la force internationale de maintien de la paix dont il est question ces jours-ci. Les bérés bleus des Nations unies, note-t-il, ont fait la preuve de leur inefficacité au Liban et nous ne voulons pas recommencer l'expérience de la Finul.

Le drame du Liban, dit-il encore, c'est qu'on ait mêlé son avenir à celui des Palestiniens. Il faut que ces derniers règlent leurs propres problèmes.

Selon M. Berbery, le pre-

mier ministre du Canada, n'a pas échappé à la formidable campagne de propagande palestinienne tendant à confondre Libanais et Palestiniens, population civile libanaise et terroristes de l'OLP. Il a rappelé que «ceux-là mêmes sur qui on s'apitoie aujourd'hui avaient organisé dans leurs camps à Beyrouth et partout au Liban le plus vaste réseau de terrorisme jamais vu».

Horribles photos à l'appui, il a dénoncé l'OLP: «Ceux dont on déplore le sort aujourd'hui assassinaient, mas-

sacraient, il y a quelques années seulement, femmes, vieillards et enfants».

Le Liban, de poursuivre M. Berbery, en a assez de cette double occupation palestinienne et syrienne depuis sept ans, et l'unanimité s'est faite entre ses nombreuses factions sur le refus de l'occupation palestinienne et syrienne.

L'opération israélienne n'est certes ni souhaitée ni désirée par les Libanais, dit-il, mais leur donne l'occasion unique de se libérer de toutes les forces d'occupation qui les écrasent depuis des années.

Piperno: Moro aurait eu la vie sauve si...

Francesco Piperno affirme que l'ancien premier ministre italien, M. Aldo Moro, aurait été libéré sain et sauf si le gouvernement avait accepté de négocier avec le mouvement terroriste Brigades rouges.

«J'ai de bonnes raisons de croire que Moro aurait pu être sauvé, s'il y avait eu la moindre négociation», a déclaré M. Piperno hier, au cours de sa deuxième journée d'audience devant un responsable du ministère de l'Immigration. C'est une précision dont il a pris connaissance lorsqu'il a côtoyé des dirigeants des Brigades rouges dans un pénitencier spécial à sécurité maximum, en Italie.

Il a été libéré en 1980, quand un juge a rejeté les accusations portées contre lui relativement au meurtre de M. Moro. Plus tôt cette année, on a toutefois émis de nouveaux mandats d'arrestation liés à l'enlèvement et au meurtre de M. Moro.

M. Piperno a déclaré que le Parti communiste et le Parti démocrate-chrétien — membres du gouvernement de coalition préféraient voir mourir M. Moro plutôt que de négocier «parce que c'était dans leur intérêt politique».

Dans des lettres écrites durant sa captivité, a rapporté M. Piperno, M. Moro avait fait allusion aux dirigeants corrompus du Parti démocrate-chrétien. Et, toujours selon M. Piperno, M. Moro avait écrit que sa suggestion d'amener le Parti communiste dans la coalition gouvernementale était devenue une catastrophe.

Ces déclarations de M. Piperno concordent avec le té-

moignage rendu lundi à Rome par la veuve de M. Moro, Eleonora, selon laquelle le gouvernement avait empêché toute tentative faite par la famille de trouver des médiateurs pouvant entrer en contact avec les terroristes.

Le gouvernement est intervenu pour dissuader un avocat suisse ainsi que la Croix-Rouge internationale qui voulaient essayer de communiquer avec les ravisseurs de son mari, a-t-elle affirmé, au cours du procès de 63 personnes soupçonnées d'avoir fait partie des Brigades rouges, elles-mêmes accusées d'avoir enlevé et d'avoir assassiné M. Moro et d'avoir commis d'autres actes criminels.

Alléguant que l'Italie exerce de la discrimination à son égard, parce qu'il a déjà dirigé le mouvement Pouvoir ouvrier, une faction gauchiste radicale du Parti communiste, M. Piperno demande au Canada de lui accorder le statut de réfugié.

Le mois dernier, un juge canadien a rejeté une demande de l'Italie désirant l'extradition de Piperno. Le juge avait parlé d'une absence totale de preuves.

Le physicien de 40 ans a affirmé que le Parti communiste italien avait une grande responsabilité dans la mort de M. Moro. Après les lettres de ce dernier, critiquant la présence des communistes dans le gouvernement, ceux-là avaient jugé que M. Moro devenait gênant.

Le Parti communiste, a rapporté M. Piperno, était prêt à sacrifier la vie de M. Moro parce que leur but était de prendre totalement le pouvoir. Les communistes étaient prêts à tout. Continuant son attaque contre le Parti communiste italien, M. Piperno a précisé que ce parti avait accepté de faire partie du gouvernement pour pouvoir éliminer tous les autres mouvements de gauche grâce à la collaboration de la police et du système judiciaire italiens.

Promostyle International Inc.
(Au Meuble de France)

Grande vente de liquidation de marchandise

Jusqu'au 24 juillet 1982

Avons fermé notre magasin de Toronto "House of France Furniture" \$550,000 de marchandise

40 à 60% de remise sur les prix réguliers

Tout doit être vendu!
Prix spéciaux sur items en magasin (livraison immédiate)

Salles à manger, commodes, armoires, chevets, lits, tables de style Louis XIII, Louis XV, Louis XVI, Charles X, campagnard, transition, en bois de rose, de violette, merisier, acajou, noyer d'Afrique et chêne.

<p>Buffet Louis XV, modèle 368</p>  <p>Bois de rose et bois de violette prix régulier: 10,356\$ spécial: 5,178\$</p>	<p>Armoire Louis XV, 2 portes, modèle 142</p>  <p>Bois de rose, brillant ou mat prix régulier: 6,554\$ spécial: 3,277\$</p>
<p>Commode ventrue Louis XV, modèle 542</p>  <p>Bois de rose prix régulier: 4,158\$ spécial: 2,079\$</p>	

Salons traditionnels contemporains et modernes, lits 100% laiton, lits en acier, lampes bouillote et autres modèles, tapisseries murales, toiles indiennes peintes sur soie, cadres, chaises, fauteuils, bergères, horloges en bronze véritable, chandeliers...

6969 Transcanadienne, suite 111 (coin nord-ouest de Cavendish) Ville St-Laurent, Qué. (En venant de l'est, sortie Dorval Cavendish en venant de l'ouest, sortie Côte Vertu, Cavendish)

Heures d'ouv.: Tous les jours de midi à 21 h.

McGill

Éducation permanente

Cours du soir de langues vivantes

A partir du 13 septembre

Certificats de Compétence anglais et français

(Cinq niveaux de cours) Conditions d'obtention du certificat: 75% à l'examen de deux cours de 5e niveau. Tous les niveaux d'anglais sont aussi offerts le samedi matin. Tests de classement à subir le jour de votre choix: Cours d'anglais: 5, 16 ou 18 août à 19h Cours de français: 4, 10 ou 19 août à 19h

Les candidats au test doivent s'inscrire en personne à partir du 19 juillet, du lundi au jeudi, de 9h à 18h30. FRAIS DE TEST: 5.00\$ (pas de chèques, s.v.p.)

allemand • espagnol • italien • russe (Quatre niveaux de cours) Conditions d'obtention du certificat: succès à l'examen du 3e niveau et 75% à l'examen du 4e niveau.

Autres langues

arabe • arménien • chinois • grec moderne • hébreu • hongrois • japonais • polonais • portugais • yiddish

Pour recevoir notre brochure prière de s'adresser au: Centre d'éducation permanente, Université McGill, Pavillon de la Bibliothèque Redpath, Salle 214, Téléphone: 392-8301. Adresse postale: 3461, rue McTavish, Montréal, H3A 1Y1.

LE DEVOIR

ABONNEZ-VOUS
844-3361



Vue d'ensemble de l'EPCOT Center où l'on reconnaît la «boule» du pavillon des États-Unis, qui rappelle singulièrement la Biosphère de l'Expo 1967. (Photo Walt Disney Productions)



Le pavillon du Canada au EPCOT Center d'Orlando en Floride conçu selon le modèle du Château Laurier d'Ottawa. (Photo Walt Disney Productions)

Le prototype expérimental de la communauté de demain EPCOT Center: une vitrine ouverte sur le monde, en Floride cet automne

par Marie Laurier

On se croirait sur le site de Terre des Hommes. La grosse boule du pavillon des États-Unis au EPCOT Center de Lake Buena Vista, à 32 kilomètres d'Orlando, en Floride, est quasiment une copie conforme de la Biosphère tant et tant photographiée et qui fut en quelque sorte la griffe de notre Exposition universelle de 1967.

Et pourtant ce n'est pas la seule surprise qui nous attend: un peu plus loin sur ce vaste chantier bouillonnant de grues et de pelles mécaniques, de terre retournée et de milliers d'ouvriers coiffés, comme nous, de leur casque protecteur, se profile un décor familier: celui du Château Frontenac de Québec ou plutôt du Château Laurier d'Ottawa, qu'on nous annonce fièrement être «le pavillon du Canada».

Nous découvrons aussi, en poussant toujours notre incursion sur cette terre florissante, les bâtiments des autres pays identifiables par leur seule architecture et certaines caractéristiques: la tour Eiffel pour la France, une pagode pour la Chine, une bras-

serie bavaroise pour l'Allemagne, un pub londonien pour l'Angleterre, le place Saint-Marc pour l'Italie, une pyramide des Mayas pour le Mexique.

Notre petit groupe se trouve ainsi replongé quinze ans en arrière au moment où Montréal ouvrait ses portes au monde entier mais il s'agit d'une méprise puisque, cette fois, ce sont les États-Unis d'Amérique qui se feront les hôtes de milliers de visiteurs avides de pénétrer et de comprendre les civilisations étrangères.

Qu'est-ce, au juste, que cet EPCOT Center, un autre sigle à retenir et qui fera parler de lui haut et fort dans quelques mois? Autant l'apprendre tout de suite en primeur: cela signifie, en anglais, Experimental Prototype Community of Tomorrow et en français *Le Prototype expérimental de la communauté de demain*. Il s'agit de «la plus importante exposition permanente» — comme le veut la mode des superlatifs chez nos voisins du Sud — de tout ce que les pays industrialisés nous réservent pour les années 2000 au plan culturel, technique, technologique et tutti quanti.

L'ouverture de cette gigantesque «vitrine sur le monde»

et de la «communauté de demain» aura lieu le 1er octobre 1982, et cet événement marquera de façon spectaculaire le 10e anniversaire du Royaume enchanté de Walt Disney en Floride. Quelque 140 millions de visiteurs ont envahi, durant cette décennie, les terrains de ce parc d'amusement où Mickey Mouse règne en roi et maître de cette féerie appréciée autant des adultes que des enfants.

L'addition du projet EPCOT constitue une autre dimension du rêve de Disney, ce magicien des dessins animés et des animaux parlants — Donald le Canard, Mickey la Souris, Pluto le Chien, pour ne nommer que ceux-là — qui désirait poursuivre, même de façon posthume, sa quête d'idées nouvelles et futuristes dans tous les domaines de l'activité humaine.

L'EPCOT Center a coûté jusqu'à ce jour \$800 millions et il couvre une superficie de 260 acres, soit deux fois la taille du parc du Disney Land floridien chaque année par 14 millions de personnes, mais on en attend 20 millions dès la première année d'ouverture de l'exposition intégrée accessible par monorail sur un parcours de 12 kilomètres.

Au moment de notre visite,

le mois dernier, l'EPCOT Center se présentait sous le visage brouillon d'un vaste chantier, mais l'extérieur des pavillons de huit pays participants — d'autres viendront s'y ajouter, assure-t-on — reflète déjà, disons-nous, les caractéristiques propres à chacun d'eux. Chaque bâtiment est commandité par des entreprises florissantes des pays d'origine, celui du Canada par la compagnie Labatt La France, l'Italie, la Chine, le Japon, l'Angleterre, le Mexique et, bien sûr, les États-Unis. «bat- tent déjà pavillon» et s'apprêtent à offrir aux visiteurs l'éventail de leurs ressources culturelles, technologiques et

folkloriques, de même que les délices de leur table: Alfredo de Rome; Bocuse, Vergé et Lenôtre, de France. Une centaine d'étudiants triés sur le volet dans les pays participants serviront de guides pendant un an aux visiteurs de l'EPCOT Center. Dix jeunes Canadiens, dont une étudiante québécoise, Francine Allard, de Rimouski, expliqueront pour leur part «nos lacs, nos forêts» et... nos châteaux.

On ne saurait dire ou même presumer pour l'instant combien de visiteurs québécois et canadiens se risqueront à aller dépenser des dollars considérablement amaigris dans ce

coin de terre florissante: ils attendront sans doute que nos devises retrouvent un peu de santé. Moi, je n'ai pas de mérite, j'y suis allée gratuitement ou presque, à titre d'invitée de Molson, de la société aérienne Eastern et de toute la panoplie des «public relations men» — des gourous du métier — du Monde de Disney et du Bureau des congrès d'Orlando.

(Molson offre, depuis deux ans, un voyage de familiarisation touristique et culturelle à un groupe de femmes journalistes, l'année dernière à New York, et en cette fin de printemps, à Orlando, en Floride.)

fiche technique

■ Pour célébrer le 10e anniversaire (Tenciannal) du Royaume enchanté de Walt Disney, à Orlando, en Floride, il y a chaque jour un défilé de chars allégoriques avec, en vedette, l'omniprésente Mickey la Souris, une réception au château de Cendrillon ainsi que de multiples spectacles amusants et gratuits.

■ Un film documentaire sur le nouveau projet du EPCOT Center est présenté chaque jour.

■ La région de Lake Buena Vista comprend des hôtels, des terrains de camping, un village commercial, des villas en location à longueur d'année. En plus des 4.200 chambres disponibles sur ce domaine de Walt Disney, la région d'Orlando dispose de 30.000 chambres d'hôtel et des attractions comme le Sea World, le Hall of Fame, le Circus World, le Centre spatial Kennedy.

■ Des passeports permettant l'entrée tant à EPCOT Center qu'au Royaume enchanté de Disney seront offerts à des prix réduits à compter du 1er octobre et donneront droit à toutes les attractions du parc: \$30 pour les adultes, \$24 et \$18 pour les jeunes et les enfants.

■ Des voyages de groupes sont organisés par Eastern Airlines et American Express ainsi que de nombreux autres organismes.

IMAJ prépare pour 1985 l'Année internationale de la jeunesse

par Lia Lévesque de la Presse Canadienne

L'année 1985 verra les jeunes de toutes les nations se mobiliser dans un esprit de participation et de coopération internationale. Les Nations-Unies, par la voie de l'UNESCO, ont décrété 1985 l'Année internationale de la jeunesse. Du côté québécois, on laisse déjà entrevoir comment se fera l'animation.

Sous le thème *Participation, développement et paix*, les centaines de millions de jeunes du monde seront honorés à leur tour, après la femme, l'enfant, la personne handicapée et le troisième âge.

Pour les pays qui subissent la crise économique, la problématique de la jeunesse semble secondaire, voire superflue, aux yeux de bien des observateurs, reconnaît l'organisation des Nations-Unies pour l'éducation et la science (Unesco), dans son document *Tendances de la jeunesse dans les années 80*.

Au Québec, un groupe de jeunes a lancé IMAJ (Initiative de mouvement d'animation jeunesse) qui verra à pré-

parer le programme de cette année internationale.

Bien qu'il n'en soit encore qu'à tracer les paramètres de ce que sera cette année internationale, IMAC travaille à trouver des moyens de contribuer à abattre les préjugés de la société envers la jeunesse et tentera de résoudre certains problèmes auxquels elle fait face.

Au Canada, où les 15 à 24 ans forment le cinquième de la population (4.510.000 jeunes), l'écueil principal est le chômage. Près de 19% de cette catégorie de la population hautement active était sans travail en juin. Le Québec fait piètre figure, avec plus de 22% de ses jeunes marqués de l'épithète «chômeur déclaré», sans compter que 35% des jeunes Québécois voient leur horizon encore plus restreint en quittant l'école secondaire sans diplôme.

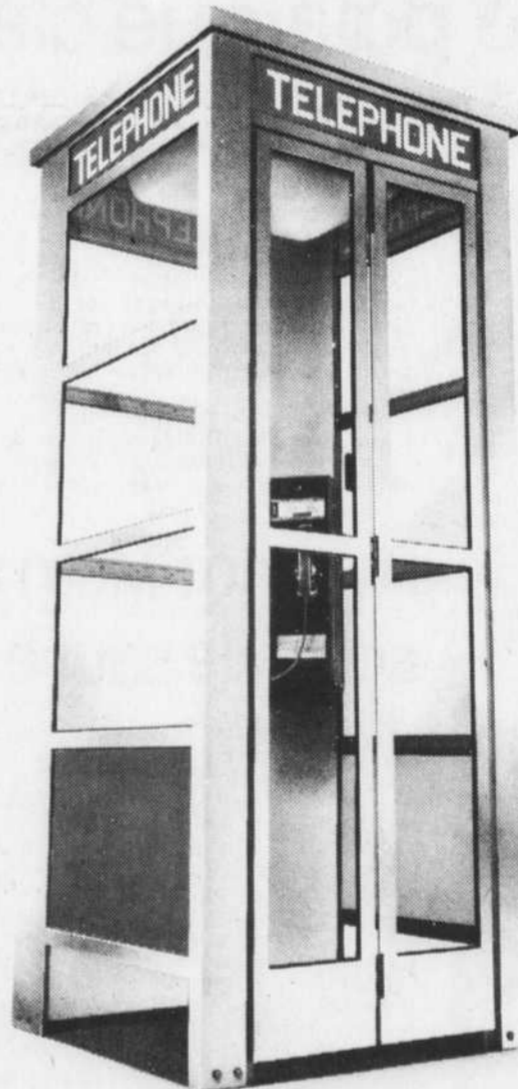
L'historique d'une jeunesse militante et anticonformiste dans les années 50 et 60 permettait de prévoir la modération, le conformisme même de la jeunesse des années 70 et 80, laisse entendre le programme du groupe IMAJ.

De mai 68 aux protestations contre la guerre du Vietnam,

en passant par les luttes anti-racistes dans le Sud des États-Unis, le mouvement pour la paix, la promotion du désarmement, le mouvement hippie et les récentes émeutes en Grande-Bretagne, les jeunes ont marqué l'histoire par leurs contestations.

Bien que la jeunesse s'avère maintenant plus calme et plus conformiste que dans les années 50 et 60, estime l'Unesco, elle n'en est pas moins vulnérable. Cette masse sous-estimée constitue un potentiel incommensurable de ressources, d'énergies et d'idées, et c'est pourquoi l'ONU lui consacre une année internationale.

En lançant une analyse la situation de la jeunesse dans le monde et des prévisions pour la décennie 80, l'Unesco mentionne que «les années 80 ont mobilisé les jeunes autour des mots clés de confrontation, contestation, marginalisation et contre-culture», mais que les années 80 apprendront aux 15 à 24 ans «les mots clés de pénurie, chômage, surqualification, anxiété, inadéquation entre l'emploi et la formation reçue, subsistance et survie».



SALLE DE RÉUNION



La conférence téléphonique, c'est la façon de tenir des réunions. C'est rapide, c'est économique. On peut donc se parler plus souvent. Bien des gens d'affaires en sont convaincus. Et les raisons de s'en servir sont multiples. C'est pourquoi Bell Canada lance le service Conférence 200, le service de conférence le plus souple qui soit. Avec le nouveau service Conférence 200, vous pouvez planifier vos conférences téléphoniques sans même vous soucier de l'endroit où seront les participants au moment de la conférence. Ils se joindront eux-mêmes à la réunion, en composant un numéro réservé à la Conférence 200.

«AUJOURD'HUI, TOUS MES VENDEURS SONT À L'EXTÉRIEUR DU BUREAU. IMPOSSIBLE DE LES REJOINDRE. QU'IMPORTE... DANS LES TRENTE PROCHAINES MINUTES NOUS ALLONS ÉLABORER ENSEMBLE NOTRE STRATÉGIE DE VENTE DU MOIS PROCHAIN. PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE.»

- Rien de plus facile à organiser.
1. Vous décidez de tenir une conférence téléphonique. Vous fixez la date et l'heure.
 2. Vous faites le «0» et vous demandez le téléphoniste de la Conférence 200. Vous lui donnez la date et l'heure de la réunion.
 3. Le téléphoniste vous donne un numéro de téléphone réservé à la Conférence 200.
 4. Vous informez les participants de la date et de l'heure et vous leur donnez le numéro à composer pour se joindre à la conférence.
 5. Au moment convenu, chaque participant compose le numéro, et voilà. Vous êtes en réunion.
- Avec la Conférence 200, il n'y a donc plus d'absents aux réunions. On peut y participer de n'importe où. Il suffit d'avoir accès à un téléphone, où que l'on soit dans le monde. De plus, tout participant peut se joindre au groupe au moment qui lui convient.

Pourquoi ne pas recourir à la Conférence 200 pour votre prochaine réunion? Pour réserver votre conférence, faites le «0» et demandez le téléphoniste du service Conférence 200 qui se trouve le plus près de l'endroit d'où appelleront la majorité des participants. Ces téléphonistes sont actuellement à votre service à Montréal et Ottawa.

Pour plus de renseignements sur la Conférence 200, appelez-nous sans frais au 1 800 267-4291.

LA CONFÉRENCE 200
LAISSEZ-LA VOUS AIDER

Bell

LA CONDITION ENSEIGNANTE

C'est sous ce thème que Le Devoir publiera son cahier sur l'Éducation le 12 août 1982.

À tous ceux et celles qui sont impliqués(es) dans le monde de l'ÉDUCATION, voici l'occasion par excellence de témoigner votre appui à nos enseignants(es) par une présence dans ce cahier.

Publicité: Compétence de Francine Gingras 844-3361

L'Irak et l'Iran consolident leurs positions sur le front

MANAMA (AFP) — Les forces armées de l'Irak et de l'Iran consolident leurs positions, avant une éventuelle reprise des activités, estimait-on hier dans le Golfe, après 24 heures marquées par une relative absence d'information militaire des deux côtés.

Les communiqués militaires de Bagdad et de Téhéran ne font en effet pas état d'opérations importantes, comme si, sept jours après l'entrée des troupes iraniennes en territoire irakien, chaque partie éprouvait le besoin de souffler un peu et de refaire ses forces avant une nouvelle attaque.

Les quelques brèves localisations géographiques données jusqu'à présent semblent confirmer que l'objectif du commandement iranien est, dans un premier temps au moins, de tenter d'isoler la ville de Bassorah, en coupant ses accès. La route Bagdad-Bassorah, qui longe la rive est du Tigre, étant pour le moment la première étape de cette avancée iranienne.

La durée de cette pause dans les opérations dépend de nombreux facteurs et nul dans la région ne se risque à la prévoir. Il est certain que l'allongement des lignes de communications iraniennes rend difficile l'approvisionnement et le renforcement des troupes qui ont pu prendre pied en territoire irakien.

De plus, la supériorité aérienne de l'Irak oblige les Iraniens à prendre certaines précautions — transports de nuit notamment — qui doivent ralentir le rythme de ce renforcement. Mais en même temps, plus le commandement iranien tarde à reprendre son offensive, plus il laisse du temps aux Irakiens pour se renforcer. Ces derniers peuvent en effet pousser largement dans l'énorme réservoir en matériel et en hommes qu'ils ont constitué ces derniers mois, dans l'extrême sud-est du pays, devenu un vaste camp retranché.

Enfin, le facteur religieux n'est pas négligeable dans

cette guerre, dont, les deux belligérants appartiennent à l'islam. Le mois du Ramadan s'est terminé peut-être hier soir, et en tout cas ce soir — selon l'apparition de la nouvelle lune — et sera suivi de la fête de l'Aïd El Fitr.

Il reste à savoir si Téhéran choisira d'attaquer pendant cette période de fête — comme certains l'ont déjà laissé entendre dans la capitale iranienne — ou préférera attendre qu'elle soit passée.

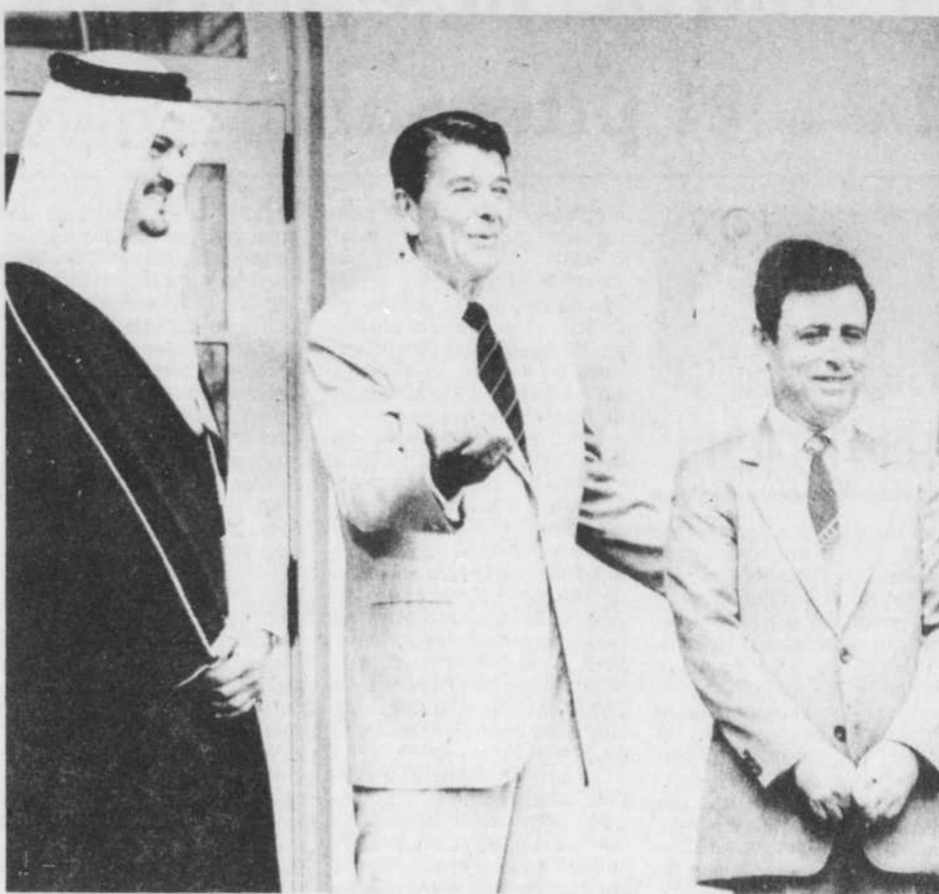
Les contre-attaques irakiennes n'ont pas affaibli la détermination des dirigeants iraniens, estiment les observateurs étrangers à Téhéran qui constatent que le ton de la presse et des déclarations officielles reste particulièrement dur, côté irakien.

Le premier ministre d'Irak, M. Hossein Moussavi, tout en se déclarant favorable à une normalisation avec Bagdad, a néanmoins réaffirmé hier à Alger, avant de se rendre à Tripoli, les conditions d'une telle normalisation: retrait total des troupes irakiennes, remboursement des dommages de guerre et «condamnation internationale» du président Saddam Hussein.

Le président irakien a fait l'objet hier de violentes attaques de la presse officielle syrienne. Le quotidien *Al Baas* (organe du parti au pouvoir à Damas) a affirmé notamment que le gouvernement de M. Saddam Hussein «est arrivé à une situation inquiétante qui, en fait, précède son renversement».

Le président irakien, pour sa part, s'efforce de renforcer son «front intérieur», par une politique de la main tendue et d'amnistie tant à l'égard des Kurdes qu'à l'égard des communistes irakiens.

Enfin, un appel au cessez-le-feu a été lancé hier par la Chine à l'Irak et à l'Iran, afin de resserrer les rangs des pays arabes et islamiques face à «l'invasion» israélienne au Liban.



Le président Ronald Reagan semble satisfait du résultat de ses négociations avec les ministres saoudien et syrien des Affaires étrangères, le prince Saoud al-Fayçal (à gauche) et Abdel Halim Khaddam, après leur rencontre dans le bureau ovale de la Maison-Blanche. (Photolaser AP)

Jaruzelski annoncera un assouplissement

VARSOVIE (AFP) — Le Conseil militaire de salut national (WRON — administration de l'état de siège) s'est réuni hier à Varsovie sous la présidence du général Wojciech Jaruzelski, à la veille du discours que ce dernier doit prononcer devant la Diète polonaise en tant que premier ministre.

L'agence PAP s'est bornée à annoncer la tenue de cette réunion, sans en préciser l'ordre du jour, mais il ne fait guère de doute pour les observateurs qu'il s'agit de mettre la dernière main aux mesures d'assouplissement de l'état de siège auxquelles tout le monde s'attend à l'occasion de la fête nationale du 22 juillet.

Les changements intervenus la semaine dernière à la direction suprême du parti polonais, avec notamment la démission du secrétaire du comité central de M. Stefan Olszowski, connu pour son intransigeance, laissent en effet le champ libre au général Jaruzelski, estime-t-on, pour procéder à une ouverture politique en direction des modérés, qui ont tourné le dos au pouvoir depuis la proclamation de l'état de siège.

Le discours du général portera, selon l'ordre du jour de la séance de la Diète, sur les intentions du gouvernement pour le deuxième semestre de l'année en cours. L'importance qu'on y attache dans les milieux officiels est attestée par le fait qu'il sera suivi, dans l'après-midi, d'une conférence de presse donnée par le commandant Wieslaw Gornicki, conseiller politique du premier ministre.

Dans les milieux informés, on pense que le chef du gouvernement abordera d'une manière exhaustive toutes les questions d'actualité, y compris l'avenir du mouvement syndical en Pologne et le rôle des comités civiques de renaissance nationale (OKON) qui se sont mis en place dans tout le pays pour soutenir l'action du WRON.

Ce dernier sujet a fait l'objet de deux réunions successives, samedi et hier, de la commission de coopération inter-parti (Parti communiste, Parti paysan, Parti démocratique), auxquelles avaient été invités exceptionnellement des représentants des trois groupes de députés catholiques.

On semble ainsi avoir voulu souligner l'importance que l'on attache à la participation des catholiques laïques aux OKON, et d'une manière générale au rôle modérateur que l'Eglise est en mesure de jouer pour maintenir la paix sociale.

Il est symptomatique à cet égard que le ministre des Affaires étrangères, M. Jozef Cyrulnik, se soit rendu au Vatican juste entre le plenum et la réunion de la Diète, pour y discuter des conditions de la venue du pape Jean-Paul II en Pologne.

Visiblement, notent les observateurs, le pouvoir souhaiterait pouvoir annoncer une date pour cette visite, de façon à nourrir l'attente des Polonais qui feront tout pour éviter que des événements n'empêchent qu'elle puisse avoir lieu.

La nomination de Vildoso inquiète les Boliviens

LA PAZ (AFP) — La désignation lundi soir par les commandants des trois armes du général Guido Vildoso Calderon comme nouveau chef de l'Etat bolivien a fait l'effet d'une douche froide sur les partis politiques, les syndicats et l'opinion publique, qui craignent qu'il ne soit un tenant de la tendance dure au sein des forces armées boliviennes.

Dans la journée de lundi, la junte des commandants des forces armées — le vice-amiral Oscar Mammo Rodriguez pour la marine, le général Angel Mariscal pour l'armée de terre et le général Natalio Morales pour l'aviation — avaient en effet pris en charge la fonction présidentielle. Leur désignation dans la nuit du chef d'état-major de l'armée bolivienne, le général Guido Vildoso constitue indubitablement une surprise.

Deux noms étaient en effet avancés — ceux du colonel Rico Toro et du général Marescal — mais, selon les observateurs, de profondes divergences au sein de la junte ont empêché de réunir un consensus autour de l'un d'eux.

La crise politique avait été ouverte par la démission mercredi du président Celso Torrello Villa, en fonction depuis le 4 septembre 1981.

Bien que la junte des commandants de l'armée ait chargé le nouveau président d'organiser les élections présidentielles prévues pour le 24 août 1982 et de remettre le pouvoir aux civils le 6 août de la même année, les réactions des partis politiques montrent une certaine inquiétude.

Selon une source militaire, le nouveau chef de l'Etat serait dans la ligne de l'ancien président Garcia Meza, nommé après le coup d'Etat du 17 juillet 1980, qui avait démissionné en août dernier. C'est le général Meza qui avait promu le général Vildoso au poste de chef d'état-major. Selon les observateurs, le nouveau président appartient aux secteurs durs de l'armée.

Les comités civiques, qui militent pour la démocratisation du pays, n'ont pas mis à exécution leur menace de grève, après la déclaration de la junte affirmant que les élections annoncées le 15 juillet seront maintenues.

Un dirigeant du MIR, le mouvement de la gauche révolutionnaire, qui faisait partie de la coalition de centre-gauche qui avait remporté les dernières élections du 29 juin 1980, a déclaré à l'AFP qu'une fois encore un changement s'était produit à la tête du gouvernement sans aucune participation des citoyens.

Le parti socialiste-UN a fait savoir que ce régime continuait à cacher les activités délictueuses de militaires qui gouvernent le pays depuis le coup d'Etat.

Le «groupe des sept», qui rassemble principalement des partis modérés, a annoncé qu'il se réunirait aujourd'hui pour analyser la situation nouvelle dans le pays.

Depuis deux mois, la junte militaire bolivienne avait relâché son emprise sur le pays. Le président Celso Torrello Villa avait annoncé le 26 mai dernier une amnistie générale et la levée de toutes les mesures dirigées contre les syndicats et les partis politiques qui avaient été prises au lendemain du coup d'Etat du 17 juillet 1980.

Cette ouverture avait été accueillie très favorablement par la centrale ouvrière bolivienne COB et les partis. L'annonce d'élections générales pour 1983 en juillet dernier avait alors confirmé les promesses de démocratisation du général Torrello Villa.

Bangkok en guerre contre la piraterie

SONGKHALA, (d'après Reuter et AFP) — La Thaïlande a lancé hier une campagne d'un an pour interrompre les attaques des pirates contre les pêcheurs locaux et les «boat people» vietnamiens.

Le projet, doté d'un budget de 3,6 millions de dollars, est financé par 12 pays sous l'autorité du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

En 1981, plus de 80 pour cent des 455 bateaux qui ont conduit 15.000 réfugiés vietnamiens en Thaïlande ont été attaqués par les pirates, qui ont tué 366 personnes et violé 599 femmes, selon le HCR.

Trois puissants bateaux de patrouille et deux avions de reconnaissance, soutenus par la police portuaire et régulière, vont concentrer leurs efforts là où les pirates opèrent le plus souvent dans le golfe de Thaïlande, a déclaré le commandant Saiyud Kerdpol à la base navale de Songkhala.

Mais selon des diplomates des pays qui financent cette campagne, il est douteux que Bangkok, qui n'a condamné l'année dernière que trois Thaïlandais pour piraterie, soit prête à se montrer beaucoup plus sévère contre ses propres ressortissants.

D'autre part, deux navires français, l'avisos-escorteur Balny et le cargo Le Goello, affrétés par l'organisation humanitaire médecins du monde ont sauvé 544 «boat people» vietnamiens dans le golfe du Siam du 16 mai au 30 juin, indique un communiqué du Ministère de la Défense.

Thatcher ne dit rien sur l'espion

LONDRES (d'après Reuter et AFP) — Mme Margaret Thatcher n'a apporté hier aucun éclaircissement sur l'affaire d'espionnage impliquant un ancien employé du centre d'écoutes de Cheltenham.

Le premier ministre a répété ce qui est déjà connu du public: Geoffrey Prime, un chauffeur de taxi qui travaillait au centre d'écoutes entre 1968 et 1977, a été inculpé d'espionnage sur une période de quatorze ans le 15 juillet dernier.

Mme Thatcher, ultime responsable des services de renseignements, a déclaré que le dossier étant actuellement entre les mains de la justice, elle ne pouvait en dire plus. Elle a cependant reconnu que l'affaire était grave, mais qu'elle n'était pas encore en mesure de préciser si d'autres personnes seraient inculpées.

L'intervention de Mme Thatcher terminée, M. George Thomas, président de la Chambre des communes, a déclaré qu'aucune question ne pourrait être posée au premier ministre, malgré les protestations de l'opposition.

C'est du centre de Cheltenham que partent et arrivent les communications les plus secrètes du gouvernement britannique. En coopération avec les Américains et d'autres pays de l'OTAN, les 8.000 experts de Cheltenham espionnent tout ce qui se dit dans le monde et s'efforcent de décoder les communications des puissances étrangères.

De nombreux députés n'ont pas compris pourquoi Mme Thatcher se montrait aussi discrète alors que ces jours derniers plusieurs de ses proches collaborateurs avaient donné corps à l'hypothèse d'une vaste affaire d'espionnage. Lui faisant remarquer cette apparente contradiction, le leader des travaillistes, M. Michael Foot, s'est entendu répondre par Mme Thatcher qu'elle n'était pas responsable des titres des journaux.

Le fait que Geoffrey Prime, 44 ans, a quitté Cheltenham en 1977, réduit les risques encourus par le gouvernement dans cette affaire, estiment les observateurs. L'inculpé serait soupçonné d'avoir transmis des informations secrètes à une puissance étrangère alors qu'il travaillait à Cheltenham.

Vague d'attentats sans précédent dans Kaboul

ISLAMABAD (AFP) — Les résistants musulmans afghans chassés de la ville de Paghman par l'offensive soviéto-afghane du 10 juillet se sont réfugiés dans Kaboul où ils ont subi une vague d'attentats sans précédent depuis plusieurs mois, apprenait-on hier de source diplomatique occidentale à Islamabad.

Selon ces mêmes sources, durant la semaine écoulée, explosions, fusillades et assassinats politiques se sont succédés chaque nuit dans les faubourgs de la capitale. Le 15 juillet, six responsables locaux et militants du Parti populaire du peuple afghan ont notamment été abattus à leur domicile.

Parallèlement, indique-t-on de même source, dans la plaine du Shamali, au nord est de Kaboul, l'Armée rouge poursuit une opération de pacification qui s'étend des environs de Paghman à l'embouchure de la vallée du Panshir, théâtre depuis deux mois de violents combats. L'Armée afghane, précise-t-on, a cependant perdu deux des cinq positions qu'elle détenait encore dans la vallée du Panshir et sa présence se limite au débouché sud-ouest de la vallée, près de la ville du Gulbahar.

Selon les informations recueillies à Kaboul, le commandement afghan aurait limité son objectif au maintien d'une présence concentrée et facile à protéger dans la vallée. Cette tête de pont représente toutefois une menace permanente pour la résistance dont elle gêne considérablement les mouvements.

13.4% de chômeurs en Grande-Bretagne

LONDRES (AFP) — Le spectre du chômage hante de plus belle la Grande-Bretagne avec l'annonce, hier, du nombre record de 3.190.621 chômeurs en juillet, soit 13,4 pour cent de la population active.

L'arrivée massive sur le marché du travail des jeunes qui ont quitté l'école fin juin et début juillet a largement contribué à cette hausse. Selon les statistiques du ministère du Travail, 76.343 d'entre eux sont ainsi venus rejoindre les 227.505 jeunes déjà inscrits au chômage. On estime que près d'un étudiant sur deux, terminant ses études cette année, est à la recherche d'un emploi.

Le total des chômeurs adultes, après correction des variations saisonnières, a encore augmenté pour le 35ème mois consécutif de 15.800. Ce chiffre est cependant inférieur à celui de juin (38.900).

Le mois dernier, 3.061.240 chômeurs, soit 12,8 pour cent de la population active, avaient été recensés. Les statistiques mensuelles sont établies le 15 de chaque mois, rappelle-t-on.

Le précédent record, également cette année, datait de janvier avec 3.070.621 chômeurs. Même dans les pires moments de crise des années 1930, alors que la population active était moins nombreuse et le taux de chômage plus élevé, il n'y avait pas eu autant de chômeurs.

Au moment où le coût de la vie continue de battre en retraite, le gouvernement conservateur de Mme Thatcher devra justifier sa politique économique prônant que la réduction de l'inflation est la condition préalable à l'amélioration de la situation de l'emploi.

Le patronat, pour sa part, a donné de nouveaux signes d'impatience en l'absence d'indice de reprise. Son porte-parole, sir Terence Beckett, directeur général de la Confédération de l'industrie, a immédiatement réagi, en réclamant une nouvelle baisse des taux d'intérêt et d'autres mesures «urgentes» pour réduire les coûts de l'industrie. Il s'est déclaré extrêmement inquiet face à la croissance du chômage prévoyant même un chiffre de 3.250.000 chômeurs d'ici la fin de l'année. «Les entreprises ne peuvent embaucher tant qu'elles ne seront pas plus compétitives», a-t-il dit.

L'amélioration n'est donc encore nulle part en vue même si au gouvernement on se déclare satisfait, estimant que le chômage n'a augmenté en moyenne mensuelle que de 25.000 contre 41.000 au second trimestre de 1981.

Salvador: la junte assassine (ACLU)

WASHINGTON (Reuter) — L'Association américaine des droits civils (ACLU) accuse les autorités salvadoriennes d'atteintes incessantes aux droits de l'homme, et notamment d'assassinats et de tortures, dans un rapport publié hier.

Ce document invite le président Reagan à suspendre son aide militaire au Salvador. Celle-ci devrait cesser la semaine prochaine à moins que le chef de l'Etat ne réussisse à convaincre le Congrès que la junte salvadorienne a accompli des progrès en matière de droits de l'homme.

Selon l'association, 2.829 personnes ont été assassinées pour des motifs politiques par les forces de sécurité et des groupes paramilitaires ces six derniers mois.

Les dernières élections législatives, le 28 mars, n'ont pas été libres, les partis d'opposition ayant été bannis, ajoute-t-elle. «Des unités d'élite entraînées par des experts militaires américains ont été impliquées dans ces violations des droits de l'homme», écrit-elle.

Renault 5 1982

Prix à partir de 5595\$

Livraison rapide

Lareau Automobiles Inc.

1824 ouest, Ste-Catherine, Montréal tel. 937-9551

BERGER

LE PASTIS À SON MEILLEUR

Q 2131

Ministère des Finances Canada / Department of Finance Canada

ÉMISSION DE **\$750,000,000**

D'OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

NON REMBOURSABLES PAR ANTICIPATION

DATÉES DU 1^{er} AOÛT 1982

Le ministre des Finances a autorisé la Banque du Canada à recevoir des souscriptions à un emprunt à émettre contre espèces comme suit:

Obligations 16% à 2 ans échéant le 1^{er} août 1984
 Prix d'émission: 100.00% rapportant environ 16.00% à l'échéance
 Intérêt payable le 1^{er} février et le 1^{er} août

et

Obligations 15½% à 4 ans 6 mois échéant le 1^{er} février 1987
 Prix d'émission: 99.75% rapportant environ 15.58% pendant 4 ans 6 mois

Échangeables
 au gré du détenteur, au plus tard le 31 octobre 1986, contre une valeur nominale égale d'obligations 15½% échéant le 1^{er} février 1992, rapportant environ 15.55% sur 9 ans 6 mois
 Intérêt payable le 1^{er} février et le 1^{er} août

Les nouvelles obligations seront disponibles en coupures de \$1.000, \$5.000, \$25.000, \$100.000 et \$1.000.000.

La Banque du Canada convient d'acquiescer à un minimum de \$200 millions des nouvelles obligations. Cette acquisition sera affectée à n'importe quelle échéance.

Le produit de l'offre servira aux fins générales du gouvernement du Canada.

Les nouvelles obligations 16% échéant le 1^{er} août 1984 sont en sus des \$150 millions d'obligations 16% échéant le 1^{er} août 1984 déjà en circulation. Les nouvelles obligations 15½% échéant le 1^{er} février 1987 sont en sus des \$650 millions d'obligations 15½% échéant le 1^{er} février 1987 déjà en circulation.

Les nouvelles obligations seront datées du 1^{er} août 1982 et porteront intérêt à partir de cette date. Le principal et l'intérêt sont payables, lorsque exigibles, en monnaie légale du Canada; le principal à l'échéance, à toute agence de la Banque du Canada, et l'intérêt, sans frais, à toute succursale au Canada d'une banque. Les titres définitifs seront disponibles le ou vers le 3 août 1982 (sans paiement de l'intérêt couru) et par la suite sous deux formes: au porteur avec coupons annexés et sous forme entièrement nominative, l'intérêt étant payable par chèque. Les obligations de l'une ou de l'autre forme seront de mêmes coupures et entièrement interchangeables quant aux coupures et ou à la forme, sans frais (sous réserve des exigences de transferts statutaires, le cas échéant).

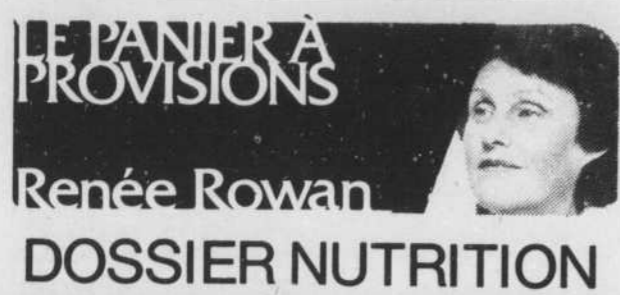
Les nouvelles obligations sont autorisées conformément à une Loi du Parlement du Canada. Le principal et l'intérêt sont imputés au Fonds du revenu consolidé du Canada.

Sous réserve d'attribution, les souscriptions aux nouvelles obligations peuvent se faire par l'intermédiaire de tout courtier en valeurs mobilières ou de toute banque autorisée à faire office de distributeur initial.

Canada

JY 6

Pour des «barbecues» plus originaux... et plus sains



LE PANIER À PROVISIONS

Renée Rowan

DOSSIER NUTRITION

POUR encore beaucoup trop de gens, la cuisson sur charbon de bois ou sur le «barbecue» demeure synonyme de gros biftecks bien épaiss et bien juteux, de hamburgers ou de «hot dogs». En ayant ainsi une imagination trop courte, on se prive de toutes sortes de bonnes choses à explorer... et à déguster.

Avec la collaboration de Louise Lambert-Lagacé, diététiste conseil pour LE DEVOIR, nous avons voulu, ce mois-ci, dans ce dossier nutrition, vous apporter quelques idées nouvelles: à vous, par la suite, de tenter vos propres expériences.

«Il est possible, affirme Louise Lambert-Lagacé, même en utilisant ce mode de cuisson privilégié durant les mois d'été, de maintenir au plus bas notre consommation de gras et de calories, à la condition, bien sûr, de choisir ce que l'on met sur le grill.»

Peu de gens se sont donné la peine de calculer ce que repré-

sente en calories (sans parler des dollars), un menu composé d'un épi de maïs généralement «beurré», d'un bifteck de surlonge de sept onces, accompagné d'une saucisse de Francfort, quelques champignons, une pomme de terre avec un peu de crème sure, un petit pain beurré, et le tout couronné d'une portion de crème glacée. Cela représente, au total, près de 1.600 calories dont plus de 1.000 proviennent du gras contenu dans le bifteck, la saucisse, la crème glacée et les graisses d'assaisonnement.

A ce menu traditionnel, on peut substituer des mets moins traditionnels, qui apporteront un élément nouveau aux repas comme par exemple du tofu mariné et cuit à l'étouffée ou encore une brochette de lotte marinée, un petit saumon ou autre poisson entier cuit en papillote, du poulet en crapaudine (dont nous avons déjà parlé dans une récente chronique), des brochettes de volaille et de légumes (ce qui permet une «économie» de viande, donc de calories), des brochettes de fruits de mer, des darnes ou des filets de poisson.

La cuisson directe sur le grill convient particulièrement bien aux darnes et aux brochettes. Marinés dans une vinaigrette relevée de carvi, d'aneth, de thym ou d'estragon une heure ou deux avant la cuisson, le poisson et la volaille auront meilleur goût. Lorsque vous préparez des brochettes, coupez vos aliments de la même dimension pour obtenir une cuisson égale; enfiler sur une même brochette des aliments qui exigent un même temps de cuisson ou encore planifiez celle-ci en commençant par faire cuire les aliments qui demandent le plus de temps, suivis de ceux dont la cuisson est plus rapide.

La cuisson en papillote ou à l'étouffée (dans du papier d'aluminium), permet, en plus

d'éliminer les dépôts de benzopyrène qui sont nocifs pour la santé, d'approprier des aliments fragiles comme les filets de poisson ou le tofu, ou de faire d'intéressants mélanges de légumes ou de fruits. Il suffit de déposer les aliments sur un papier d'aluminium et de bien sceller celui-ci.

Petit truc «savoureux»: on donne aux aliments à cuire sur charbon de bois un parfum adhésif en jetant sur les braises grises quelques minutes avant la fin de la cuisson, des brindilles sèches de thym ou de romarin. On rehausse à savoir d'un poisson entier en l'assaisonnant légèrement avec sel et poivre et en mettant à l'intérieur d'aneth, du persil, de la ciboulette, ou autres herbes fraîches comme du thym, du basilic.

Un article publié l'an dernier dans la revue *Protégé-vous* avait suscité une polémique autour des dangers de la cuisson sur charbon de bois. Si ces dangers sont réels, cela ne doit pas dire que l'on doit éviter entièrement ce genre de cuisson. Il y a toutefois des précautions qui s'imposent (voir le guide de cuisson). De fait, souligne Louise Lambert-

Lagacé, la cuisson d'un aliment gras sur charbon de bois entraîne la formation de «benzopyrène», produit toxique que l'on dit cancérigène. Sous l'effet de la chaleur très vive, le gras de l'aliment tombe sur le feu, se décompose en plusieurs substances dont le benzopyrène. Celui-ci se mêle ensuite à la fumée et revient se déposer sur l'aliment en cuisson.

Dans un article paru en juin dans le magazine *Time*, la National Academy of Sciences recommande de manger moins d'aliments fumés, marinés ou en saumure comme la saucisse, le poisson fumé, le bacon. On a établi qu'au Japon, en Chine et en Islande où il se fait une grande consommation de tels aliments, et sur une base régulière, l'incidence de cancers de l'estomac et de l'œsophage est plus élevée qu'ailleurs.

Plus l'aliment est gras et cuit près du charbon et des flammes, plus il y a formation de benzopyrène. Il faut donc éviter de carboniser les aliments cuits sur le grill comme tout de gens sont portés à le faire, ou encore mieux, faire cuire les aliments en papillote.

Guide de cuisson

■ Pour réduire les dépôts de benzopyrène, cuire les aliments à feu lent et loin des braises. Pour les éliminer complètement, utiliser la cuisson en papillote ou à l'étouffée.

■ Ne pas utiliser trop de briquettes; de 30 à 40 pour un barbecue fixe, et de 12 à 14 pour un barbecue portatif, genre Hibachi.

■ Placer une feuille d'aluminium dans le fond du barbecue, ce qui permet de le nettoyer plus facilement.

■ Allumer le feu 30 à 45 minutes avant la cuisson; celui-ci est prêt lorsqu'une fine poussière grise recouvre les briquettes.

■ Bien huiler le grill avant la cuisson afin que les aliments n'y collent pas.

■ Éviter les feux trop violents; ils font perdre aux viandes et aux poissons une bonne quantité de leurs vitamines B.

■ Pour les viandes, éviter les coupes trop épaisses et enlever autant de gras que possible avant la cuisson, afin de ne pas trop activer le feu.

■ Pour étouffer la montée des flammes, asperger les braises avec un peu d'eau.

■ Éviter à tout prix de carboniser les aliments.

Deux menus sur charbon de bois

Primeurs en crudités et trempette au yogourt
Tofu mariné, cuit à l'étouffée
Courgettes en brochette
Petit pain de blé entier aux herbes du jardin
Banane en papillote

Tofu mariné et cuit à l'étouffée
Les ingrédients: 700 grammes de tofu (environ 1½ livre); une gousse d'ail émincée; 50 mL (1 c. à thé) de gingembre frais râpé ou ½ c. à thé de gingembre moulu; 125 mL (½ tasse) d'eau; quelques gouttes de jus de citron.

Mode de préparation: trancher chaque bloc de tofu en quatre tranches d'environ un demi-pouce d'épaisseur (2½ cm); déposer les tranches sur un grand morceau de papier d'aluminium; retrousser les bords du papier de façon à ce que la marinade ne déborde pas. Dans un petit bol, mélanger les autres ingrédients de la marinade et verser sur le tofu, laisser macérer 30 min. ou plus au réfrigérateur. Bien sceller le paquet et cuire sur le grill environ 30 minutes. Donner quatre portions. Chaque portion renferme autant de protéines que deux onces (60 g) de viande ou de fromage et seulement 130 calories.

Tranches de tomate à la ciboulette
Brochette de lotte marinée
Petits légumes en papillote
Pomme de terre en robe des champs
Cantaloup et framboises de saison

Les ingrédients: pour la marinade — 30 mL (2 c. à soupe) d'huile; 60 mL (4 c. à soupe) de jus de citron — l'oignon émincé — 15 mL (1 c. à soupe) de persil haché — 5 mL (1 c. à soupe) de thym — poivre fraîchement moulu — 1 gousse d'ail émincée.

Mélanger tous les ingrédients et conserver au réfrigérateur jusqu'au moment d'utiliser. Couper la lotte (poisson blanc) à la chair très ferme et économique — \$1,39 la livre chez Waldman hier — en gros cubes et déposer dans la marinade. Laisser macérer au moins 30 minutes. Embrocher les morceaux de poisson délicatement et cuire sur le grill jusqu'à ce que la chair du poisson soit bien blanche. Calculer environ une livre et demie de chair de poisson pour quatre personnes.

Hausse des produits laitiers en août?

Les consommateurs déboursent entre \$0,02 et \$0,05 de plus pour leur kilogramme de beurre, et devront prévoir des augmentations en conséquence pour tous les produits laitiers, dès le début du mois d'août, s'il n'en tient qu'à l'Office des producteurs laitiers.

L'Office a déposé une requête auprès de la Commission canadienne du lait, à Ottawa, affirmant que ses cotés de production ont grandement augmenté depuis la majorité de prix de l'automne dernier.

La Commission vient de terminer l'étude de la requête des producteurs laitiers, mais son président, M. Gilles Choquette, refuse de dire s'il a effectivement recommandé au ministre de l'Agriculture de

hausser le prix du lait de transformation, afin de soutenir le revenu des producteurs laitiers.

Bien qu'il refuse explicitement de quantifier sa propre recommandation, le président de la Commission canadienne du lait a souligné hier, lors d'une entrevue téléphonique avec La Presse Canadienne, que «le gouvernement du Canada a toujours bien traité et écouté les producteurs laitiers, qui ont toujours été satisfaits à mon goût».

À l'Office des producteurs de lait du Québec, M. Michel Beauséjour croit que les agriculteurs ont de «bonnes chances d'obtenir quelque chose de valable» de la part de la Commission canadienne du lait.

Pour le consommateur, il

s'agissait de la deuxième hausse des produits laitiers en quelques mois. Au printemps dernier, le beurre et la poudre de lait écrémé ont connu une majoration de prix.

Cette fois, le «profits» de l'augmentation était versé au transformateur de lait et non au producteur. Ces derniers attendent habituellement la fin de l'année laitière — du 1er août au 31 juillet — afin de faire part à la commission fédérale de leurs besoins.

Toutefois, à cause de l'enquête que mène actuellement la GRC sur les pratiques commerciales de la Commission canadienne du lait, il reste «tout à fait possible», avoue M. Beauséjour, qu'un moratoire soit décrété sur toute nouvelle hausse du prix du lait de transformation.

Annonces classées 286-1200

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première publication de leurs annonces. Le Devoir ne se rend responsable que d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit nous être signalée immédiatement.

Heure de tombée: 10h30

Régulières
Chaque parution coûte \$5,30 avec un maximum de 25 mots. Tout mot additionnel coûte \$0,20 chaque. Minimum: deux parutions.

Encadrées
\$0,65 la ligne agale. Minimum \$10,40.

• Toute annonce doit être payée à l'avance, soit par chèque, argent ou carte de crédit. Nous acceptons par téléphone.

286-1200
(annonces classées seulement)

Pour tout autre service
844-3361

■ Ameublements à vendre

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux, doubles et triples, etc.) Avons aussi matelas toutes grandes à prix d'abaisses, 207 est Beaudoin. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10, 192 St-Michel, 387-2841. J.N.O.

CAUSE DÉPART: Vends meubles français anciens, buffet régence provincial \$3500. Chiffoniers régence, merisier marbre \$2000. Armoire Cristofle 100 pièces \$2000. Objets, meubles divers. 482-8896. 22-7-82

■ Antiquités

ACHETONS antiquités, objets de fantaisie, lampes, gravures par Louis Icart, etc. Appeler Claude Morrier 384-4614. 20-7-82

DÉCAPAGE sur boiserie, portes et fenêtres, etc. Traitements de bois et finition. Travail personnalisé, estimation gratuite. 521-5135 ou 255-8950. 26-7-82

Meubles en pin, armoires, buffets 2 corps, commodes, coffres, buffets bas, encadrements, tables, chaises, banquettes, miroirs, tentes, haute divan, tapis crochétés, armoires, horloges. 659-2651. 26-7-82

■ Appartements/logements à louer

VIEUX-MONTREAL, luxueux étage, 5½, très privés, 2 chambres, terrasse et grand balcon privé, foyer, poutres apparentes, planchers en chêne, interphone, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, sècheuse, lave-vaisselle, taxes payées. 8875-282-029. 26-7-82

CHRISTOPHE-COLOMB près Mont-Royal, magnifiques 5½, pour le ter août \$350 et \$375. Tél. 526-3824 ou laissez coordonnées au 4621 Christophe-Colomb. 22-7-81

■ Appartements/logements à louer

OUTREMONT, haut duplex meublé, chauffé, 4 chambres, coucher, salon, salle à manger, cuisine moderne équipée. Libre \$340 par mois, 6 mois à un an, près Stanislas. 277-8678. 23-7-82

ADJ. OUTREMONT, U de M, haut de luxueux duplex pierre, 9 pièces + 1½ s.b., clair, foyer naturel, planchers chêne, vitrage plombé, cuisinière, réfrigérateur, garage. \$900. 733-8994. 270-7151. 23-7-82

VAN HORNE près de Wilderton, 3½, semi-sous-sol, chauffé, très propre, appareils fournis, 1er septembre \$225. 389-2125 ou 526-2123. J.N.O.

DOMAINE ST-SULPICE, rez-de-chaussée et sous-sol, 9 pièces, 2 bains, frais décoré, tapis, broyeur, lave-vaisselle, 3 stationnements, \$575. Après 5h30 PM. 384-4836. 26-7-82

CEDAR, 2 pas hôpital Général de Montréal, 1½ — 3½ — 4½, Conciergerie, 935-5321. 16-8-82

ROULEVARD ST-JOSEPH, près Christophe-Colomb, 4½, chauffé, \$375. 282-0855. 28-7-82

VIEUX-MONTREAL, grand 3½, très ensoleillé, foyer, mur de briques, poutres apparentes, cuisine équipée plus lave-vaisselle. Libre. \$650. 844-2774. 26-7-82

OUTREMONT, beau grand studio, sous-sol, 600 p.c., mur en pierre, tapis mur à mur, cuisinière, réfrigérateur, chauffage électrique, \$250 par mois 277-5225 après 19h. 23-7-82

ANOUÏ, face parc Goulet, luxueux bas duplex, 5½, tapis n/m, cuisinière, sous-sol fini, s.b., lavage, garage, cour, système de chauffage électrique. \$625/mois. 353-8822. 23-7-82

OUTREMONT, appartements 4½-8½, chauffé, moderne, en béton, bien situé, insonorisé, à l'agresse du feu, intercom, ascenseur. 272-0351. 761-6439. 22-7-82

OUTREMONT-ADJACENT, bas de duplex, sur Plantagenet, 7½, chauffé, eau chaude, garage, occupation 1er août. \$900 par mois. Andrée Trudeau, courtier. 733-1871. 26-7-82

OUTREMONT, rue de l'Épée, bas de triplex, 6 pièces, \$500 par mois, chauffage extra, libre. Andrée Trudeau courtier. 733-1871. 26-7-82

WESTMOUNT, 3½, split-level, 32e étage, vue magnifique, air climatisé, piscine, tout inclus, libre. \$475/mois. 937-5602. 23-7-82

VIEUX-MONTREAL, luxueux étage, grand 5½, foyer, poutres apparentes, cuisine toute équipée, taxes payées, \$800 par mois. 482-8921, 482-1143. 26-7-82

■ Appartements/logements à partager

APPARTEMENT à partager, \$150, rénové, meublé, près métro, pièce séparée. Soir. 843-3864. 23-7-82

GRAND 8½ sur rue Hutchison, près de St-Joseph, 2 chambres à coucher, 271-8691. 24-7-82

■ Appartements/logements demandés

Section grand 3½ ou 4½, entre \$250 et \$300, secteur Outremont ou Plateau Mont-Royal. 270-4073. 22-7-82

■ Bureaux à louer

CENTRE-VILLE, libre, Vieux-Montreal, locaux neufs, tout confort, air climatisé, 1200 p.c. env., rez-de-chaussée, entrée privée, près Bonsecours et métro. 844-3226. 31-7-82

COIN SHERBROOKE, St-Hubert, tout rénové, + ou - 200 p.c. près métro Sherbrooke, 1er août, petit édifice, \$10 le pied, stationnement. 667-4336. 2-8-82

METRO MONT-ROYAL, climatisé, édifice Caisse-Poste, plus possibilité de partager, salle d'attente et réceptionniste. \$250 incluant électricité et chauffage. 843-7032. 484-9534. 23-7-82

■ Chalets à louer

Un mille de Ste-Agathe, chalet 7 pièces, 3 chambres à coucher, à la saison ou à l'année, références exigées. 354-2333, 277-2707. Demandez Jacques. 22-7-82

■ Cours

Cours de mathématiques
Préparation, recyclage, Préparation à la prochaine année scolaire.
Niveaux secondaire et collégial.
Professeur qualifié.
Pédagogue d'expérience.
276-9632. 22-7-82

■ Déménagements

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. Brossard, 676-6155. Miami (Edouard), 1-305-759-0055. J.N.O.

DISPONIBLE assurance, bien-être. 253-3275. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances. Bien-être social accepté. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

A BAS PRIX, Expert Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

■ Entretien-réparations

J.P.S. REFECTION DE BAIGNOIRE, repoint sur place, bain, lavabo, tuile, etc. Evaluation sans frais. Aussi bain sur pattes à vendre. Tél. 682-3115. Démonteur Pierre Décaray. 22-7-82

■ Fermes à vendre

BECANCOUR, 90 arpents, maison centenaire rénovée, grande remise et machinerie agricole. \$62 000. (819) 297-2214. 22-7-82

■ Maisons à louer

FOND DE COUR, studio 2 étages, près Radio-Canada, \$475. 526-9508. 27-7-82

■ Maisons à louer

AYLMER, situé 12 minutes du centre-ville, 4 chambres, 2½ salles de bain, solarium, salles de séjour et à manger, partielle meublé, appareils ménagers. \$300 sur 2½ arpents. Accommoderait famille de professionnels. 1-819-684-2844. 23-7-82

■ Maisons de campagne à vendre

MAISON DE CAMPAGNE de style, de la première moitié du XIXe siècle, avec bâtiments de ferme, restaurée, 75 000 p.c. à Ste-Angele-Des-Monts, 30 milles du centre-ville de Montréal. 271-2637, 460-7704. 22-7-82

■ Offres d'emploi

BOULANGERIE-PÂTISSERIE française cherche boulanger-pâtissier. Références exigées. Bon salaire en conséquence. Demandez Pierre. 1-312-280-7868. 27-7-82

Association canadienne d'assistance juridique, d'information et de recherche des handicapés, cherche personne handicapée pour coordonner ses activités canadiennes. Bureaux à Ottawa. Bilinguisme et connaissances juridiques seraient des atouts. Pour informations: (514) 671-8968. 22-7-82

■ Propriétés à vendre

WESTMOUNT, aubaine, 18 Arlington, maintenant réduit à \$109 000 ou meilleure offre. Maison ouverte les dimanches de 2h à 4h PM et les jeudis de 5h à 7h PM, ou sur rendez-vous. 332-1047, 481-2001. 24-7-82

V.M.R. semi-détaché, 7½ pièces, appareils et tapis inclus, garage au sous-sol, grand terrain. Sur rendez-vous seulement. 480 Greenhook, 523-3161 de 9h à 5h. 24-7-82

Joli cottage, 2 chambres à coucher, Parthenais et Mont-Royal, \$59 900, 526-9506. 27-7-82

BELOEIL, cottage semi-détaché, hypothèque 11% juillet 84, prix \$37 500, 464-1388. 22-7-82

Sur une île au lac St-François, 60 milles de Montréal. Approximativement un acre, maison victorieuse 1898, 11 pièces, 6 chambres à coucher, meublé antique, foyer, poêle au propane et réfrigérateur, générateur, chauffe-eau, puits, bateaux, plusieurs bâtiments, idéal pour naviguer, pêcher, chasse au canard. \$115 000. 845-8795 ou (603) 448-1941. 26-7-82

■ Propriétés à vendre

CÔTE-DES-NEIGES, cottage spacieux, 4 c.c., 3½ s.b., grande cuisine, salle à déjeuner, sous-sol fini, air climatisé, alarme, garage automatique, près métro, magasins, Marie-de-France, Villa Maria et Université de Montréal. Hypothèque 14%, 487-2202. 22-7-82

DOIT VENDRE avant le 31 juillet, 3432 Hutchison, centre-ouest, réduit de 45%, prix coupé à \$155 000 ou meilleure offre, pour cette maison de ville victorieuse, merveilleusement restaurée plus bureau ou suite. Maison ouverte dimanche 2h à 4h PM ou sur rendez-vous. 332-1047, 481-2001. 24-7-82

CARRÉ ST-LOUIS, cottages neufs à vendre, 2100 p.c., logement et garage au sous-sol, paysage, garantie 5 ans, 3 sur 5 vendus. 842-1046 (soir). 22-7-82

■ Propriétés à revenus à vendre

MONTREAL - Bâtisse de 8 bachelors meublés, chauffés, éclairés avec un commerce. Revenu brut \$20,500, annuellement financé possible selon le comptant. GLEASON DESROSIERS 651-4900, 670-3257. 22-7-82

COURTIER

■ Terrains à vendre

Terrain de 22 arpents, à St-Denis-sur-Richelieu. 1-819-322-5290. 24-7-82

LES BONS ACHATS

Plus la saison avance, plus la variété des légumes est grande. Les consommateurs n'ont que l'embaras du choix parmi les produits frais de la ferme dans les marchés publics Atwater, Jean-Talon et Maisonneuve.

Au vaste choix qui s'offre déjà, framboises, mini-carottes, choux-fleurs, choux rouges, choix de savioie, concombres de champ, zucchini, gourganjes, fèves jaunes et vertes, laitue romaine, rabiole, escarole, poireaux viennent s'ajouter cette semaine les bleuets, le céleri, la chicorée et les tomates de champ. Mentionnons également le persil et les choux de bruxelles. Il reste encore des pois verts chez certains producteurs. Les marchés publics, c'est la fraîcheur de la campagne au coeur de la ville.

(L'entrée en vigueur du système métrique se fait graduellement. Les prix mentionnés dans cette chronique le seront donc au kilogramme et à la livre durant cette période de transition. Ces prix ne valent que pour la région de Montréal.)

A & P: boeuf haché maigre, \$5,05/kg (\$2,29/lb); bifteck de côte, \$8,58/kg (\$3,89/lb); jambon entier fumé, déconne, sans jarret, \$3,73/kg (\$1,69/lb); rôt de croupe déossé ou d'extérieur de rôt, \$5,93/kg (\$2,69/lb); rôt de boeuf déossé, pointe de surlonge ou d'intérieur de rôt, \$6,37/kg (\$2,89/lb); bifteck de rôt, \$6,37/kg (\$2,89/lb); Poisson: filets d'aiglefin surgelés, \$5,05/kg (\$2,29/lb). Fruits et légumes: brugnons frais de Cal., \$1,52/kg (\$69 cents/lb); céleri frais de Cal., gros, 24, 99 cents ch; prunes Santa Rosa de Cal., \$2,62/kg (\$1,19/lb); laitue Iceberg du Qué., 49 cents pièce.

Cooprix gigot d'agneau surg. de la N.-Z., complet ou demi, \$5,25/kg (\$2,38/lb); coupe budget avant de boeuf, \$3,46/kg (\$1,57/lb); épaule de porc fumé, genre picnic, 3 à 3½ kg (7 à 8 lb), \$2,40/kg (\$1,09/lb); boeuf haché mi-maigre, \$4,34/kg (\$1,97/lb); Fromage Tomme des Laurentides, crèmeuse St-Gérard, \$7,47/kg (\$3,39/lb); Poisson: filets d'aiglefin frais, \$5,27/kg (\$2,39/lb); petites crevettes cuites, surg., 200 g, \$2,99; Fruits et légumes: laitue Iceberg du Qué., 44 cents ch.; concombres du Qué., 23 cents ch.; fèves jaunes du Qué., 84 cents/kg (38 cents/lb); citrons, gros, 90, de l'Espagne, 18 cents pièce; cantaloup, gros, 23, de la Cal., 68 cents ch.

IGA/Boniprix: boeuf haché ordinaire, \$2,60/kg (\$1,18/lb); jambon dans la fosse, prêt-à-manger, portion de la croupe, \$3,04/kg (\$1,38/lb); poitrines de poulet surg. ind., \$3,26/kg (\$1,48/lb); Poisson: truites arc-en-ciel surg., \$6,57/kg (\$2,98/lb); eperlans de mer nettoyés, surg. paq. 454 g (1 lb), \$1,58; Fruits et légumes: brugnons des E.-U., \$1,30/kg (59 cents/lb); mais en épi de l'Ont., 6/\$1,29; bananes Dôle du Honduras, 62 cents/kg (28 cents/lb); concombres du Canada, 2/39 cents.

Métro: bifteck de rôt de boeuf déossé, tranche entière, \$4,59/kg (\$2,08/lb); bifteck d'intérieur de rôt, \$6,13/kg (\$2,78/lb); rosbif d'extérieur de rôt, \$4,59/kg (\$2,08/lb); bifteck de surlonge, tranche entière, \$6,57/kg (\$2,98/lb); pointe de surlonge,

\$6,35/kg (\$2,88/lb); foie de boeuf de choix, pelé, déveiné, tranche, importé des E.-U., produit décong., \$2,16/kg (96 cents/lb); bifteck tendre de rôt, \$7,89/kg (\$3,58/lb); Fromage cheddar, canadien doux, blanc ou jaune, \$5,91/kg (\$2,68/lb). Fruits et légumes: brocoli, gros, 14, du Qué., 78 cents ch.; laitue Iceberg du Qué., gros, 18, 35 cents ch.; pêches des E.-U., \$1,74/kg (79 cents/lb); pommes de terre nouvelles du Qué., sac 4,54 kg (10 lb), \$1,49; prunes rouges Laroda, \$1,94/kg (88 cents/lb).

Provibac: boeuf haché ord., \$2,82/kg (\$1,28/lb); rôt de côte croisée, un bout ou l'autre, \$2,82/kg (\$1,28/lb); bifteck de palette, \$3,48/kg (\$1,58/lb); bifteck de côte, \$7,89/kg (\$3,58/lb). Fruits et légumes: chou vert du Qué., gros, 16, 45 cents ch.; tomates des E.-U., \$1,52/kg (69 cents/lb); pêches des E.-U., \$1,30/kg (59 cents/lb); pommes de terre nouvelles des E.-U., sac de 5 lb, 99 cents; radis du Qué., sac de 16 on, 39 cents.

Provigo: rôt de palette, \$3,60/kg (\$1,61/lb); rôt de côte croisée, \$4,36/kg (\$1,98/lb); boeuf à ragout, \$4,81/kg (\$2,18/lb); Poisson: saumon cohoe, \$3,38/kg (\$1,58/lb). Fruits et légumes: grosses bananes, 64 cents/kg (29 cents/lb); pommes Granny

LA QUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO CP monte à \$27

Les cours de la Bourse de Toronto ont monté pour la cinquième séance de suite, hier, grâce au fléchissement des taux d'intérêt aux États-Unis...

Plus tôt dans la journée, le marché avait abandonné du terrain et à midi l'indice était en déficit de 6,7 points, à 1425,145.

Le volume de affaires a été modéré: quelque 4,4 millions d'actions, d'une valeur globale de \$44,6 millions, ont été échangées.

Dans les valeurs industrielles, Canadian Pacific Ltd gagne 1-8 à \$27,18. Thomson Newspapers A-1-4 à \$18,14.

Le groupe des hydrocarbures a fini grand perdant: moins 21,29 à 2432,09.

Dans les valeurs minières, Mineral Resources gagne 16 cents à \$1,10. Culliton Lake 24 cents à \$1,79.

Du côté des pétroles, Pan Canadian Petroleum 1-2 à \$67,12. Total 1-2 à \$3,38.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Alcan, BHP, and various resource companies.

NEW YORK Gain de 7.3 points

La tendance a évolué nerveusement, hier à Wall Street, dans une atmosphère active. En hausse en début de séance, l'indice des industrielles...

Une réaction psychologique à la diminution du taux d'escompte, ramené lundi soir par la Réserve fédérale de 12 à 11,5%, ainsi que la baisse du taux d'intérêt de base...

Merck a gagné 2-3 à \$70,14. Honeywell a monté de 2-1/4 à \$68,12. Chase Manhattan a clôturé à \$36,34.

Parti des valeurs canadiennes, Seagram gagne 1-7/8 à \$49,38. Campbell Red Lake 1-8 à \$12,14.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Alcan, BHP, and various resource companies.

NEW YORK Gain de 7.3 points

La tendance a évolué nerveusement, hier à Wall Street, dans une atmosphère active. En hausse en début de séance, l'indice des industrielles...

Une réaction psychologique à la diminution du taux d'escompte, ramené lundi soir par la Réserve fédérale de 12 à 11,5%, ainsi que la baisse du taux d'intérêt de base...

Merck a gagné 2-3 à \$70,14. Honeywell a monté de 2-1/4 à \$68,12. Chase Manhattan a clôturé à \$36,34.

Parti des valeurs canadiennes, Seagram gagne 1-7/8 à \$49,38. Campbell Red Lake 1-8 à \$12,14.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Alcan, BHP, and various resource companies.

NEW YORK Gain de 7.3 points

La tendance a évolué nerveusement, hier à Wall Street, dans une atmosphère active. En hausse en début de séance, l'indice des industrielles...

Une réaction psychologique à la diminution du taux d'escompte, ramené lundi soir par la Réserve fédérale de 12 à 11,5%, ainsi que la baisse du taux d'intérêt de base...

Merck a gagné 2-3 à \$70,14. Honeywell a monté de 2-1/4 à \$68,12. Chase Manhattan a clôturé à \$36,34.

Parti des valeurs canadiennes, Seagram gagne 1-7/8 à \$49,38. Campbell Red Lake 1-8 à \$12,14.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Alcan, BHP, and various resource companies.

DOMTAR gagne \$1

La Bourse de Montréal a enregistré un cinquième gain consécutif, hier, malgré un léger tassement des cours dans l'après-midi.

Les valeurs bancaires ont gagné 2,75 à 268,85, les pétroles 2,49 à 447,00, les panetiers 2,12 à 137,11, les industrielles 1,24 à 262,20.

Dans les valeurs de sociétés, D. & B. gagne 1-1/2 à \$29,34. Pancanadian (1-2 à \$66,12) et Domtar (1-8 à \$18,18).

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Alcan, BHP, and various resource companies.

DOMTAR gagne \$1

La Bourse de Montréal a enregistré un cinquième gain consécutif, hier, malgré un léger tassement des cours dans l'après-midi.

Les valeurs bancaires ont gagné 2,75 à 268,85, les pétroles 2,49 à 447,00, les panetiers 2,12 à 137,11, les industrielles 1,24 à 262,20.

Dans les valeurs de sociétés, D. & B. gagne 1-1/2 à \$29,34. Pancanadian (1-2 à \$66,12) et Domtar (1-8 à \$18,18).

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Alcan, BHP, and various resource companies.

DOMTAR gagne \$1

La Bourse de Montréal a enregistré un cinquième gain consécutif, hier, malgré un léger tassement des cours dans l'après-midi.

Les valeurs bancaires ont gagné 2,75 à 268,85, les pétroles 2,49 à 447,00, les panetiers 2,12 à 137,11, les industrielles 1,24 à 262,20.

Dans les valeurs de sociétés, D. & B. gagne 1-1/2 à \$29,34. Pancanadian (1-2 à \$66,12) et Domtar (1-8 à \$18,18).

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Alcan, BHP, and various resource companies.

DOMTAR gagne \$1

La Bourse de Montréal a enregistré un cinquième gain consécutif, hier, malgré un léger tassement des cours dans l'après-midi.

Les valeurs bancaires ont gagné 2,75 à 268,85, les pétroles 2,49 à 447,00, les panetiers 2,12 à 137,11, les industrielles 1,24 à 262,20.

Dans les valeurs de sociétés, D. & B. gagne 1-1/2 à \$29,34. Pancanadian (1-2 à \$66,12) et Domtar (1-8 à \$18,18).

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Alcan, BHP, and various resource companies.

L'or et l'argent

L'once d'or en devise canadienne était cotée hier à la clôture des marchés à \$448,57 (offre) et \$456,12 (demande) par la Fiducie Guardian...

Les cours de l'once d'or (l'once troy) d'or à la fermeture des principaux marchés mondiaux, hier, en dollars US avec, entre parenthèses, les cours du lundi: Londres: \$352,25 (\$346,50); Paris: \$342,34 (\$349,06); Francfort: \$345,88 (\$346,75); Hong Kong: \$345,99 (\$352,80).

L'or et l'argent

L'once d'or en devise canadienne était cotée hier à la clôture des marchés à \$448,57 (offre) et \$456,12 (demande) par la Fiducie Guardian...

Les cours de l'once d'or (l'once troy) d'or à la fermeture des principaux marchés mondiaux, hier, en dollars US avec, entre parenthèses, les cours du lundi: Londres: \$352,25 (\$346,50); Paris: \$342,34 (\$349,06); Francfort: \$345,88 (\$346,75); Hong Kong: \$345,99 (\$352,80).

L'or et l'argent

L'once d'or en devise canadienne était cotée hier à la clôture des marchés à \$448,57 (offre) et \$456,12 (demande) par la Fiducie Guardian...

Les cours de l'once d'or (l'once troy) d'or à la fermeture des principaux marchés mondiaux, hier, en dollars US avec, entre parenthèses, les cours du lundi: Londres: \$352,25 (\$346,50); Paris: \$342,34 (\$349,06); Francfort: \$345,88 (\$346,75); Hong Kong: \$345,99 (\$352,80).

L'or et l'argent

L'once d'or en devise canadienne était cotée hier à la clôture des marchés à \$448,57 (offre) et \$456,12 (demande) par la Fiducie Guardian...

Les cours de l'once d'or (l'once troy) d'or à la fermeture des principaux marchés mondiaux, hier, en dollars US avec, entre parenthèses, les cours du lundi: Londres: \$352,25 (\$346,50); Paris: \$342,34 (\$349,06); Francfort: \$345,88 (\$346,75); Hong Kong: \$345,99 (\$352,80).

C'EST UNE BONNE NOUVELLE...

...dans LE DEVOIR

...c'est une excellente idée!

844-3361

DEVICES

Table of exchange rates for various currencies including the British Pound, Swiss Franc, and Japanese Yen.

OBIGATIONS

Table of bond yields and prices for various government and corporate bonds.

Marché à terme

Table of forward market rates for various currencies and commodities.

Le dollar canadien

Table of Canadian dollar exchange rates and gold prices.

FONDS MUTUELS

Large table of mutual fund performance data, including names of funds, their managers, and performance metrics.

Le CRTC est saisi de deux projets de télévision payante pour le Québec

par Michel Nadeau

Deux groupes de Québécois viennent de présenter une requête au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) en vue d'obtenir un permis pour la mise en place d'un service régional de télévision payante au Québec.

groupe Nordicity. Acadien qui détient déjà un permis du réseau CanCom, M. Léandre Bourque est également actionnaire, tout comme M. Yvan Corbeil, un groupe d'informaticiens, Dupras, Alexandre, Tremblay et Associés... M. Henri Audet de La Télévision

St-Maurice, à Trois-Rivières, figurerait également sur la liste des partenaires de TVEC. Le CRTC a également reçu hier une demande de Sam Berliner Ltd., qui est en fait le nom d'un des dirigeants de la firme montréalaise Astral Bellevue Pathé. Rejoint au té-

léphone, le président de cette firme, M. Harold Greenberg, a déclaré qu'en fait sa compagnie ne détendrait que 10% des actions de la firme requérante. La production québécoise ou canadienne serait confiée à des indépendants. «Nous allons offrir un service

en français et en anglais au Québec et en français seulement, à l'extérieur du Québec.»

M. Sam Berliner a identifié deux des trois partenaires potentiels dans le projet. Il y aurait d'abord la Société de développement des industries culturelles et de communication, un organisme du gouvernement québécois qui a récemment vu son budget s'accroître en vue d'une percée dans les nouveaux secteurs de la communication. Un groupe d'hommes d'affaires représenté par M. Jean Potvin, un avocat montréalais, serait également associé. Il n'a pas été possible de connaître le nom du quatrième partenaire bien qu'il semble que ce ne soit pas M. Guy Fournier. Astral-Bellevue s'était associée l'an dernier avec M. Philippe de Gaspé Beaubien et Télémedia pour une demande de permis national; M. de Gaspé Beaubien aurait décliné l'offre d'une participation tant aux côtés de M. Berliner que de M. Fortier.

Régime des rentes du Québec

Le CPQ dit non aux propositions de Lazure

par Michel Nadeau

Le Conseil du patronat du Québec (CPQ) s'oppose vigoureusement à l'améliora-

tion éventuelle du Régime des rentes du Québec (RRQ) comme le suggère un document présenté au mois de juin au conseil des ministres par M. Denis Lazure, ministre d'État au Développement social.

L'organisme patronal s'est dit hier opposé à l'idée d'une hausse des cotisations pour améliorer le RRQ, ce qui amènerait des coûts accrus pour les employeurs. Actuellement, travailleurs et entreprises contribuent sur une base paritaire à une cotisation combinée de 3.6% du salaire admissible. La part de 1.8% des travailleurs représentait, l'an dernier, \$239.40 au maximum.

Disant tenir une information «de source sûre», le CPQ explique que le projet Lazure ne vise pas seulement à relever les cotisations pour faire face à une sortie accrue de fonds au cours des prochaines années, mais que Québec songe à améliorer le système actuel des prestations. Cette information a effectivement été confirmée au DEVOIR par un porte-parole du ministre.

Selon l'informateur du CPQ, M. Lazure aurait suggéré à ses collègues de relever de 1% par année le taux de cotisation au Régime pour atteindre ainsi 8.6% en 1987. La part des employeurs grimperait donc de 1.8% présentement à 4.3% dans cinq ans.

Le CPQ n'est pas contre l'idée de hausser les cotisations, dans la mesure où la caisse commencera à fondre dès 1984 au taux actuel de 3.6%. On se dit aussi d'accord pour «avoir certaines modalités relatives aux régimes supplémentaires de retraites».

Hausser les prestations de \$1 milliard en 1982 à \$4 milliards en 1987 «serait absolument inacceptable dans le contexte économique actuel», dans son communiqué, l'or-

ganisme publie deux tableaux montrant l'ascension prévisible des coûts pour les cotisants. La réforme entraînerait une hausse de 23% l'an prochain (soit \$294 millions), de 34% l'année suivante (\$519 millions) et 46% en 1985 pour un bond de \$832 millions.

Les réserves du régime passeraient ainsi de \$8.8 milliards cette année à \$18.8 milliards dans cinq ans. Ces fonds sont administrés par la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Au cabinet du ministre, un porte-parole n'a pas nié l'existence d'un projet de ce genre au Conseil des ministres.

«Cela fait partie d'un engagement des dernières élections. Nous avons promis de bonifier le régime actuel», a-t-on précisé.

«Le document n'est pas encore à l'étape de la discussion au conseil. Mais nous sommes prêts. C'est un sujet sur lequel nous travaillons depuis longtemps.»

La proposition de relever le niveau de cotisation du régime des rentes du Québec remonte en fait au rapport Cofrentes + déposé en 1977. Le groupe d'études prévoyait alors le déclin des réserves dans l'escalier actuel des prestations; avant l'an 2000, les fonds seraient complètement épuisés.

Depuis ce temps, la question de la valorisation des régimes de retraite publiques et privées est revenue sur la table tant à Québec qu'à Ottawa. Mme Monique Bégin se propose d'agir prochainement à ce sujet. Plusieurs intervenants ont souligné que les rentes versées tant par l'État que par le secteur privé étaient devenues insuffisantes. Actuellement, Québec paie environ \$175 en moyenne à l'ensemble des prestataires du RRQ. Les retraités de l'année en cours touchent à peu près \$220.

Les usines québécoises d'Alcan lui évitent à nouveau un déficit

La rentabilité des usines québécoises d'Alcan Aluminium Ltée a de nouveau permis à cette firme montréalaise d'éviter un déficit et d'afficher un modeste profit de \$5 millions US au cours du dernier trimestre.

Les activités d'Alcan au Québec et ailleurs au Canada ont laissé un bénéfice de \$26 millions US alors que l'ensemble des autres usines réparties à travers le monde perdaient \$21 millions US, a-t-on

appris hier.

Les milieux financiers s'interrogent maintenant sur la réaction du conseil d'administration, qui sera appelé à se prononcer sur le maintien ou la baisse d'un dividende qui coûte à chaque trimestre \$37.6 millions US à la compagnie. Réalisant six cents de bénéfice par action, l'Alcan a versé quarante-cinq cents américains à ses actionnaires au cours des trois derniers mois. Il s'agit donc d'un «appauvrissement» de plus de \$30 millions US en n'oubliant pas le fait que 25% des actionnaires touchent leur dividende en actions.

Les résultats du dernier trimestre montrent une baisse de près de 11% des livraisons, qui ont glissé à \$1.177 milliard (dont 50% proviennent d'Aluminium Canada). Cependant, le volume des produits vendus a augmenté légèrement de 2.7%, ce qui reflète une baisse de prix. Ne pouvant écouler davantage de produits finis (réduction de 22,000 tonnes),

l'entreprise doit accepter de vendre sa production en lingots (accroissement de 32,000 tonnes).

«Selon Alcan, la baisse continue des prix, en particulier de ceux des produits en lingots, a eu un effet négatif sur les résultats», note un communiqué. L'augmentation des ventes de lingots est attribuable à une hausse de la demande en Asie, ce qui a permis à la compagnie de réduire ses inventaires.

Si les revenus bruts baissent de 10.8%, on remarque que les frais d'exploitation demeurent stables. Alcan n'arrive pas à comprimer ses coûts avec le niveau des ventes en dollars.

À la Bourse, l'action se maintient à \$23.75 après avoir touché un plancher de \$20.38. La décision à venir sur le dividende fera fluctuer le titre au cours des prochaines semaines.

M.N.

Le taux d'inflation diminue à 11.2% en juin

OTTAWA (CP) — Le taux annuel d'inflation a diminué de 11.8% qu'il était en mai à 11.2% le mois dernier, a annoncé hier Statistique Canada. Il s'agit du taux le moins élevé depuis décembre, alors qu'il a atteint 11.2%.

L'indice des prix à la consommation a grimpé de 1% en juin, passant de 260.8 en mai à 263.4. Le coût du panier de biens utilisé par Statistique Canada pour mesurer l'inflation coûtait donc \$263.40 le mois dernier, comparativement à \$236.80 en juin 1981 et à \$100 en 1971. En d'autres mots, un dollar en juin 1982 est l'équivalent de 38 cents en 1971.

Selon un porte-parole de Statistique Canada, 20% de la hausse de l'indice des prix à la consommation en juin s'explique par l'augmentation des taxes fédérales et provinciales, en particulier la majoration qui a suivi le budget ontarien.

Quant à la baisse du taux annuel d'inflation à 11.2% en juin, elle est trompeuse selon l'organisme fédéral, car elle s'explique par une forte augmentation des prix énergétiques observée en juin 1981.

M. Nelson Riis, critique financier pour le Nouveau Parti démocratique, a qualifié de décevante cette diminution du taux annuel d'inflation.

Les prix des aliments ont grimpé de 2.2% en juin, à une époque de l'année où ils devraient normalement baisser, a dit le député de Kamloops-Sushwap.

«De plus, les taux hypothécaires sont en hausse de 25% par rapport à l'an dernier, tandis que l'énergie coûte 18.1% de plus. Ces deux hausses sont le résultat direct de la politique gouvernementale», a dit M. Riis.

Selon M. Earl Sweet, économiste à la Banque Royale, il semble que l'augmentation des prix des aliments résulte de la baisse de la valeur du dollar canadien, qui a fait grimper le coût des produits importés. Il a également fait remarquer qu'une

bonne partie de l'augmentation de l'indice provient de biens dont les prix sont réglés par le gouvernement fédéral, ajoutant que cela aiderait si Ottawa pouvait atteindre les objectifs de hausse des prix, de 6% cette année et de 5% en 1983, qu'il s'est fixé dans son budget de juin dernier.

La majoration des prix alimentaires est déconcertante, a dit M. Sweet, pour qui le taux annuel d'inflation ralentira pour atteindre la moyenne de 11% à la fin de cette année et 8.5% en 1983.

Statistique Canada a fait remarquer que la moitié de la hausse de 1% de l'indice des prix à la consommation en juin s'explique par l'augmentation des prix des aliments, qui ont connu une telle majoration pour le deuxième mois consécutif.

Les frais plus élevés pour les maisons et le transport, les augmentations des prix des cigarettes et du tabac ainsi que ceux de l'alcool ont également contribué à l'augmentation générale de l'indice des prix à la consommation au cours du mois de juin.

L'indice des aliments a été gonflé par la poussée des prix des légumes frais, tout spécialement des pommes de terre et des tomates, sans compter la majoration des prix du bœuf et du porc.

En outre, les prix des repas dans les restaurants ont été majorés en Ontario avec l'annonce dans le budget que la taxe sur les repas s'appliquait désormais aussi bien aux repas légers qu'aux mets pour emporter.

Il en coûte 11.1% de plus qu'il y a un an pour prendre ses repas au restaurant, tandis que le coût des aliments achetés dans les épiceries, a augmenté de 9% au cours des 12 derniers mois.

Les budgets de Terre-Neuve, du Québec, de l'Ontario et du Manitoba ont tous contribué à majorer l'indice des prix autres que ceux des aliments, qui a grimpé de 0.7% durant le mois de juin pour atteindre 11.8% sur une base annuelle.

au jour le jour

Donohue suspend sa production

Pour la première fois depuis sa mise en service en 1978, l'usine de pâte Donohue à Saint-Félicien a fermé ses portes pour deux semaines jusqu'au 1er août. Cette mise à pied temporaire coïncide avec les vacances de ses 300 travailleurs. Les 500 travailleurs des trois scieries (Saint-Thomas, Parc Chibougamou et Girardville) ainsi que les 400 travailleurs des opérations forestières ont aussi été mis à pied. La situation économique dans les pâtes et papiers et les inventaires élevés expliquent cette fermeture. Par ailleurs, Consolidated-Bathurst ferme son usine de papier-journal de Port-Alfred du 25 juillet au 8 août, tandis qu'Abitibi-Price a aussi fermé temporairement ses installations. Au total, 6,000 travailleurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont touchés.

Southam: baisse des profits

À cause d'une baisse de ses revenus publicitaires, le groupe Southam enregistre une chute de 37% de ses profits au premier semestre 1982. Malgré une certaine amélioration au second trimestre, les profits sont tombés à \$15.3 millions, ou \$1.03 par action, sur des revenus de \$414 millions, à comparer avec des profits de \$24.3 millions, ou \$1.96 par action, sur des revenus de \$391 millions au premier semestre 1981. Le volume publicitaire a baissé de 11.3% au second trimestre, dont 13.1% pour le seul mois de juin. Un gain extraordinaire de \$2.4 millions ramène à 37% la baisse des profits du groupe de presse.

Encore du pessimisme

Woods Gordon ne prévoit pas la fin de la récession au Canada avant l'automne et estime que le produit national brut réel va y baisser trois fois plus vite qu'aux États-Unis cette année. Dans son bulletin trimestriel, la firme de conseillers en gestion prévoit encore un déclin de 3% dans la production réelle au Canada, contre seulement 1% aux États-Unis. Woods Gordon estime que le budget du 28 juin aura un peu ou pas d'impact sur l'économie. Sa boule de cristal lui annonce un «prime rate» canadien de 15 à 16% fin 82; il est de 17.75% actuellement.

En raccourci

Neuf banques, dont la Banque Nationale, accordent un crédit de \$80 millions aux chemins de fer brésiliens pour appuyer un contrat avec Bombardier... Stelco émet pour \$85 millions d'actions privilégiées à \$25 l'unité et dotées d'un dividende annuel de 14.5%... Le bénéfice net de Royal Trustco a baissé de 41.7% au second trimestre par rapport à 1981: il est de \$7.2 millions... Propriété à 75% des Mines Noranda, la mine de zinc Little River cessera de fonctionner le 4 octobre, entraînant la mise à pied de 561 personnes d'ici novembre au Nouveau-Brunswick... The Consumers' Gas Company sera inscrite le 26 juillet à la Bourse de Montréal... Moody's réévalue la cote «AAA» de la Colombie-Britannique... QMG Holdings n'aura qu'un intérêt non contributif de 10% dans la propriété aurifère Destor... Un grand jury fédéral a formellement inculpé Mitsubishi pour espionnage industriel à l'endroit d'IBM.

Marie-Agnès Thellier

LES COMPAGNIES MOLSON LIMITÉE



M. Eric H. Molson

M. John P. Rogers

M. Dan V. Pleshoyano

Les Compagnies Molson Limitée annoncent les nominations suivantes: Monsieur Eric H. Molson est nommé vice-président du Conseil d'administration des Compagnies Molson Limitée. Auparavant président des Brasseries Molson du Canada Limitée, monsieur Molson demeurera à Montréal où il exercera ses nouvelles fonctions.

Monsieur John P. Rogers est nommé vice-président directeur et chef de l'exploitation des Compagnies Molson Limitée. Monsieur Rogers fut également élu au Conseil d'administration des Compagnies Molson Limitée lors de l'assemblée annuelle des actionnaires tenue le 28 juin dernier. Occupant auparavant le poste de vice-président directeur des Brasseries Molson du Canada Limitée, monsieur Rogers exercera ses nouvelles fonctions au siège de la Compagnie à Toronto.

Monsieur Dan V. Pleshoyano est nommé vice-président directeur, secteur Brasseries des Compagnies Molson Limitée, et président des Brasseries Molson du Canada Limitée. Auparavant vice-président principal Planification et Développement des Compagnies Molson Limitée, monsieur Pleshoyano remplira ses nouvelles fonctions au bureau principal des Brasseries Molson à Montréal.

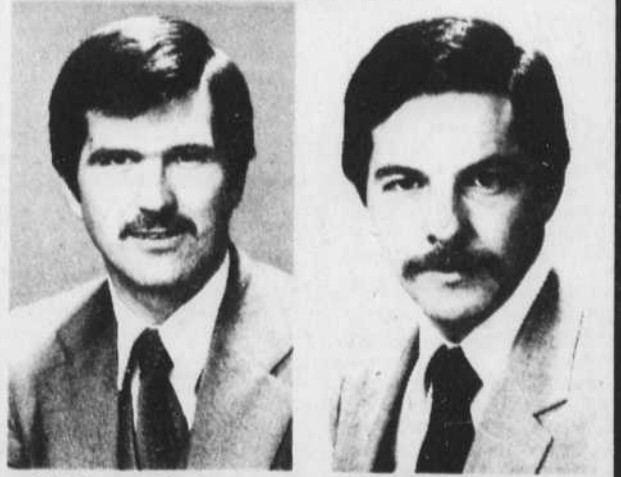
Les Compagnies Molson Limitée, société canadienne à exploitation diversifiée, comprennent les Brasseries Molson du Canada Limitée, Diversy Corporation, Beaver Lumber Company Limited (Le Castor Bricoleur), Willson Spécialiste de Bureau Ltée et Seaway/Midwest Ltée.

SOCIÉTÉ D'ALUMINIUM REYNOLDS (CANADA) LIMITÉE

Avis de Dividende
AVIS est par la présente donné aux détenteurs des premières actions privilégiées 4 1/2% de SOCIÉTÉ D'ALUMINIUM REYNOLDS (CANADA) LIMITÉE que le Conseil d'Administration de ladite compagnie a déclaré (au taux de 4 1/2% par année sur la valeur au pair) un dividende de \$1.19 par action sur les premières actions privilégiées 4 1/2% émises par la Compagnie, pour le trimestre se terminant le 31 juillet 1982 et que ledit dividende sera payé le 1er août 1982 par chèques adressés aux actionnaires inscrits au registre le 1er juillet 1982. Cap-de-la-Madeleine, 15 juillet 1982. PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

C. Hillier
Le secrétaire

Coopers & Lybrand | L'aliberté, Lanctôt, Morin & Associés | comptables agréés



K. Steven Clarke, c.a.

Bernard Lauzon, c.a.

Les Associés de Coopers & Lybrand et de L'aliberté, Lanctôt, Morin & Associés, comptables agréés, sont heureux d'annoncer l'admission à leurs sociétés de messieurs K. Steven Clarke et Bernard Lauzon. Messieurs K. Steven Clarke et Bernard Lauzon seront rattachés respectivement aux services de vérification et d'évaluation du bureau de Montréal.

SCHERING CANADA INC.



Roger J. Southam

Monsieur J. M. Fearon, président de Schering Canada Inc., est heureux d'annoncer la nomination de M. Roger J. Southam au poste de directeur des acquisitions et du développement de l'entreprise.

M. Southam apporte à Schering plusieurs années d'expérience dans les produits pharmaceutiques et de vastes connaissances en planification et en développement de l'entreprise. Il est titulaire d'un baccalauréat des sciences de l'université Sir George Williams et d'une maîtrise en administration, option commercialisation et finances, de l'université McGill. Schering est au Canada l'un des principaux fabricants de spécialités pharmaceutiques et vétérinaires, ayant son siège social à Pointe Claire au Québec où M. Southam exercera ses fonctions.

LESAGE LAMOTHE COSSETTE

OPTICIENS D'ORDONNANCES

AVIS:

En juillet, nos bureaux seront ouverts du lundi au vendredi de 9h à 18h.

En août, ils seront ouverts les mêmes jours aux mêmes heures sauf le jeudi de 9 h. à 21h.

PRESCRIPTIONS DE LUNETTES LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES OU RIGIDES LENTILLES PROGRESSIVES — YEUX ARTIFICIELS

MONTREAL

• 3425, rue Saint-Denis (métro Sherbrooke)
• 5000, boul. Saint-Laurent (boul. Saint-Joseph)

CARTIERVILLE

• POLYCLINIQUE de Montréal
12245, rue Grenet (boul. Gouin)

LAVAL

• POLYCLINIQUE MÉDICALE CONCORDE
300 est, boul. de la Concorde (Duvernay)

ST-JÉRÔME

• MICHEL LAURENDEAU
221 rue St-Georges
(514) 436-2893

UN SEUL NUMÉRO DE TÉLÉPHONE 845-4221

Earl Weaver est suspendu pour une semaine

BALTIMORE (AP) — Le président de la Ligue américaine de baseball, Lee MacPhail, a imposé hier une suspension d'une semaine, assortie d'une amende de \$2,000, au gérant des Orioles de Baltimore, Earl Weaver, pour avoir frappé l'arbitre Terry Cooney, la semaine dernière.

Weaver a refusé d'en appeler de la décision et il a été remplacé hier soir par l'un des instructeurs de l'équipe, Carl Ripken Sr. Le gérant des Orioles a d'abord été expulsé par l'arbitre Cooney lors du match de vendredi entre les Orioles et les Mariners de Seattle.

Puis samedi, il a frappé Cooney au visage à la suite d'une discussion au premier but.

Il s'agit de la suspension la plus sévère imposée par MacPhail depuis qu'il occupe la présidence de la Ligue américaine, en 1974. Par contre, le verdict n'a pas plu au directeur-exécutif de l'Association des arbitres, Richie Phillips, qui estime que la suspension n'est pas suffisamment sévère.

«Nous sommes déçus, a-t-il dit. Il aurait pu être suspendu

jusqu'à la fin de la saison. Je comprends cependant que MacPhail n'ait pas voulu nuire aux joueurs, à l'équipe et aux amateurs. Mais nous croyons que Weaver aurait dû écoper d'une suspension plus sévère, d'au moins 15 jours et de \$10,000.»

Après avoir étudié les séquences de l'incident sur bandes vidéo, MacPhail a tiré la conclusion suivante:

«L'arbitre Cooney fait état dans son rapport que le gérant Earl Weaver l'a frappé à deux reprises lors d'une discussion survenue à la quatrième

manche du match de samedi dernier.»

«Weaver a admis qu'il y a eu un contact physique pendant l'engueulade. Par contre, il s'agissait définitivement d'un geste non-intentionnel. En regardant plus attentivement les séquences, on note d'ailleurs nettement qu'il y a eu au moins un contact du doigt ou du poing de Weaver au visage de Cooney.»

«Toutefois, comme personne à part Weaver ne peut juger si le coup a été intentionnellement porté ou non, j'accepte sa version solennelle

Les Concordes ont également des atouts...

par Richard Milo

Les Concordes ont bel et bien raté leur décollage, vendredi dernier. Mais ceux qui ne retiennent que l'ampleur de leur défaite de 36-0 contre les Blue Bombers de Winnipeg, sans leur quart d'expérience au surplus, feraient mieux de corriger leur plan de vol pour la saison 1982.

■ Les Concordes possèdent en Joe Galat un instructeur de grande qualité. Malgré l'absence de Ken Johnson, les joueurs ont joué avec une agressivité peu commune face à un adversaire largement favori pour l'emporter. Galat, portant cravate et veston malgré la chaleur de 30 degrés, a même guidé ses troupes au pas de course de la sortie du vestiaire au banc des joueurs, où il est arrivé le premier!

■ Luc Toussignant, de Trois-Rivières, bien qu'insatisfait, de sa performance, a néanmoins démontré de belles qualités, complétant sept passes pour des gains de 101 verges, soit davantage que les 96 verges totalisées sans lui par l'attaque en première demie.

■ Le spectacle en général, tel que promis par le nouveau président du conseil d'administration, Edmond Ricard, s'est nettement amélioré. L'organiste Fernand Lapierre a pu mettre un peu de gaieté dans la défaite. Le spectacle de la mi-temps offert par les corps de clairons, composés d'adolescents et de quelques bouts de choux, de deux sexes, valait d'être vu. Et les «gentilles Alouettes» des années passées demeurent égales à elles-mêmes.

D'accord, le surnom choisi ne fait pas l'unanimité dans les deux langues. Les médias anglophones ont déjà retranché la première syllabe de Concorde, lui préférant 'Cordes lorsque l'occasion s'y prête. Et les francophones optent pour le singulier plutôt que le pluriel. Mais les uniformes de l'équipe-chandails rouge pompiers, culottes blanches, casques bleu marine — attirent l'œil et n'eût été de la trop forte opposition, d'un Dieter Brock en trop grande forme, les Concordes auraient pu offrir un spectacle haut-en-couleurs aux 14,700 personnes présentes à l'ouverture de leur saison locale, au Stade olympique.



L'avenir appartient maintenant à Sam Etcheverry, le président et directeur général de l'équipe, qui devra fournir à Joe Galat les armes nécessaires pour compléter l'arsenal des Concordes.

Galat a clairement démontré sa valeur. L'homme génère un enthousiasme très communicatif. L'instructeur a préparé un cahier de jeux offensifs divertissants, ajoutant même le jeu de la Statue de la liberté, et s'il pouvait compter sur deux ou trois «meilleurs joueurs» à des postes importants, son rêve de piloter une équipe professionnelle ne tournera pas au cauchemar.

Ce n'est pas tous les jours qu'un instructeur refuse d'utiliser un Toussignant, par exemple, pour ne pas le «brûler» devant son public. Au troisième quart, il a remplacé Steve Aloutte pour les mêmes raisons, estimant qu'il était injuste que le jeune quart-arrière vive de telles difficultés à son premier match professionnel.

En attendant de l'aide, Galat a innové en faisant appel à un psychologue, le Dr Francis J. Lodato, lundi. Le docteur, originaire du Connecticut, aurait déjà amélioré le jeu d'au moins deux seconds de ligne des Giants de New York, Harry Carson et Dan Lloyd, à l'époque où Galat occupait le poste d'instructeur adjoint avec l'équipe de la Ligue nationale.

Le psychologue agira comme «motivateur» et Galat espère ainsi que certains joueurs sans expérience assimileront ainsi plus rapidement les rudiments du métier, que d'autres oublieront plus facilement leurs erreurs pour ensuite offrir un meilleur rendement sur le terrain.

Sans budget, Galat recrute des renforts parmi les joueurs congédiés par d'autres équipes de la LCF. Mais un psychologue ne suffit pas, il devra maintenant obtenir de la direction l'autorisation financière de recruter parmi les prochains congédiés de la Ligue nationale pour colmater des «trous».

Faut-il le répéter. Malgré toute la bonne volonté du monde, malgré l'utilisation d'un quart-arrière francophone, l'amélioration du spectacle en général, les Concordes devront obligatoirement améliorer leur équipe sur le terrain s'ils entendent regagner l'appui et le respect des amateurs de football.

George Allen a réussi un coup de maître en amenant Joe Galat à Montréal, le convainquant de quitter son poste d'instructeur adjoint des Oilers de Houston pour diriger les Alouettes. Mais Galat devra maintenant obtenir une meilleure collaboration de la nouvelle administration des Concordes pour remporter des victoires et ainsi ranimer l'enthousiasme des amateurs de football de la métropole. Car il n'y avait même pas 15,000 personnes, même s'il était possible d'acheter deux billets pour le prix d'un.

Au Challenge Player's du 14 au 22 août

Andrea Jaeger, l'autre enfant prodige du tennis

par François Lemenu

À un âge où la patience est une vertu rarement cultivée, Andrea Jaeger, 17 ans, se croit capable d'«user» les joueuses les plus chevronnées. Installée au fond du court comme d'autres prennent du soleil allongées au bord de la piscine, Jaeger, quatrième raquette féminine au monde, est prête à tenir un siège de trois heures s'il le faut pour venir à bout d'une rivale particulièrement tenace. C'est ainsi qu'elle compte à son tableau de chasse Chris Evert-Lloyd (trois victoires cette année), Tracy Austin, un autre métro-mètre, et Martina Navratilova.

«Si je suis parfois impatient dans la vie, je ne le suis jamais sur un court de tennis, explique Andrea Jaeger, venue à Montréal pour mousser le Challenge Player's qui réunira 16 des 17 meilleures joueuses du 14 au 22 août

prochain au Stade Jarry. Je joue pour gagner et je suis prête à passer trois heures sur un court pour éliminer une rivale.»

Jaeger, l'autre enfant prodige du tennis américain avec Tracy Austin, se rappelle ainsi avoir remporté un point chez les juniors au terme d'un échange de 20 minutes! En fait de patience et de concentration, il est difficile de faire mieux.

Jaeger estime qu'il s'agit là autant d'un trait de caractère que d'un long apprentissage. Comme la majorité des Américaines de son âge, elle a appris à jouer au tennis sur la terre battue ou le «hard-court», deux surfaces plus lentes que le gazon.

Professionnelle depuis l'âge de 14 ans, Jaeger doit concilier le tennis et les études, ce qui n'est pas facile pour qui-conque participe à plus de vingt tournois par année sur

les cinq continents.

Aussi doit-elle mettre les bouchées doubles à la maison afin d'être à jour dans ses études. Elle commencera en septembre sa dernière année au secondaire et elle souhaite un jour fréquenter l'université, comme sa soeur Suzi, elle aussi excellente joueuse de tennis. Mais le sport prend actuellement une trop grande place dans sa vie pour pouvoir mener deux carrières de front.

«Le tennis ne dure qu'un temps, dit-elle. Une carrière n'est pas éternelle et une blessure peut l'écourter encore davantage. C'est pourquoi les études attendront.»

La vie d'une joueuse professionnelle n'est pas de tout repos. Aussi Andrea Jaeger se compte-t-elle chanceuse d'avoir de bonnes amies sur le circuit et surtout la présence presque continue d'un membre de sa famille. Hier, elle était accompagnée de sa soeur, de trois ans son aînée. Durant les tournois, son père Roland, un ancien boxeur amateur d'origine suisse, lui sert à la fois d'entraîneur, de conseiller et d'ami.

«Il est très important d'avoir quelqu'un avec qui fêter une victoire ou se consoler d'une défaite», dit Jaeger qui s'exprime très facilement avec l'assurance de quelqu'un qui n'en est pas à sa première interview.

À 17 ans, Andrea Jaeger est déjà millionnaire, ses gains en carrière s'élevant à quelque \$800,000. Elle affirme n'avoir rien changé à son rythme de vie et qu'elle demeure une adolescente encore amoureuse du tennis. Une seule chose peut être changée: sa tête, Jaeger a en effet coupé ses longs cheveux.

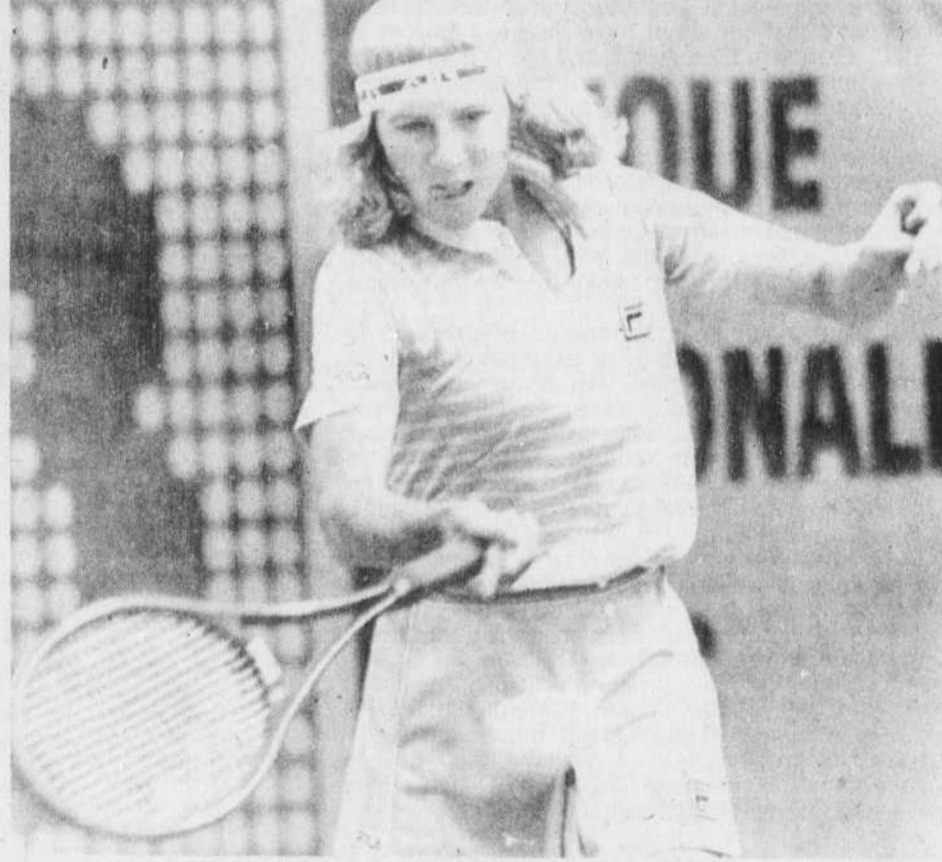
Pour le reste, elle est demeurée la même.

«J'ai mon permis de conduire depuis un an et pourtant je n'ai pas de voiture. Je pourrais m'offrir une superbe voiture sport mais j'estime qu'il s'agirait d'une dépense inutile.»

Le succès ne lui a donc pas monté à la tête. Au contraire, elle pense davantage aux autres, comme en témoigne sa participation au «Hunger Project» d'Harold Solomon, l'an dernier. Ce projet, fondé il y a quatre ans, est essentiellement un organisme qui pour mission de communiquer les informations sur la faim dans le monde.

Jaeger, qui n'a pas perdu le sens des valeurs, a pris part à une exposition en Floride et à une course cycliste à laquelle ont également participé John McEnroe et Eliot Teltscher.

«Cela prouve qu'il est possible d'être une vedette tout en ayant les deux pieds sur «les courts».



Andrea Jaeger, qui participera au Challenge Player's au Stade Jarry, a remporté son premier tournoi professionnel à l'âge de 14 ans et huit mois. (Photolaser CP)

BASEBALL

Ligue Nationale

Lundi
Los Angeles 2, Montréal 1
Chicago 6, Houston 5
Pittsburgh 5, Cincinnati 4
Atlanta 4, St-Louis 1
Philadelphie 7, San Diego 6

Mardi
Houston à Chicago
Pittsburgh à Cincinnati
Atlanta à St-Louis
Philadelphie à San Diego
Montréal à Los Angeles
New York à San Francisco

Aujourd'hui
Houston, Ryan (9-9) à Chicago, Ripley (3-1), 13 h 05.
New York, Falcone (4-6) à San Francisco, Laskey (7-7), 15 h 05.

Pittsburgh, McWilliams (5-4) à Cincinnati, B. Shirley (2-7), 19 h 35.
Atlanta, Walk (8-6) à St-Louis, Mura (6-7), 20 h 35.
Philadelphie, Ruthven (7-7) à San Diego, Lollar (10-3), 22 h 05.
Montréal, Rogers (11-4) à Los Angeles, Valenzuela (13-7), 22 h 35.

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

pb cmoy.
Oliver, Mil 332 107 322
Knight, Hou 344 110 320
Landreaux, LA 297 74 312
Pena, Pgh 230 90 310

Ligue Américaine

Lundi
Toronto 4, Kansas City 2
Californie 6, Baltimore 5
Cleveland 5, Oakland 4
Boston 9, Texas 5
Chicago 6, Detroit 0
New York 5, Seattle 3
Minnesota 6, Milwaukee 4

Mardi
Kansas City à Toronto
Californie à Baltimore
Oakland à Cleveland
Texas à Boston
Seattle à New York
Milwaukee à Minnesota

Aujourd'hui
Kansas City, Blue (6-7) à Toronto, Clancy (8-7), 19 h 30
Texas, Hough (7-8) à Boston, Eckersley (10-7), 19 h 35
Chicago, Kosman (2-4) à Detroit, Morris (11-9), 19 h 35
Oakland, T. Underwood (5-4) à Cleveland, Denny (6-10), 19 h 35
Californie, Forsch (9-7) à Baltimore, Flanagan (6-8), 19 h 35
Seattle, F. Bannister (9-5) à New York, Morgan (5-4), 20 h
Milwaukee, Haas (6-5) à Minnesota, Viola (3-1), 20 h 35

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

pb cmoy.
Gantner, Mil 214 74 346
Wilson, KC 281 96 342
Harrar, Cle 342 113 330
Hrabeik, Min 309 102 320
Parrish, Det 305 77 325
Yount, Mil 342 112 327
Bonnell, Tor 261 85 326
Cooper, Mil 348 112 322
Paciorek, Chi 281 89 317
McRae, KC 340 106 312

Circuits: Thomas, Milwaukee, 22; ReJackson, Californie, 22; Thornton, Cleveland, 20; Ogilvie, Milwaukee, 20.

Points produits: McRae, Kansas City, 82; Cooper, Milwaukee, 71.

Buts volés: Henderson, Oakland, 87; Wathan, Kansas City, 26; Garcia, Toronto, 25.

Lanceurs (12 décisions): Vuckovich, Milwaukee, 10-4, 714, 3.12; Zahn, Californie, 10-4, 714, 3.19.

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
PHILADELPHIE	51	39	.567	—
ST. LOUIS	51	41	.554	—
MONTREAL	47	43	.522	4
PITTSBURGH	46	43	.517	4½
NEW YORK	42	49	.462	9½
CHICAGO	38	56	.404	15

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
ATLANTA	55	34	.618	—
SAN DIEGO	50	41	.549	6
LOS ANGELES	49	44	.527	8
SAN FRANCISCO	43	49	.467	13½
HOUSTON	40	50	.444	15½
CINCINNATI	34	57	.374	22

LIGUE AMERICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
MILWAUKEE	53	36	.596	—
BOSTON	53	37	.589	½
BALTIMORE	47	40	.540	5
NEW YORK	44	42	.512	7½
DETROIT	45	43	.511	7½
CLEVELAND	44	43	.506	8
TORONTO	42	47	.472	11

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
CALIFORNIE	52	39	.571	—
KANSAS CITY	48	41	.539	3
CHICAGO	46	42	.523	4½
SEATTLE	46	45	.505	6
OAKLAND	38	55	.409	15
TEXAS	35	51	.407	14½
MINNESOTA	30	62	.326	22½

Ligue Nationale

Lundi
Los Angeles 2, Montréal 1
Chicago 6, Houston 5
Pittsburgh 5, Cincinnati 4
Atlanta 4, St-Louis 1
Philadelphie 7, San Diego 6

Mardi
Houston à Chicago
Pittsburgh à Cincinnati
Atlanta à St-Louis
Philadelphie à San Diego
Montréal à Los Angeles
New York à San Francisco

Aujourd'hui
Houston, Ryan (9-9) à Chicago, Ripley (3-1), 13 h 05.
New York, Falcone (4-6) à San Francisco, Laskey (7-7), 15 h 05.

Pittsburgh, McWilliams (5-4) à Cincinnati, B. Shirley (2-7), 19 h 35.
Atlanta, Walk (8-6) à St-Louis, Mura (6-7), 20 h 35.
Philadelphie, Ruthven (7-7) à San Diego, Lollar (10-3), 22 h 05.
Montréal, Rogers (11-4) à Los Angeles, Valenzuela (13-7), 22 h 35.

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

pb cmoy.
Oliver, Mil 332 107 322
Knight, Hou 344 110 320
Landreaux, LA 297 74 312
Pena, Pgh 230 90 310

Ligue Américaine

Lundi
Toronto 4, Kansas City 2
Californie 6, Baltimore 5
Cleveland 5, Oakland 4
Boston 9, Texas 5
Chicago 6, Detroit 0
New York 5, Seattle 3
Minnesota 6, Milwaukee 4

Mardi
Kansas City à Toronto
Californie à Baltimore
Oakland à Cleveland
Texas à Boston
Seattle à New York
Milwaukee à Minnesota

Aujourd'hui
Kansas City, Blue (6-7) à Toronto, Clancy (8-7), 19 h 30
Texas, Hough (7-8) à Boston, Eckersley (10-7), 19 h 35
Chicago, Kosman (2-4) à Detroit, Morris (11-9), 19 h 35
Oakland, T. Underwood (5-4) à Cleveland, Denny (6-10), 19 h 35
Californie, Forsch (9-7) à Baltimore, Flanagan (6-8), 19 h 35
Seattle, F. Bannister (9-5) à New York, Morgan (5-4), 20 h
Milwaukee, Haas (6-5) à Minnesota, Viola (3-1), 20 h 35

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

pb cmoy.
Gantner, Mil 214 74 346
Wilson, KC 281 96 342
Harrar, Cle 342 113 330
Hrabeik, Min 309 102 320
Parrish, Det 305 77 325
Yount, Mil 342 112 327
Bonnell, Tor 261 85 326
Cooper, Mil 348 112 322
Paciorek, Chi 281 89 317
McRae, KC 340 106 312

Circuits: Thomas, Milwaukee, 22; ReJackson, Californie, 22; Thornton, Cleveland, 20; Ogilvie, Milwaukee, 20.

Points produits: McRae, Kansas City, 82; Cooper, Milwaukee, 71.

Buts volés: Henderson, Oakland, 87; Wathan, Kansas City, 26; Garcia, Toronto, 25.

Lanceurs (12 décisions): Vuckovich, Milwaukee, 10-4, 714, 3.12; Zahn, Californie, 10-4, 714, 3.19.

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
PHILADELPHIE	51	39	.567	—
ST. LOUIS	51	41	.554	—
MONTREAL	47	43	.522	4
PITTSBURGH	46	43	.517	4½
NEW YORK	42	49	.462	9½
CHICAGO	38	56	.404	15

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
ATLANTA	55	34	.618	—
SAN DIEGO	50	41	.549	6
LOS ANGELES	49	44	.527	8
SAN FRANCISCO	43	49	.467	13½
HOUSTON	40	50	.444	15½
CINCINNATI	34	57	.374	22

LIGUE AMERICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
MILWAUKEE	53	36	.596	—
BOSTON	53	37	.589	½
BALTIMORE	47	40	.540	5
NEW YORK	44	42	.512	7½
DETROIT	45	43	.511	7½
CLEVELAND	44	43	.506	8
TORONTO	42	47	.472	11

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
CALIFORNIE	52	39	.571	—
KANSAS CITY	48	41	.539	3
CHICAGO	46	42	.523	4½
SEATTLE	46	45	.505	6
OAKLAND	38	55	.409	15
TEXAS	35	51	.407	14½
MINNESOTA	30	62	.326	22½

Vladimir Smirnov est dans un état désespéré

ROME (AFP) — Il n'existe pratiquement plus aucun espoir de sauver le champion olympique au fleuret Vladimir Smirnov victime, lundi, au Palais des sports de Rome d'un grave accident face à l'Allemand de l'Ouest Mathias Behr, a laissé entendre hier à Rome le deuxième communi-

qué de la polyclinique Gemelli.

L'état de santé du Soviétique selon le communiqué, signé par les professeurs Gianfranco Rossi et Emilio Tressalti, est le suivant: «Coma profond, miardiade à réactif, encéphalogramme plat, apnée et hypotension. La situation clinique s'est détériorée et il n'y a aucune réponse positive au traitement appliqué.»

Vladimir Smirnov ne respire depuis lundi soir qu'avec l'aide d'un appareil.

Son état est généralement considéré comme désespéré et les chirurgiens qui assistent le champion olympique ont semble-t-il renoncé à toute opération.

Le gérant des Reds a vu la jeune femme se tuer

CINCINNATI (AP) — Le coroner du comté de Hamilton, en Ohio, a identifié hier le corps de la jeune femme qui a trouvé la mort en chutant d'un balcon supérieur du Stade Riverfront à Cincinnati, lundi, lors de la troisième manche du match opposant les Reds aux Pirates de Pittsburgh.

Elle est restée étendue au sol un bon moment pendant qu'un groupe de techniciens paramédicaux tentaient vainement de la ranimer.

«Son cœur ne battait déjà plus lorsque l'on s'est porté à

liée dans la banlieue de Montgomery. Elle est morte des suites de plusieurs blessures à la tête.

Assise dans les bancs rouges, l'infortunée a chuté tête première sur le balcon vert, environ dix mètres plus bas. Selon les témoins, elle n'est tombée sur personne.

Elle est restée étendue au sol un bon moment pendant qu'un groupe de techniciens paramédicaux tentaient vainement de la ranimer.

«Son cœur ne battait déjà plus lorsque l'on s'est porté à

son secours», a d'ailleurs précisé le technicien Clay Corwish.

À la suite de l'accident, les joueurs des Pirates ont profité d'un changement de lanceur pour sortir de leur abri et observer l'horrible scène.

De son côté, le gérant des Reds, John McNamara, a vu tomber la jeune Schneeman: «J'ai malheureusement assisté à l'impact de la chute, a-t-il indiqué. Je ne peux expliquer ce que j'ai ressenti dans les circonstances. C'est à en couper le souffle.»

Ferdinand de retour avec les Concordes

La fugue du porteur de ballon Denny Ferdinand aura été de courte durée. Après avoir déserté les Concordes il y a peine une semaine, Ferdinand, a signé, hier, une entente de deux ans avec la formation montrealaise.

Ferdinand, qui portait l'an dernier les couleurs des Alouettes junior, avait impressionné l'instructeur Joe Galat lors du dernier camp d'entraînement. Il sera surtout utilisé sur les unités spéciales.

De plus les Concordes ont annoncé qu'ils avaient embauché le second extérieur canadien John Martini. Retraçonné par les Argonauts de Toronto, Martini sera à l'essai pour une période de 14 jours.

Martini, qui en est à sa cinquième saison comme professionnel, avait été le premier choix des Tiger Cats de Hamilton en 1977.

Beat Breu récidive à L'Alpe d'Huez

L'ALPE D'HUEZ, France (AFP) — Le Suisse Beat Breu, déjà vainqueur au Pla d'Adet la semaine dernière, a récidivé, hier, à l'Alpe d'Huez, s'affirmant ainsi comme le meilleur grimpeur spécifique du 69e Tour de France. Mais, comme lors des étapes précédentes, cette victoire n'affecte en rien le Français Bernard Hinault, cinquième de l'étape, qui conserve facilement son maillot jaune.

Cette 16e étape Ocières Merlette-L'Alpe d'Huez a consacré les valeurs déjà établies. Comme au Pla d'Adet, le français Robert Alban a terminé deuxième, l'Espagnol Alberto Fernandez troisième. Le Français Bernard Vallet rétrograde de la quatrième à la huitième place, précédé par son compatriote Raymond Martin, Hinault, et les Néerlandais Joop Zoetemelk et Peter Winzen.

Au classement général, Zoetemelk reste deuxième à 5 min 26 sec de Hinault et Breu prend la troisième place à 9 min 04 sec.

CARTES D'AFFAIRES

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
SWABEY MITCHELL
HOULE, MARCOUX & SHER
625, Ave du Président Kennedy
Montréal - 845-7126

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

LAVERY, O'BRIEN
Avocats
Claude Lavery, c.r.
M. Carlyle Johnson, c.r.
James C. Smith, c.r.
Paul P. Carrère
Douglas S. Ph

Les cigales de l'Outaouais

L'OPPOSITION officielle aux Communes a raison de vouloir faire un débat majeur du projet de loi C-125 qui devrait autoriser le gouvernement fédéral à emprunter \$11 milliards. C'est la bagatelle lui permettant de doubler un déficit mal calculé l'automne dernier, qui atteindra près de \$20 milliards, et probablement plus. L'adoption de cette loi serait la plus forte autorisation d'emprunt jamais consentie par le Parlement canadien, aux fins d'un budget qui n'a même pas la vertu d'être expansionniste. Le leader conservateur, M. Joe Clark, dénonce, devant l'ampleur phénoménale de ce projet d'emprunt supplémentaire, l'absence du moindre plan un peu systématique de réduction et de contrôle des dépenses fédérales et demande à ses vis-à-vis d'avoir la décence de «pratiquer ce qu'ils prêchent», tant c'est une insulte à l'intelligence des citoyens que de jouer à la cigale sans remettre en cause ses prodigalités.

Comme il fallait lui donner raison immédiatement et avec éclat, le comité des comptes publics des Communes était hier un bel exemple, parmi d'autres, de cette incurie. Des \$7 milliards qu'Ottawa dépensera cette année en prestations d'assurance-chômage, faut-il comprendre du témoignage du vérificateur général du Canada, M. Kenneth Dye, il est impossible de savoir quelle somme est dépensée en trop. Cela pourrait équivaloir à quelques centaines de millions, puisqu'on en était à \$290 millions en 1978, mais on a cessé de compiler les erreurs sous prétexte que de nouveaux modes de vérification viendraient un jour y mettre de l'ordre. C'est en évoquant des exemples de ce genre que M. Dye et son prédécesseur, M. James MacDonnell, déclaraient récemment que le Canada s'en allait à sa ruine si les gouvernements et notamment le gouvernement fédéral ne se décidaient pas à réduire leurs déficits en examinant la pertinence de chacun de leurs programmes de dépense.

Cet exercice, plusieurs provinces, surtout les plus pauvres, l'ont fait dans le déchirement. Le Québec ne s'est pas encore résolu à couper des programmes entiers, mais il a soumis les ministères et les agences gouvernementales, à des cures d'amaigrissement qui ont parfois dépassé les bornes du tolérable. Il est temps que le gouvernement central s'impose une discipline semblable, et fasse aussi la fourmi.

Le gouvernement libéral n'a jamais attaqué ce problème autrement que par des sautes de zèle mort-né, des prévisions de coupures au petit bonheur, et une sorte de fatalisme devant l'inefficacité du ferme propos, dans un système où la grosseur de la machine excipe toutes les carences du contrôle.

Encore est-il curieux de constater que la détermination de couper les dépenses fédérales a été plus vive durant des périodes où les difficultés économiques étaient moins aiguës qu'aujourd'hui. En décembre 1975, au moment où il annonçait le programme anti-inflation, le gouvernement avait voulu réduire de 5%

ses prévisions de dépenses déjà annoncées et avait surtout proposé un plan de réduction beaucoup plus équitable que celui, simpliste, que M. MacEachen a annoncé à la fin de juin dernier. On ne gelait les salaires que des fonctionnaires les mieux rémunérés, on abolissait certains organismes à utilité douteuse, on remettait en cause des programmes de construction d'édifices gouvernementaux. Il est vrai qu'une bonne partie de ces réductions ne touchaient à rien d'existant et se donnaient des grands airs de sacrifice en coupant simplement dans des espérances. Mais au moins cherchait-on un peu mieux à étaler ces sacrifices à travers l'appareil gouvernemental. La routine reprit néanmoins le dessus jusqu'au grand repentir de 1979 quand le premier ministre, de retour du sommet économique de Bonn, s'adressa à la nation pour annoncer solennellement une réduction de \$2,5 milliards des dépenses, environ 5%, à nouveau, des crédits prévus. Cette fois on avait touché 187 programmes de 29 ministères. Mais on n'eut pas le loisir de se demander s'il s'agissait de coupures réelles ou imaginaires. Le gouvernement fut défilé quelques mois plus tard.

Le gouvernement Clark faillit prendre le mal à la racine, en imposant aux ministères un système de financement global qui aurait forcé chacun à faire de sérieux arbitrages. Il songeait aussi à recourir au système des «sunset laws», par lequel on revoyait périodiquement l'ensemble des programmes gouvernementaux pour éliminer ceux qui ont perdu leur sens. C'est sur les conservateurs, toutefois, que le soleil s'est couché, et le gouvernement Trudeau seconde manière a sans doute jugé qu'une telle philosophie ne portait pas bonheur. Son dernier budget se contente, par exemple, de sabrer dans les salaires des fonctionnaires. C'est plus visible, moins difficile à administrer, et tout simplement insuffisant.

Il est certain qu'un programme de compressions des dépenses gouvernementales ne ferait pas chuter le déficit de façon vertigineuse. Mais devant le labyrinthe kafkaïen qu'est devenu le gouvernement central avec ses 500.000 employés, ses sociétés de la couronne, agences, commissions, offices et administrations, qu'on a renoncé à dénombrer une fois pour toutes, nul ne croira qu'on n'aurait pu aller chercher là, dans le superflu, les \$100 millions qu'on extirpera des versements de retraite aux personnes âgées, ou les \$155 millions qu'on reprendra des allocations familiales. Des bricoles, comme le demi-million de dollars tout juste dépensé pour équiper les fonctionnaires de mallettes, jusqu'aux souffres insondables que sont des organismes comme Énergie atomique du Canada qui bouffe maintenant près d'un milliard, l'administration fédérale est remplie de petits et grands miroirs qui lui renvoient son image de luxe au milieu de la crise. Et on emprunte pour se le payer, puisqu'il n'y a qu'à tendre la main. Dire qu'on riait, autrefois, du simplisme crédiste.

Lise BISSONNETTE

Les nouvelles solidarités

Le gouvernement du Québec, lorsqu'il s'est agi de résoudre en catastrophe le problème de l'équilibre de ses finances publiques, a tenté de parler le langage de la solidarité. Mais sa démarche, entachée d'un opportunisme trop flagrant, a été accueillie avec un tel cynisme que le mot a été, sinon répudié, du moins vite retiré de la circulation.

L'emprunt en outre était trop évident. Le Parti socialiste français, alors au pouvoir depuis à peine un an, et encore en pleine lune de miel, jouait aussi de cette même corde au moment où les difficultés économiques, consécutives à la dévaluation du franc, allaient l'atteindre de plein fouet.

Le mot donc a vite perdu de son hypothétique pouvoir de mobilisation, qui a fondu comme neige au soleil au printemps 82. D'autant que l'opinion de gauche au Québec n'a pas mordu à l'hameçon, c'est le moins qu'on puisse dire.

On ne peut cependant que déplorer l'échec d'une telle tentative, même aussi timide, pour peu que l'on tienne au projet d'une société plus juste, tendue vers l'objectif d'une égalité plus réelle entre ses membres. Car l'apparat de plus en plus clairement, dans la conjoncture présente, que la solidarité, une nouvelle solidarité entre les groupes sociaux, reste le seul moyen d'édifier cette société plus juste, moins inégalitaire.

Pour peu en effet que les économistes connaissent les sujets dont ils nous entretiennent, la récession qui frappe actuellement toutes les nations industrialisées — à l'exception d'une étroite frange à l'extrémité orientale du continent asiatique — sera de plus longue durée qu'on ne l'avait d'abord cru. On n'écartera plus qu'une véritable reprise de la croissance ne soit pas au rendez-vous des années quatre-vingt.

Les conséquences sont limpides: les richesses à partager au cours de ces an-

nées seront moins abondantes, le gâteau plus réduit. Il se pourrait même qu'on assiste à une baisse générale et prononcée du niveau de vie.

Qui portera le fardeau de cette baisse? Par quels mécanismes ce fardeau sera-t-il réparti? Dans quelle mesure cette redistribution du fardeau de la pénurie se traduira-t-elle par des inégalités encore plus graves que celle que l'on relève à l'heure actuelle? Ou, pour retourner la question dans un sens plus positif, la récession présente ne serait-elle pas l'occasion d'un nouveau partage, d'une répartition plus égalitaire des charges et des avantages?

Voilà autant d'interrogations qui devraient passionner un esprit de gauche, ce qui ne semble pas être le cas. Car la tentative avortée du Parti québécois de relancer le débat sur le thème des solidarités a paru plutôt confirmer la sclérose de la pensée de gauche, enfermée qu'elle est dans des formules périmées, tournant à vide autour de rêves nébuleux.

Ainsi que les thèses de la nouvelle droite, dans leurs excès libertaires, sont en train de subir lamentablement l'épreuve du réel, la réflexion sur le thème de la solidarité, des solidarités nouvelles à établir, ne pourrait-elle pas fournir à la gauche une occasion de sortir de l'impasse, de retrouver une nouvelle efficacité sociale et politique.

Mais il faudrait que la gauche s'intéresse d'abord au bonheur des hommes, ici et maintenant, au lieu de s'en tenir à ce projet, plus ou moins mythique, et sans cesse reporté plus loin dans les temps, d'un nouvel âge où la politique absorberait tout le reste de l'activité humaine, au premier chef tout l'économique, à l'intérieur d'un système clos et autoritaire.

La gauche a deux réponses toute prêtes lorsqu'il est question d'égalité, de partage. La première réponse, c'est

qu'il faut prendre aux riches les surplus scandaleux qu'ils accaparent. Or les riches ont le défaut d'être trop peu nombreux; leurs biens distribués aux plus pauvres, qui eux sont légion, n'auraient pas plus d'effet sur le niveau de vie que le contenu d'un pétrolier éventré ne peut suffire à relever le niveau des eaux de la mer.

L'autre réponse de la gauche, qu'on entend surtout dans les milieux syndicaux, c'est qu'il faut, pour faire l'égalité, dispenser à tous les mêmes avantages que ceux dont profitent les groupes les plus forts, les membres des syndicats de la grande entreprise ou du secteur public.

L'égalité, oui, mais par le haut. Or une telle solution, dans la meilleure des hypothèses, suppose une croissance économique extraordinairement rapide, ce qui n'est absolument pas le cas présentement.

Une autre question se pose: que faire si, dans les conditions actuelles de pénurie, des avantages accordés à certaines catégories professionnelles deviennent des obstacles à la poursuite d'objectifs sociaux éminemment souhaitables, l'accès aux études supérieures par exemple ou l'amélioration des soins de santé? Retirer les avantages déjà accordés, ou renoncer à la poursuite des objectifs?

Le dilemme se pose, ici comme ailleurs. Ou les groupes socio-économiques les mieux nantis, les plus capables de défendre leurs «droits acquis», n'en acceptent pas moins de négocier la part du fardeau qu'ils portent, ou les gouvernements seront tentés de recourir à des mesures autoritaires pour imposer une répartition plus équitable de la baisse du niveau de vie. Or qui niera que de telles mesures coercitives, unilatérales, portent en elles-mêmes le germe de graves perturbations.

Jean FRANCOEUR

Remaniements en Pologne

Le général Jaruzelski débâta le terrain à droite et à gauche: tel est le sens des remaniements à la tête du parti ouvrier polonais que vient de décider le comité central.

À «droite», M. Kubiak, un professeur de sciences humaines, réputé libéral, presque inconnu il y a encore un an lorsqu'il fut promu à la fois membre du bureau politique et secrétaire, perd son poste au secrétariat. À «gauche», M. Olszowski connaît le même sort: il continue de siéger au bureau politique, mais il n'exerce plus les fonctions de secrétaire chargé de la propagande et de l'information.

Le recul de M. Olszowski constitue évidemment l'élément majeur de ce plénum. Ce dirigeant paraissait, depuis des années, promis aux fonctions suprêmes. Du temps de M. Gierek déjà, il critiquait vivement la politique du premier secrétaire, ce qui lui valut une semi-dégrâce. En ce temps-là, il prônait une réforme économique. Il crut que l'heure de la revanche était venue lorsque les grévistes de Gdansk provoquèrent la chute de M. Gierek. Sa revanche fut moins éclatante qu'il ne l'avait espéré.

Alors que M. Kania essayait en vain de reprendre en main les affaires du

pays, M. Olszowski cessait délibérément d'apparaître comme le champion des réformes. Il mettait l'accent sur le rétablissement de l'orthodoxie. N'était-il pas alors, aux yeux des militants les plus durs et des alliés soviétiques, le plus apte à ramasser le pouvoir basculant de M. Kania? Une fois encore, il fut privé de la première place quand le chef du parti fut obligé de se démettre.

Sans doute s'était-il rallié au général Jaruzelski. Mais, avec beaucoup d'autres, il pouvait penser que le pé-

INACTIVITÉ

riode militaire allait être brève, que, après avoir brisé les syndicats indépendants, courbé les dignitaires ecclésiastiques et mis les ouvriers au travail, les généraux reprendraient leurs occupations habituelles dans les casernes. Tel était sans doute le désir de Moscou. Le Kremlin ne peut envisager de gaieté de cœur le maintien pour une période indéfinie d'une junte à la tête d'un État socialiste.

Mais la «normalisation» est loin d'être achevée. Certes, un calme apparent est revenu. Sept mois après le coup d'État, le général Jaruzelski peut avoir

le sentiment d'avoir gagné la première manche. Son succès est cependant précaire. Les causes profondes de la crise qui a ébranlé la Pologne ces dernières années n'ont pas disparu: le divorce reste total entre le pouvoir et une société qui aspire de toute évidence à changer profondément le régime.

Comment apaiser cette société — qui a pour colonne vertébrale des institutions solides telle l'Église — sans alarmer les tenants de l'orthodoxie communiste? Les dirigeants actuels n'ont toujours pas résolu ce problème permanent et ils sont loin d'être d'accord entre eux sur la voie à suivre. Les déclarations dissonantes se sont multipliées ces derniers temps. Les uns prônent un compromis avec les militants de Solidarité pourvu qu'ils rejettent tout projet «aventuriste». Les autres condamnent radicalement toute suggestion d'entente avec l'«ennemi du socialisme».

Le général Jaruzelski a éloigné de l'exécutif du parti deux des hommes qui symbolisent des lignes politiques contradictoires. Le chef de la junte paraît ainsi avoir consolidé son pouvoir. Reste à savoir si, en Pologne, le parti et ses dirigeants ont véritablement le pouvoir qu'ils prétendent exercer. (Le Monde)

RECIPE

Recette du cru tout cuit

J'ai une grande-tante de sang indien qui m'a fait parvenir une recette surréaliste. Elle connaît — cette grande-tante — le tabac et la politique. Je vous la propose — la recette — avec le plus grand respect de la langue d'oïl.

Rôti de mouton à la québécoise. Vous prenez d'abord un lion britannique et un coq gaulois. Un contre un, moitié-moitié, comme dans la représentation francophone dans Petrofina.

Vous «décriguez» le lion et «décrétez» le coq. Vous les placez dans une «marmite». Vous arrosez le tout d'une bouteille de Chianti Classico Riserva Ducale 75. Ruffino ou d'un litre de jus de betterave.

Vous incorporez une pincée de flegme britannique à la Thatcher et une cuillerée athée ou agnostique d'école déconfectionnée. À ceci, vous ajoutez une poignée d'alphabets bilingues cuisinés dans les classeurs du secrétariat d'État.

Vous mettez ensuite une graine de Folies-Bergère et un zest d'Orangiste. Aussi un peu de vert de Paris, un Union Jack et un peu de farine appelée «fleur de lys» (Lis Flour Mills).

À ce mélange, vous additionnez un morceau de fer de l'Ungava et un clou de girofle extrait de la clôture de Town of Mount Royal. Puis un paquet de bleu-à-laver de la Renaissance (l'ancien club), trois chevreux du coq à Papineau et trois plumes du panache de Parizeau, plus trois lignes de la nouvelle Constitution, deux mots de français de Monsieur Broadbent, un silence de la députée québécoise, une feuille de Henri Bourassa, un article contracté du Toronto Star, une déclaration de René Lévesque, une caricature de Berthio et un comprimé de l'état des recherches sur les drogues fortes. Voilà pour les ingrédients.

Faites chauffer au troisième degré en brassant avec une louche, un oeil à Québec, l'autre à Ottawa.

Faites cuire à feu lent pendant cent ans jusqu'à ébullition, à 2082 degrés Celsius. Après quoi, sortez du four et vous avez un mouton tout tendre, croquant dans la meilleure tradition du pays, et qui fera la joie des touristes et une révolution de bile des indigènes.

Albert BRIE

LETRES AU DEVOIR

■ Cette Suisse du Moyen-Orient

Le Liban, jadis terre d'accueil, d'hospitalité et de chaleur est aujourd'hui un État noyé dans le sang, un pays soumis à la destruction, un enfer de terreur.

Le Liban dont le nom seulement inspirait la douceur, la beauté et la bonté est maintenant victime de ses propres qualités.

Il est victime de décisions politiques des super-puissances, victime de l'enjeu politique du Moyen-Orient, de l'hypocrisie des arabes et de l'ambition de ses invités et de ses voisins.

Il a ouvert ses bras au monde; aujourd'hui il le regrette et il en est triste.

On l'a dénommé la Suisse du Moyen-Orient; la Suisse en était fière, mais pas le reste du monde.

Mon Dieu, qu'a-t-il fait ce Liban pour subir cet horrible carnage?!

Le Liban mérite aujourd'hui la paix; la paix non seulement par l'arrêt des combats mais aussi par le départ des étrangers hostiles, ces mêmes étrangers qu'on avait accueillis à bras ouverts.

Que le Liban recouvre la tranquillité et la sérénité; que le vent de l'amour souffle à nouveau en direction de ce pays.

Genus du monde, enfants de la terre, jetez un regard sur la verdure et dites aux autres: Ne l'arrosez pas au sang et cessez de la piétiner.

Nabil GEDEON
Montréal, 15 juillet

■ La réplique de Taxi S.O.S.

Ce document a pour but de clarifier la confusion et les déclarations tendancieuses qui sont apparues dans les journaux, à la radio et à la télévision, dans lesquelles des accusations de discrimination ont été portées contre notre compagnie.

Nous avons récemment été accusés d'avoir congédié vingt et un (21) chauffeurs haïtiens. Nous désirons vous informer que nous avons toujours eu une politique de «porte ouverte» tandis que d'autres associations ont discriminé ouvertement et que les accusations contre la compagnie S.O.S. sont non fondées.

Premièrement, S.O.S. a porté à l'attention de la Ligue des propriétaires de taxis de Montréal, à la Commission des droits de la personne, la discrimination qui existait contre les chauffeurs haïtiens et ceux-ci n'ont pris aucune mesure en ce sens.

Deuxièmement, nous voulons faire la révision des circonstances qui ont mené aux accusations de discrimination contre notre compagnie. Depuis quelque temps, nous subissons une diminution du nombre d'appels de la part de nos clients, ainsi que la perte de certains de nos membres à d'autres organisations. Nous désirons aussi mentionner que la compagnie S.O.S. est associée à une compagnie subsidiaire, laquelle possède une flotte d'autos.

Au début de l'année, l'administration de la compagnie S.O.S. réalisa qu'il y avait trop de voitures pour le nombre d'appels et décida de réduire le nombre de ses membres.

Tout ceci commença lorsque la compagnie décida de réduire le nombre de ses propres voitures, geste qui causa une certaine gêne parmi ses membres et chauffeurs. Ces voitures furent transférées à une association, laquelle embaucha des chauffeurs haïtiens. Presque tout le reste de la flotte demeura inactif.

Le nombre d'appels continue à diminuer, S.O.S. décida alors de réduire le nombre de propriétaires de voitures car, diminuer le reste de la flotte inactive aurait été futile. La compagnie décida par la suite de réduire le nombre de ses autos, lesquelles, d'après ses records, appartenaient à des Blancs. Il n'y a jamais eu aucune intention de discriminer ni contre les Blancs ni les Noirs. La compagnie apprit, par la suite, que certaines de ces voitures avaient été vendues à des Haïtiens sans qu'elle en soit informée.

On accusa par la suite la compagnie de discrimination et d'avoir congédié des Haïtiens. Comment, de quelle façon?

Considérons ce qui suit: Premièrement, aucun de ces chauffeurs n'était à l'emploi de S.O.S. ou sa compagnie subsidiaire et il n'existait aucune relation employeur/employé. Deuxièmement, les propriétaires

pouvaient se joindre à d'autres associations et embaucher les mêmes chauffeurs.

Troisièmement, le nombre de taxis fut réduit à cause de la diminution du nombre d'appels.

Quatrièmement, S.O.S. avait toujours ses membres-chauffeurs haïtiens.

Cinquièmement, ces personnes n'ont jamais fait application à S.O.S. ou sa compagnie subsidiaire car elles auraient certainement été embauchées.

Pour ces raisons, nous croyons que nous avons été accusés injustement de discrimination et de racisme, car nous maintenons toujours notre politique de «porte ouverte».

Benoit LECLERC
directeur-gérant
de Taxi S.O.S. Limitée

■ L'ACDI à travers l'objectif déformant

Le contenu de l'émission W-5 du dimanche 11 juillet, était extrêmement déloyal. On ne peut nier que l'Agence canadienne de développement international fasse, comme nous tous, des erreurs. Cependant, pour être objectif, il faut convenir que dans l'ensemble elle est efficace. Il est donc faux et injustifié de présenter l'ACDI comme un organisme mal administré et incompetent.

Notre entreprise ayant collaboré au Plan Colombo puis, travaillé avec l'ACDI, nous sommes en mesure d'affirmer que les réalisations valables de cet organisme sont beaucoup plus nombreuses que les autres. Nous pouvons citer en exemple des barrages, des centrales hydroélectriques, des réseaux d'irrigation, des installations de régularisation des crues et des réseaux de télécommunications qui ont, à bien des égards, beaucoup aidé les pays en voie de développement.

Bien sûr, tout n'est pas parfait, mais pour être équitable il faudrait mentionner aussi ses nombreux aspects positifs.

Il faut dire également que les retombées favorables des dossiers de l'ACDI ne se limitent pas aux pays étrangers; elles ont permis à bien des entreprises canadiennes de pénétrer les marchés d'exportation, et les équipements exportés pour la réalisation de ces projets ont donné du travail à beaucoup de nos concitoyens et injecté des millions de dollars dans l'industrie canadienne.

Je me demande donc comment CTV en est venu à présenter une émission qui laisse entendre que les Canadiens font des choses aberrantes, encouragent la corruption et dilapident l'argent des contribuables. Nous savons, pour être très sur place, que la vérité est tout autre: les Canadiens ont à l'étranger une excellente réputation grâce à tous les bienfaits que l'aide canadienne a rendus possibles.

Alors pourquoi s'attarder sur les quelques expériences malheureuses et passer sous silence toutes les autres réalisations positives, pourtant tellement plus nombreuses, de l'ACDI dont tous les Canadiens peuvent être fiers?

Camille A. DAGENAIS
président du conseil du groupe SNC
Montréal, 15 juillet

■ L'aménagement du fleuve Sénégal

«C'est, avec raison, que les paysans du fleuve Sénégal demandent d'arrêter les travaux», telle est la conclusion d'un colloque qui se tenait à Paris sur cette question les 19 et 20 juin dernier.

On se rappellera qu'à l'hiver 81, l'Union générale des travailleurs sénégalais en France, l'UGTSP, et le Comité Québec-Afrique du CISO (Centre international de solidarité ouvrière) lançaient un cri d'alarme devant les conséquences tragiques de la construction des barrages et de la canalisation du fleuve Sénégal: suppression des cultures vivrières, disparition de la pêche fluviale, déplacement de plusieurs milliers de personnes, orientation de l'économie de la vallée en fonction de demandes et besoins externes, endettement sans mesure face aux bénéfices escomptés.

Et c'est parce que le gigantesque projet de \$2 milliards déterminera l'avenir des 600.000 personnes qui sont établies tout au long du fleuve, au Sénégal, au Mali et en Mauritanie, que ce colloque a été convoqué par l'UGTSP.

À ce colloque participaient environ 120 associations et mouvements sénégalais, des représentants d'associations maliennes et mauritaniennes, des chercheurs et experts de différents pays dont la France, le Québec, le Bénin, l'Allemagne fédérale, le Sénégal, la Guinée-Bissau, des groupes

de solidarités d'Europe et du Canada, des représentants d'organisations paysannes françaises et de délégués de mouvements de libération de l'Afrique australe.

Les études et débats présentés durant ce colloque confirment et amplifient les bilans négatifs du projet dont les journaux canadiens ont fait part en février et mars 81:

— confirmation des études connues sur les effets négatifs;

— échec au plan agricole: refus clair des paysans;

— gâchis financier du projet en raison du sur-endettement à long terme des pays et de l'impossibilité de faire face aux coûts prévisibles d'entretien des barrages (ensablement continu).

Pour les participants au colloque, il n'est pas possible d'adapter ou d'humaniser de tels projets qui s'opposent au développement autonome que les villages du fleuve commencent concrètement à réaliser. Les barrages du fleuve, de résumer le président d'une des commissions, constituent un «mal-développement».

Les membres du colloque ont réclamé unanimement que les travaux soient suspendus et que ce mémoire permette de consulter les populations visées appelées ainsi à faire valoir leur opposition et leurs projets concrets pour l'avenir de la vallée.

D'ailleurs des lettres publiques seront envoyées en ce sens aux divers chefs de gouvernements impliqués dans le projet, dont le premier ministre Pierre E. Trudeau. Et une campagne d'information sera relancée tant en Afrique qu'en Europe et au Canada. Le colloque a aussi confié à l'UGTSP la mise en place d'une commission permanente d'information sur le fleuve Sénégal. Cette commission sera créée par des groupes sénégalais, maliens et mauritaniens et appuyée par de nombreux organismes européens et canadiens.

Déjà un député européen, madame Duvrey de Belgique, a posé le 4 juin 82 une question à cet effet au Parlement européen.

Et dès le lendemain du colloque, le ministère français de la coopération faisait officiellement savoir à l'UGTSP sa décision de rencontrer ses représentants pour débattre des barrages à la lumière des travaux du colloque.

Peut-on s'attendre à une décision semblable de l'ACDI aussi impliquée dans le projet pour une valeur de \$24,6 millions dollars US? Une chose est devenue évidente pour nous qui revenons au pays: les paysans du fleuve comme les travailleurs sénégalais (originaires de la Vallée) en France s'opposent à un projet conçu sans eux et contre eux. Cela, des études le confirment de plus en plus clairement.

Les travaux doivent être arrêtés. Les paysans, dont le droit à la vie est ainsi mis en question, doivent obtenir ce moratoire pour dire ce qu'ils pensent et devenir maîtres de leur destin.

Pierre BEAUDET
et Paul BELANGER,
du Comité Québec-Afrique (CISO)
Montréal, juillet

■ Tout semblait aller... sur papier

(Lettre adressée à M. Guy Tardif, ministre de l'habitation et de la Protection du consommateur du Québec).

Tout semblait aller sur le papier, chaque famille désireuse d'opter pour l'achat d'un logement, pouvait sans crainte s'y aventurer malgré le contexte économique.

Les choix étaient variés, de la grosse maison en passant par la copropriété, jusqu'à la maison mobile. Comment résister, un abri à la portée de tous.

Tout semblait aller sur le papier, je gagnais un salaire moyen et nous avions un enfant de quatre ans. Le coût de notre loyer passait de \$275 à \$340 par mois. Donc le geste était justifié et nous options pour la maison mobile, le compromis, au coût de \$22.000, des paiements de \$365 par mois, échelonnés sur 15 ans.

Malheureusement la réalité refroidissait notre enthousiasme. Le vendeur nous expliquait que du fait que le terrain nous était loué (\$88 par mois) et que notre maison mobile serait installée sur des blocs et non sur une fondation; la subvention gouvernementale nous serait refusée.

A cause de ces facteurs, il n'était pas question de prêt hypothécaire mais bien d'un prêt personnel.

Saviez-vous que:

1) le poids d'une maison mobile dépasse les 20 tonnes?

2) sur quasiment toutes ces maisons les roues sont retirées, sinon inexistantes?

3) le coût du déplacement sur une distance moyenne (de 50 à 100 milles) se chiffre tout près de \$2000?

4) pour 95% des maisons mobiles achetées au Québec, le mode de financement est le prêt personnel?

5) quand je lis le formulaire, «Programme d'aide à l'accès à la propriété résidentielle», on ne retrouve que le terme «Prêt hypothécaire» dans tous les cas?

Je vous accorde que la définition «mobile» fasse peur, surtout au milieu bancaire, mais que votre gouvernement revise sa présente politique restrictive dans les cas se rapportant aux maisons mobiles ou à la rigueur qu'on ajoute les mots «Prêt personnel» sur le dit formulaire.

Claude PRESSEAU
Montréal, 30 juin

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Québecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne \$95,00 par année; six mois, \$50,00; trois mois, \$28,00. À l'étranger: \$105,00 par année; six mois, \$55,00; trois mois, \$30,00. Éditions du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$2,10 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par le poste aérien sur demande. Courrier de deuxième classe; enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Le Brésil de Joao Figueiredo

Après 18 ans de régime militaire

par
Michel Duquette

L'auteur de cet article, qui poursuit ses études de doctorat, revient d'un voyage de recherche de six mois au Brésil au cours duquel il s'est particulièrement intéressé à la politique énergétique de ce pays.

Le géant méconnu de l'hémisphère sud, longtemps éclipsé par l'Argentine toute proche, européenne et sophistiquée, se retrouve cette année à son corps défendant aux premières lignes d'une négociation pénible, gâtée par la guerre des Malouines, entre partenaires du Nord et du Sud.

Visite du président Figueiredo aux États-Unis, puis au Canada, activité intense et missions diplomatiques de l'Itamaraty ministère des Affaires extérieures: tout atteste d'une vitalité retrouvée au chapitre des relations internationales du Brésil, après 18 ans d'un régime militaire sans gloire et sans horizon. Son ancienne rivale aujourd'hui humiliée et enlisée dans la crise, le Brésil tente d'entourer pour lui-même une évolution similaire vers l'arrêt du développement et la banqueroute, tout en forçant les portes du club sélect des pays développés. Dans une conjoncture difficile s'il en est, le programme de la présidence de Joao Figueiredo est rien moins qu'ambitieux.

Là-bas comme ici, la «Grande Récession» donne des signes tangibles de sa présence. Le bât blesse d'autant plus que, parmi les pays du tiers-monde, le Brésil plus que tout autre avait réussi une nette avancée sur deux fronts, depuis la fin des années 60. D'abord, la percée de son marché interne, peu exploité, et des succès étonnants sur le marché des exportations — là où rien n'est jamais acquis, compte tenu d'un contrôle ferme des prix des matières premières et des aléas d'une demande de plus en plus canalisée par les groupes acheteurs et les cartels multinationaux.

Croissance ou développement?

Le recensement de 1980 ne manque pas d'étonner: 73% des Brésiliens des villes ont désormais la télévision, contre 14% chez les ruraux; 66% ont des réfrigérateurs, contre 12%; 28% ont accès au véhicule de tourisme, par rapport à seulement 9%. L'industrie nationale, qui offre une panoplie relativement large de produits tout en s'adressant à une clientèle encore spécialisée, s'est grandement équipée et modernisée au début des années 70. Côté exportations, le Brésil a commercialisé des quantités croissantes de fève-soya, relancé ses exportations traditionnelles de café, de jus d'orange et de cacao, de minerai, tout en faisant une entrée remarquable sur le marché des armes sophistiquées et des automobiles. Ainsi, le Brésil a fourni à l'Iraq, en échange de pétrole, une partie de la quincaillerie militaire utilisée contre la République islamique. Dernièrement, on vient d'apprendre que le pays fournira de l'éthanol à la France, intéressée à développer à son tour un programme d'alcool-carburant. Des entreprises brésiliennes à vocation internationale, comme les filiales Braspetro (Brazilian Petroleum) et Interbras (International Brazilian Co.) du groupe Petrobras (Petroleões Brasileiros), la plus importante firme publique en Amérique latine, tentent d'assurer l'approvisionnement en hydrocarbures du pays, par le forage de puits nouveaux off-shore de même qu'à l'extérieur, en Algérie, en Colombie, etc. D'autres contrats avantageux associent le Brésil, tout autant à des pays déjà développés comme le Canada, qu'à des pays en voie d'émergence tels le Sénégal et l'Angola.

Second partenaire commercial du Canada en Amérique latine, le Brésil nous importe le blé et en partie croissante, des biens intermédiaires comme le matériel de transport et de télé-communications. Ses exportations vers nous sont par ailleurs vulnérables à la montée du protectionnisme nord-américain: chaussures et produits tropicaux entrent facilement en concurrence avec, soit nos propres productions, soit les exportations de pays africains très pauvres avec lesquels nous entretenons des liens privilégiés (Sénégal, pays du Sahel, Cameroun). Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que la balance commerciale ait été favorable au Canada, l'an passé, par la marge de 200 millions de dollars. Une situation que le Brésil tentera sans doute de corriger, s'il veut accroître ses échanges de ce côté-ci. Par ailleurs, à un niveau plus exploratoire, il n'est pas impossible que l'aide canadienne soit sollicitée pour contribuer à relancer le programme nucléaire brésilien, entrepris en 1975 avec l'appui de la RFA, mais lourdement hypothéqué par la



Le premier ministre du Canada avec son hôte, le président du Brésil, M. Joao Figueiredo, dans les jardins du 24, rue Sussex, à Ottawa. (Photolaser CP)

montée des coûts et des difficultés de réalisation. Là comme ailleurs, la technologie européenne s'avère quelquefois trop coûteuse et difficile à exporter. Chose certaine, dans ce dossier comme dans d'autres, le Canada trouverait intérêt à se rapprocher d'un Brésil aux potentialités inépuisables, et ceci d'autant plus aisément que les relations avec les anciens partenaires se sont détériorées récemment: regain du protectionnisme aux États-Unis, crise en Allemagne et en France, stagnation des échanges avec le Japon.

L'effort diplomatique vise manifestement à contourner ces limitations: Brasília doit songer à rééquiper et renouveler plusieurs secteurs de l'industrie nationale, déjà vétustes, tout en poursuivant l'ambitieux programme du réseau des transports. Enfin, en réaffirmant le principe de la «porte ouverte» en matière d'investissements étrangers, le Brésil voudra sans aucun doute relancer la croissance, pratiquement stoppée depuis l'an dernier, tout en diversifiant les investisseurs. Quitte à favoriser certains pays plus flexibles et moins «encombrants» que les grandes puissances. Le marché interne est à peine effleuré. Voici quelques chiffres: encore qu'elle ait évolué en dents de scie pendant toute la décennie des années 70, passant de 13% en 1971 à 11% en 1972, puis à 14% en 1973 pour retomber lourdement l'année suivante à 5,6%, la croissance du produit intérieur brut (PIB) s'est quand même maintenue autour de 9% en 1976, 6% en 1978 et 8% deux ans plus tard. Une performance bien supérieure à la moyenne des pays développés pendant la même période. L'an passé à cependant été beaucoup plus préoccupant, sans doute à cause de l'accumulation des facteurs de récession, désormais difficilement contrôlables: le taux s'est affaissé à zéro et la production industrielle a chuté, quant à elle, de 10%.

Quand l'Amérique éternelle... La hausse des taux d'intérêt a eu sur le Brésil les mêmes effets néfastes que sur le Canada, autre pays débiteur. Encore que la montée du coût de l'argent ne touche pas la majeure partie des emprunts contractés avec la flambee «reganiste» de 1981, soit 50 milliards de dollars US, elle affecte la tenue du *cruzeiro* qui tombe en chute libre depuis deux ans. Elle atteint également le financement des grands projets actuels, trop engagés pour être abandonnés. Il s'agit en premier lieu de l'énorme complexe hydroélectrique d'Itaipu, le plus grand barrage du monde, qui fournira l'électricité non seulement aux États du Sud du Brésil: le Parana, le Sao Paulo et le Santa Catarina, mais aussi au Paraguay et à certaines régions de l'Argentine. Sont aussi touchés les projets d'équipement de Carajas (minerai et alumine) et la construction du Pôle 3 de la pétrochimie dans le Rio Grande du Sud.

Théoriquement, le pari que l'actuel ministre du Plan, Delfim Netto, avait formulé à son retour au palais du Planalto, en remplacement de Simonsen, en 1979, tient toujours: rétablir coûte que coûte la balance des paiements par un essor sans précédent des exportations. Ainsi pourrait-on absorber le déficit occasionné par les importations de pétrole, toujours plus coûteuses et refinancer le déficit global. Comme de fait, à la joie des économistes du secrétariat du Plan, le solde de la balance commerciale est redevenu positif à partir de septembre 1981: un succès qui consolide la position de Delfim Netto, malgré d'autres facteurs d'inquiétude.

En effet, flairant la manipulation des données statistiques par certaines agences gouvernementales, certaines personnalités de l'opposition ont stigmatisé la faiblesse de l'Etat brésilien devant les exigences des créanciers internationaux. Ceux-ci n'ont-ils pas soutiré du Brésil, en 1981, près de 8 milliards de dollars en paiement d'intérêts, sans clause d'étalement? Dans ce climat, il n'est pas surprenant que l'investissement réel soit resté déprimé tout au long de l'année. Déclin de l'innovation, semi-échec du programme d'alcool (Pro-Alcool) soumis à de nouvelles pressions des multinationales, mais surtout dégringolade de la demande et croissance du chômage. Ici comme en Amérique du Nord, les «remèdes de cheval» ont porté fruit: 300.000 chômeurs dans l'industrie de l'équipement autour de Sao Paulo, marasme de l'automobile et de l'électronique, etc.

La dévaluation du *cruzeiro* a bien entendu affecté le panier de la ménagère, malgré certaines tentatives d'indexation salariale, appelées ici «correction monétaire». A court de liquidités, le gouvernement a laissé croître un déclin net du pouvoir d'achat de 30 à 50%. De la même manière, la hausse de taux d'intérêt a porté un coup fatal à la construction domiciliaire. Ici comme ailleurs, la croissance

est bel et bien interrompue, et nul ne sait au juste pour combien de temps.

Un cadre politique de transition

Amorcée depuis 1979, l'ouverture politique promise par les militaires a correspondu à l'arrivée au pouvoir d'un nouvel exécutif, autour de la personne de Joao Figueiredo. S'il a largement fait confiance à Delfim Netto dans la gestion des affaires économiques, le président a tenu à assumer personnellement la conduite

du délicat processus de démocratisation. Sur un mode mineur, populaire, il a multiplié les contacts avec la population, les déclarations en faveur des gagne-petits, des laissés-pour-compte et même des paysans sans terre de l'Amazonie et du Nord-Est. Populisme primaire, ont clamé ses adversaires: volonté de modifier les règles du jeu dans cette société fortement hiérarchisée, ont défendu les éléments les plus libéraux de son parti, le PDS (Parti démocratique et social). Il n'en reste pas moins que ce ton nouveau dans la conduite des affaires de la Nation a bel et bien trouvé un écho réconfortant dans l'abandon de la répression brutale, dans l'octroi de libertés supplémentaires pour la presse et les groupes de pression, y compris les syndicats les plus à gauche, dans un mouvement instable mais jusqu'à présent irréversible en direction d'un éventuel retour des civils au pouvoir.

Succédant en 1979 à l'ancienne Arena (Alliance pour la rénovation nationale) qui regroupait les militaires et les grands commis de l'Etat, le PDS fait l'essai d'une stratégie électorale en vue du scrutin du 15 novembre 1982. Longtemps unie au sein du MDB, du Mouvement démocratique brésilien, l'opposition s'est scindée en plusieurs formations: les unes poursuivant une stratégie de front populaire unissant libéraux, socialistes et même formations d'extrême-gauche: c'est l'actuel PMDB (Parti du mouvement démocratique brésilien), les autres réunissant d'anciennes personnalités «d'avant 1964», tels Janio Quadros, président de 1960 à 1961, ou Lionel Brizzola, autre leader charismatique de la même époque: il s'agit du PDT (Parti des travailleurs) et du PTB (Parti des travailleurs du Brésil). Un dernier parti enfin, le PT (Parti des travailleurs) conduit par Luis Inacio de Silva (Lula) arbore des couleurs franchement socialistes et prolétariennes: c'est l'unique formation proprement «classiste» du Brésil.

C'est non sans une certaine confusion, comme on peut voir, que l'on s'approprie à redistribuer les cartes, lors du scrutin-sondage de cet automne. Même si les élections à la présidence de la république ne sont pas prévues avant 1984, on met tout de même en jeu, à l'heure actuelle,

le siège des États de la fédération, les circonscriptions régionales et les Municipalités. Ce lotissement de l'espace politique local lors d'élections «propres», insistent les affiches électorales, donne lieu, on s'en doute bien, à quelques manoeuvres bien typiques des pouvoirs en place, désireux d'assurer leur survie. Si ceux-ci s'expriment, à travers les partis, au niveau «national», ils ne se départissent par ailleurs jamais de fortes caractéristiques régionales: un trait fort important au Brésil.

Malgré qu'il mobilise toutes les ressources dont il dispose, et surtout financières, pour mettre un frein aux menées des oppositionnistes, il apparaît de plus en plus clairement que le parti au pouvoir, ou l'appareil gouvernemental si l'on préfère, devra partager, qu'il le veuille ou non, avec ses adversaires une fraction au moins du pouvoir qu'il a jusqu'ici exercé seul. Des sondages officiels, dont celui publié par le magazine national *Veja*, mettent le PDS perdant dans 13 États sur 23. Prévoyant cela, et réduit à fumer des mégots, le gouvernement institue en décembre dernier le 24e Etat de la fédération, le Rondonia, espérant ainsi marquer un point. En effet, l'opposition n'y est guère présente.

Il n'est donc pas surprenant que ce flottement politique ait nourri à son tour de sourdes appréhensions, aggravées au demeurant par la conjoncture économique: s'achemine-t-on vers une solution à la «polonaise»? Dans ce cas, l'appareil militaire ferait tout bonnement le constat de «l'échec» de l'ouverture politique, pour retourner aux «bonnes vieilles méthodes» qui lui sont familières. Des craquements sourds se sont en effet laissés entendre à la fin de 1980, puis à nouveau en avril 1981, dans la pyramide du pouvoir, lors de vagues d'attentats perpétrés contre divers oppositionnistes. L'extrême-droite délinquante se compose, reconnaît-on généralement, de 11 mouvements: le plus actif serait le «Commando de chasse aux communistes» (CCC), soupçonné d'avoir incendié les locaux de plusieurs journaux de Sao Paulo. Devant la dégradation du climat politique, le président Figueiredo dut mettre tout son poids dans la balance pour mettre fin à l'agitation de la droite. Il est exact que, surmontant toutes les in-

certitudes, le président sut soigner son image, trouver auprès du conservateur bon teint Leitano de Abreu, et d'une nouvelle droite brillante encore que claire-mée, un ton et une conviction qui avaient jusque là manqué à son leadership. Son image s'affermistait, en septembre 1981, lorsqu'il fut terrassé par un infarctus. Le pouvoir fut alors transmis au vice-président, un civil, jusqu'au rétablissement du titulaire. Depuis lors, le président est allé encore plus loin sur la voie des réformes, notamment en instituant en mai un «fonds de développement social», à même les profits des entreprises: une mesure qui tranche définitivement avec le caractère traditionnel et corporatiste de la politique brésilienne.

Personne ne semble savoir, au Brésil, jusqu'où l'on peut aller sans jamais rien céder. Le président tente de prouver qu'une transition «à l'espagnole» est toujours possible, si chacun garde sa place. La conjoncture internationale semble à tout le moins vouloir inspirer aux Brésiliens une modération et une souplesse rassurantes. Par là, le pays indique qu'il entend refléter sur le plan politique l'immense effort qu'il a fait porter depuis 15 ans sur le développement de l'économie. Certains indices sont encourageants: la politique tiers-mondiste du Brésil, qui se déploie en direction de l'Afrique et d'autres pays d'Amérique latine, se démarque nettement des initiatives américaines au Salvador. D'un autre côté, le sentiment d'une menace, les désordres croissants dans les pays voisins: Argentine et Bolivie, ont sans doute permis que soient relâchées les tensions politiques et raffermi le tissu social de la Nation, malgré les énormes chivages. Et puis, en frappant le Brésil, le Récession sert jusqu'à un certain point de «bouc émissaire»: elle aboutit à l'action gouvernementale et dissimule les incompétences.

S'il faut en croire le ton des discours du président à la Nation, à la faveur de la campagne électorale, on n'est pas loin de penser que les visions intimes du premier rejoignent assez curieusement les revendications de ses adversaires au moins sur un point: il n'y a plus de place pour un régime militaire au Brésil. Mais restons prudents: il y a encore loin de la coupe aux lèvres.

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

PSYCHIATRES

Bilingues Français-Anglais

L'Hôpital Royal Ottawa, un centre hospitalo-universitaire de soins aigus doté de 185 lits, cherche des psychiatres pour ses programmes destinés aux enfants et aux adultes. En plus d'offrir une vaste gamme de services généraux de psychiatrie, l'hôpital comprend des services spécialisés, uniques en leur genre, en psychiatrie légale, alcoolisme et toxicomanie, psychogériatrie, neuropsychiatrie et psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent.

L'hôpital offre d'excellentes installations pour le traitement des malades hospitalisés, de consultation externe ou de l'hôpital de jour ainsi que des services d'enseignement et de recherches et des relations étroites avec la communauté.

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme spécialisé.

Nous offrons un salaire concurrentiel et d'excellents avantages sociaux.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention du:

Docteur Selwyn Smith M.D. F.R.C.P.(C)
Psychiatre en chef et professeur de psychiatrie
Hôpital Royal Ottawa
1145, avenue Carling
Ottawa (Ontario) K1Z 7K4

PROFESSEURS

Le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue recherche pour son département des sciences administratives et sociales de Rouyn des professeurs réguliers pour les disciplines suivantes:

- Finance (1)*
- Administration (1)* (principes de management, développement des organisations).

Fonctions: Dispenser des enseignements dans les programmes précités, participer à la gestion de ces programmes, assurer l'encadrement des étudiants, effectuer la recherche et collaborer à certains projets de services à la collectivité.

Qualifications: Les candidats devront normalement posséder une scolarité de troisième cycle dans le domaine d'expertise, quelques années d'expérience pertinente et démontrer des aptitudes et de l'intérêt pour l'enseignement et la recherche universitaire.

Pour le poste en finance, les candidats pourraient posséder un diplôme de premier cycle et une expérience d'au moins cinq (5) ans dans l'exercice de responsabilités pertinentes. De plus, ils devraient démontrer des intérêts et des aptitudes dans l'enseignement et la recherche.

Lieu de travail: Rouyn

Entrée en fonction: immédiatement

Traitement: Les conditions de travail sont régies par la convention en vigueur. Le traitement est déterminé selon les qualifications et l'expérience du candidat.

Prière de faire parvenir votre demande, accompagnée d'un curriculum vitae avant le 4 août 1982, à l'adresse suivante:

Ghyslain Jollett, Directeur
Département des Sciences administratives et sociales
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue
435, rue Gagné
Case postale 700
Rouyn (Québec) J9X 5E4

* Sous réserve de l'approbation finale de la Commission du CEUAT.

Université du Québec
Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue



ALGONQUIN

ÉCOLE D'ARTS APPLIQUÉS
recherche un

PROFESSEUR DESIGN D'INTÉRIEUR

FONCTIONS: enseigner en français les matières fondamentales et celles qui s'y rattachent dans le cadre du programme de Design d'Intérieur.

EXIGENCES: être un Designer professionnel avec un minimum de 5 années d'expérience, et une formation académique: diplôme ou baccalauréat en design d'intérieur.

Avoir enseigné des cours tels que: Détails d'intérieur et Dessin d'exécution et Matériaux de construction est un atout.

SALAIRE: \$19,252 - \$37,600 par année (échelle 1981/82) auquel s'ajoute une gamme complète d'avantages sociaux. Le salaire initial sera en fonction des titres et compétences.

ENTRÉE EN FONCTION: le 23 août 1982.

Veillez préciser le numéro du concours dans la demande, que vous ferez parvenir, par écrit, au:

Service du personnel
1385, avenue Woodroffe
NEPEAN, Ontario.
K2G 1V8

au plus tard le 9 août 1982.

LE CONCOURS 80-82 S'ADRESSE AUX FEMMES ET AUX HOMMES.



Le Centre hospitalier de
l'Hôpital Général de
Québec recherche un:

DIRECTEUR (TRICE) GÉNÉRAL (E)

TYPE D'ÉTABLISSEMENT: Centre hospitalier de soins prolongés (290 lits) et d'hébergement pour personnes âgées (164 lits).

FONCTIONS: Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des activités, le tout en conformité avec la loi, les politiques et les directives émises par le conseil d'administration.

EXIGENCES: Détenir un diplôme universitaire de premier cycle ou l'équivalent.

Posséder une expérience administrative d'au moins 10 ans.

Avoir démontré des aptitudes à la conception, coordination et direction dans un poste de direction. Une connaissance appropriée du réseau des Affaires Sociales est considérée comme un atout.

RÉMUNÉRATION: Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales

INSCRIPTION: Les candidats intéressés sont priés d'acheminer leur offre d'emploi, accompagnée d'un curriculum vitae avant le 14 août 1982, au:

Jury de sélection
Concours directeur général
Hôpital Général de Québec
260, boulevard Langeller
Québec
G1K 5N1



AU RETOUR DU MAGASIN
AS-TU DÉJÀ CALCULÉ LA
QUANTITÉ D'EMBALLAGE
INUTILEMENT GASPILLÉE?

- * UTILISER UN SAC DE TOILE
- * CHOISIR UN PRODUIT MOINS EMBALLÉ...

SONT DES GESTES DE
CONSERVATION!

Les clubs 4H du Québec

Dans le tiers monde des Algonquins / Hors réserve

Suite de la première page

tendu.

Dans ce décor sauvage, les Algonquins ne sont cependant pas chez eux. Ils occupent des terres de la Couronne, terres qu'ils aimeraient pouvoir considérer comme leurs. En 1949, ils ont formulé auprès du ministère des Affaires indiennes une première demande de transformer leur «village» en réserve, demande qui est restée lettre morte.

La plus récente demande en ce sens, adressée cette fois au gouvernement du Québec, remonte au mois de mai 1981. Le conseil de bande avait à ce moment invité au Grand Lac le ministre des Communautés culturelles, M. Gerald Godin, pour qu'il puisse informer ses collègues du cabinet de ce qu'il avait vu là-bas. Québec leur avait répondu à ce moment d'attendre que le gouvernement formule sa politique en matière d'affaires indiennes.

Cette politique tant attendue pourrait être dévoilée au cours de l'été. C'est du moins ce qu'a laissé entendre en juin un porte-parole du Sgami (Secrétariat des activités gouvernementales en milieu amérindien et Inuit), M. Paul Picard.

Le ministère de l'Énergie et des ressources, qui a juridiction dans la matière, s'appête à promulguer un décret résultant d'une entente entre Ottawa et Québec et par lequel les Algonquins du Grand Lac Victoria auraient au moins les titres de propriété, pour fin résidentielle seulement, des terres qu'ils occupent.

Il existe déjà des dispositions permettant de faire passer les titres des terres publiques du Québec à des particuliers.

En attendant, on fait mine de s'occuper un peu des gens du Grand Lac. Cet été, ils devaient disposer pour la première fois d'un radio-téléphone leur permettant d'appeler du secours en cas d'urgence. L'appareil a été installé il y a quelques semaines, mais il n'est pas assez puissant et ne sert strictement à rien. On devait aussi procéder à l'installation d'une pompe pour acheminer l'eau du lac vers leurs cabanes, et à l'assainissement des fosses d'aisance.

Si un ministère fait mine d'un peu de bienveillance à leur égard, les Algonquins du Grand Lac Victoria sont cependant victimes d'une foule de tracasseries dont ils ne comprennent pas le but.

Ils ont construit au mois de juin une cabane de rondins au débarcadère qu'ils utilisent pour se rendre en bateau de la route jusqu'à leur petit village.

Le ministère des Terres et Forêts vient de leur faire parvenir un compte de \$500 pour les arbres qu'ils ont abattu dans la forêt pour cette construction. «On ne nous a jamais fait payer l'eau du lac que nous buvons, pourquoi devrions-nous payer les arbres de la forêt?», se demandent-ils.

En 1979, Hydro-Québec entretenait l'idée de hausser le niveau des eaux du réservoir Gouin pour mieux contrôler, disait-on, la crue printanière des eaux dans la région de Montréal, et pour en même temps augmenter le débit de quelques centrales.

Ce projet aurait eu comme conséquence inévitable de hausser de plusieurs pieds le niveau des eaux du Grand Lac Victoria et d'inonder les terres que les Algonquins y occupent. Peu importe, sou-

lignaient alors les promoteurs du projet, les Algonquins ne vivent plus de chasse ou de pêche.

À l'automne de la même année, l'affaire était discutée en audience publique, justement dans la belle église du Grand Lac. Le Conseil algonquin avait pour l'occasion imaginé de faire traverser dans le canot de 25 pieds de la police améri-dienne les 27 milles du lac aux participants à cette audience.

En cours de route, relate le chef du Conseil algonquin, M. Richard Kistabish, nous avons rencontré deux chasseurs qui transportaient chacun dans leur embarcation un original qu'ils venaient d'abattre. Et c'est là que les invités ont appris que sans les résultats de cette chasse, ils seraient restés sur leur faim.

Leurs expéditions de chasse ne sont pas toutes vues d'un bon oeil par les gardes-chasse du ministère qui, à maintes reprises, ont arrêté ces «braconniers» pour les traduire en justice. Les Algonquins estiment qu'ils peuvent chasser en toutes saisons, alors que le gouvernement affirme qu'ils doivent obéir aux lois qui régissent la chasse et la pêche pour tout le monde.

On raconte un incident qui a failli mal tourner, au cours duquel les gardes-chasse, après avoir arrêté un groupe d'Algonquins chassant hors saison, en ont menacé un d'une arme à la tempe.

Traumatisés par de tels affrontements, les Algonquins, particulièrement ceux de la réserve du lac Simon, sont par conséquent de plus en plus sédentaires et ne s'aventurent que rarement à la chasse hors-saison pour éviter des ennuis avec les autorités.

La viande d'original qu'ils rapportent

vient pourtant compléter une diète déficiente, composée en grande partie de trois produits blancs et raffinés, le sucre, la farine et la graisse. Leur forte propension vers l'alcool contribue à leurs problèmes alimentaires.

À l'occasion d'une réunion annuelle sur une île du Grand Lac Victoria, une espèce de retour vers la nature qui pourrait devenir une tradition, et qui regroupe au début du mois de juin toutes les familles du Grand Lac, de la réserve du lac Simon et quelques visiteurs de Winnipeg, une soixantaine de familles environ, l'alcool est d'ailleurs interdit, pour ne pas troubler la quiétude de cette rencontre en plein air.

Forts de leur nombre, les Algonquins craignent moins à ce moment les gardes-chasse et abattent quelques originaux pour nourrir tout leur monde. Si la bête est de taille, ils doivent la débiter avant de la transporter sur l'île. Un jeune spécimen est éviscéré et transporté tel quel.

C'est ainsi qu'il y a un mois, un jeune original servait de leçon de choses aux enfants qui avaient été réunis sur la plage de l'île pour admirer sa dépouille couchée sur un lit de branches de sapin.

Tout à tour, les plus vieux d'entre eux, un couteau bien tranchant à la main, se relayaient pour écorcher la bête, en suivant les conseils de leurs aînés. Une fois l'animal débité en quartiers, la femme du chasseur qui l'avait abattu a procédé à la distribution de la viande aux familles.

L'original tout entier a été dévoré dans la même journée. La peau devait servir plus tard à la confection d'un tam-tam.

La même équipe de choses s'est répétée pour les énormes esturgeons tirés des eaux du lac par ces habiles pêcheurs, qui

ont aussi rapporté à terre bon nombre de dorés, de brochets.

Devant une des quelques 60 tentes dressées sur l'île pour la semaine sèche une peau d'ours, bien tendue sur un cadre de branches. La viande du plantigrade a été servie quelques jours plus tard à l'occasion d'un grand festin au menu duquel figurait de l'original, du castor et des gâteries traditionnelles.

Réunis de cette façon tous ensemble, dans un habitat qui leur est plus naturel et plus accueillant que la réserve ou encore que les cabanes qu'ils habitent hors réserve, les Algonquins paraissent transformés. Tous conversent encore dans leur langue, adultes et enfants. Ils parlent français, bien sûr, et anglais aussi.

Cette espèce de «semaine verte» permet aux grands d'initier les enfants aux raffinements de la vie en forêt, de leur transmettre ces connaissances des vertus et des propriétés des plantes, de leur montrer comment fabriquer quelques babioles avec des aiguilles de pin ou avec de l'écorce, de tresser des couronnes qu'ils posent sur leur tête, etc.

Les yeux grands ouverts, le rire et la taquinerie faciles, les enfants boivent tous ces enseignements en se bousculant et en se taquinant gentiment. Ils se retrouvent tous ensuite dans l'eau glacée du lac à barboter et à s'arroser sous le regard approbateur de leurs parents.

Les mères, elles, sont constamment affairées, comme toutes les mères du monde. Popote sur un feu de bois, préparation du bannick, nettoyage des poissons, vaisselle, lavage des vêtements dans de grands baquets de tôle, frottage éner-

gique avec les planches à laver qui ont depuis longtemps disparu de nos maisons. Elles papotent entre elles sans arrêt, s'esclaffent d'un bon rire à une remarque, un geste ou une blague, interviennent énergiquement pour faire cesser une petite querelle entre enfants ou pour chasser un chien qui se glisse entre leurs jambes en quête d'un morceau à croquer.

Les hommes s'occupent pendant ce temps à couper du bois, à bricoler dans leurs maisonnettes, affligés comme ils le sont par un taux de chômage frisant le 80%, et ils savourent ces heures passées dans la nature qui leur rendent leur rôle de pourvoyeur.

Ceux qui vivent de la trappe en tirent encore un certain profit, encore que leurs territoires sont souvent dévastés par les compagnies de papier ou les scieries qui pratiquent la coupe à blanc, ne laissant derrière eux que désolation, broussailles et souches, désert que s'empressent de fuir tous les animaux.

Aucune compensation ne leur est jamais versée pour ce saccage, ou bien un dédommagement si ridicule qu'il ne vaut pas même la peine d'en parler.

Laissés à leur sort, les Algonquins se tiendraient sans doute mieux d'affaire qu'avec l'intervention de l'homme blanc qui les force à accepter son mode de vie et les prive de leur.

(A suivre)



◆ Dorval

Chez Nordair, un porte-parole a expliqué que l'appel à la bombe «côtera certainement à la compagnie des centaines de milliers de dollars» à court et à long termes: frais de temps supplémentaire, dépenses au sol, changements d'horaire et perte possible de clientèle.

◆ Attentats

odieux et lâches commis par des hommes mauvais et brutaux qui ne connaissent rien de la démocratie», a affirmé aux Communes le premier ministre, Mme Margaret Thatcher.

«Nous n'aurons pas de repos tant qu'ils n'auront pas été livrés à la justice», a ajouté le premier ministre.

À Washington, M. James Prior, secrétaire britannique à l'Irlande du Nord, a déclaré que les deux attentats ne constituaient pas un «revers» pour les efforts du gouvernement britannique en vue de régler la crise en Ulster.

À l'issue d'entretiens au département d'Etat, M. Prior, qui effectue une visite de quelques jours aux Etats-Unis, a souligné la nécessité urgente de réaliser des progrès en Irlande du Nord au moyen «d'activités politiques légitimes».

«Nous n'avons pas l'intention de nous détourner de la voie que nous avons choisie en raison d'attentats à la bombe à Londres ou ailleurs», a ajouté le ministre.

◆ Coquille

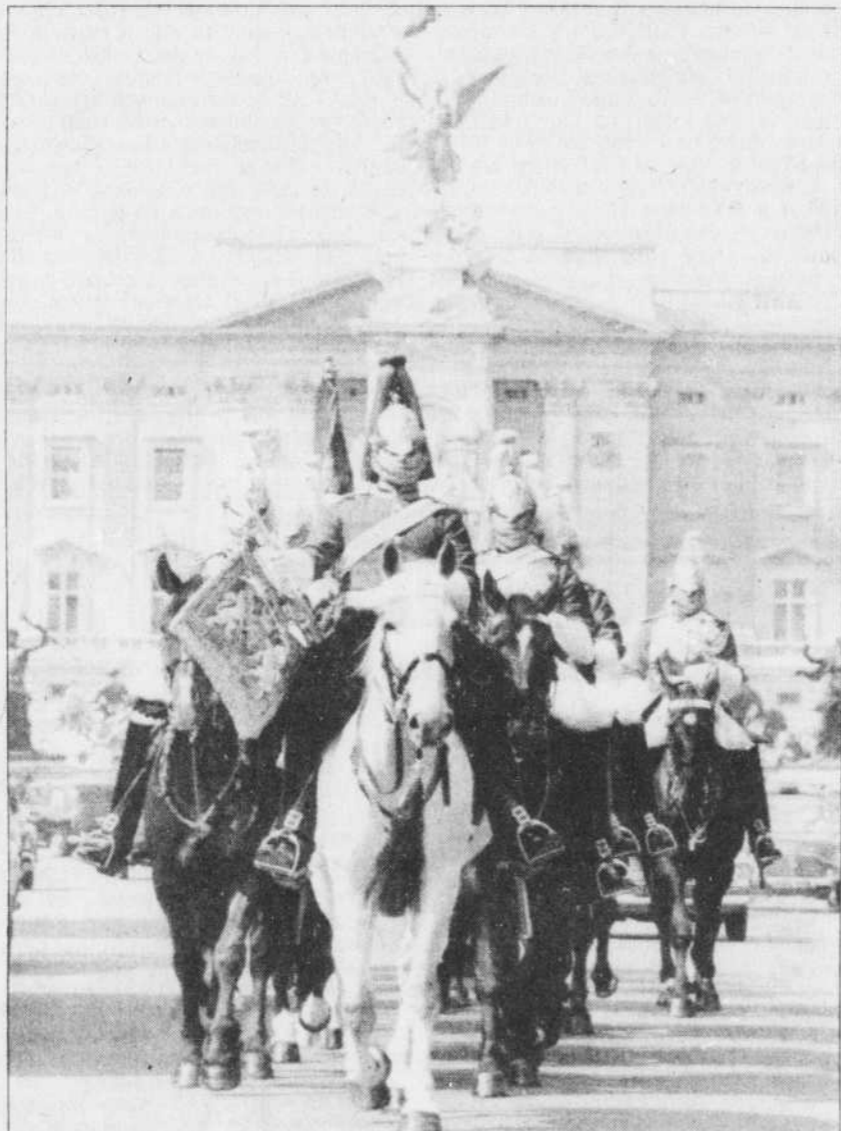
de vastes pouvoirs qui lui permettent de faire en sorte que les revenus dont le gouvernement a besoin ne soient pas affectés par une loi ou un règlement.

Ce recours exceptionnel est à l'étude au cabinet du ministre du Revenu. M. Fréchette s'est dit «passablement optimiste» de pouvoir, d'ici demain soir, donner satisfaction aux restaurateurs.

Les spécialistes en droit parlementaire cherchent un autre moyen juridique qui permette d'arriver au même résultat que si l'Assemblée était convoquée, a dit M. Fréchette, sans donner la nature de cet autre moyen. Au besoin, le conseil des ministres, réduit à sa plus simple expression à cause des vacances, et dont le quorum n'est que de 5 personnes, adoptera le décret ou le règlement qui empêchera les clients des restaurants «licenciés» d'y apporter leur apéro, leur vin ou leur digestif. Ce sera sûrement fait par le biais fiscal: selon une évaluation sommaire, le gouvernement pourrait perdre \$20 à \$25 millions l'an si la loi est appliquée telle qu'elle a été rédigée et adoptée sans amendement.

Sans chercher l'auteur ou la cause de ce qu'ils appellent une «coquille» législative, MM. Biron et Fréchette disent que la lettre du fameux article 111 dépasse l'intention du législateur et ne reflète pas ce qu'il avait à l'esprit. Ce que le ministre de la Justice, M. Bédard, avait à l'esprit, en faisant adopter cet article dans sa loi omnibus, c'était de «réprimer certains abus qui font que des boissons alcoolisées peuvent être consommées dans des locaux publics, sans aucun contrôle possible». Il ne visait pas à permettre aux clients d'apporter leur alcool dans les restaurants «licenciés», ce que la nouvelle loi fait pourtant en excluant les restaurants.

Le ministre n'y a vu que du feu — qui a inséré cet amendement et pour quoi, on ne le sait encore — mais aussi l'Opposition. Lors de l'étude de l'article incriminé (il portait alors le numéro 104), le 21 juin, M. Bédard lit son petit boniment, puis M. John Kehoe (Chapleau), s'enquiert: «Cela couvre



Trois cavaliers de la garde royale qui se rendait assurer la traditionnelle relève à Whitehall ont été tués lors du premier attentat revendiqué par l'IRA à Hyde Park.

plutôt des restaurants?» «Non, des bars», répond le ministre. «Des bars», reprend le député libéral, qui ajoute: «Adopté.» Et l'on passe à l'article 105.

L'on voulait empêcher, dit M. Biron, que des gens puissent apporter leur alcool dans des salles qui ne détiennent pas de permis et où le contrôle est difficile, surtout à l'égard des mineurs. L'on voulait aussi légaliser la pratique par laquelle des restaurateurs non licenciés permettent à des clients d'y apporter leur vin. Mais il n'était pas question de changer l'économie générale de la loi des alcools ou de modifier l'équilibre des revenus importants que le gouvernement en tire.

En d'autres termes, le gouvernement voulait étendre et resserrer le contrôle, non pas le libéraliser, comme le fait la «coquille» législative. S'il avait voulu agir ainsi, il l'aurait fait par une loi spécifique, non par une loi omnibus qui portait sur des sujets très différents.

Quant aux restaurateurs, ils se sont réjouis de leur rencontre «très constructive» avec les deux ministres, et repris leurs nombreux arguments contre la loi qui les touche de plein fouet: difficulté de contrôler l'accès des mineurs, les heures d'ouverture et de fermeture, les règlements et normes. Ils ont aussi fait valoir leur surprise de ne pas avoir été consultés au préalable, ce qui est la pratique habituelle. C'est la première fois que ça arrive, dit le président, M. Claude F. Blanche.

Satisfaits de leur discussion avec MM. Biron et Fréchette (ce dernier est revenu de vacances pour résoudre l'imbrroglio), les restaurateurs n'ont pas repris leurs menaces et ont promis de rester dans la légalité. Quant à la façon de régler le problème, ils en laissent le soin au gouvernement, étant plus à l'aise dans leur cuisine que dans la cuisine législative, note M. Blanche.

◆ Beyrouth

visant à faire patienter les Israéliens pour tenter de les empêcher de donner l'assaut final à Beyrouth-ouest.

Néanmoins, dans les milieux diplomatiques arabes, on soulignait que la rencontre avec le président Reagan devait permettre d'intensifier le dialogue entre le gouvernement américain et la Ligue arabe pour trouver une solution politique au problème palestinien.

À cet égard on se félicite dans ces mêmes milieux des récentes déclarations du nouveau secrétaire d'Etat George Shultz qui, a devant le Sénat américain, souligné la nécessité de «résoudre les problèmes légitimes des Palestiniens et de parvenir à donner «satisfaction à leurs ambitions».

Le gouvernement américain a toutefois écarté toute possibilité d'un dialogue direct avec l'OLP tant que l'organisation palestinienne ne reconnaîtra pas formellement le droit à l'existence d'Israël.

Le chef de la diplomatie saoudienne d'autre part souligne que la recherche d'un pays arabe susceptible d'accepter l'OLP n'est plus, contrairement à ce qu'affirme Washington, le premier obstacle à un règlement de la crise de Beyrouth. En effet l'Irak et l'Algérie seraient disposés, selon lui, à accueillir au moins temporairement les membres de l'OLP.

Interrogé à ce sujet, le haut fonctionnaire américain a indiqué: «C'est en effet une possibilité».

Le gouvernement américain espérait toutefois hier soir que les entretiens de Washington permettraient au moins de relancer la mission de l'émissaire spécial Philip Habib au Liban.

Selon des sources informées, les ministres saoudien et syrien auraient insisté auprès du président Reagan sur la nécessité de lier un redéploiement des militants palestiniens au Liban au problème fondamental de l'autonomie palestinienne.

Le département d'Etat s'est refusé d'autre part à tout commentaire concernant l'annonce par la télévision libanaise (officielle) d'un nouveau plan de règlement américain concernant le problème de Beyrouth-Ouest.

Un porte-parole du département d'Etat a affirmé que la règle pour les autorités américaines était pour le moment de ne faire aucun commentaire de Washington, sur la mission entreprise au Liban par l'émissaire du président Reagan, M. Philip Habib.

Selon la télévision libanaise, le nouveau plan élaboré par M. Habib envisagerait notamment un retrait israélien jusqu'à Damour (17 km au sud de Beyrouth), le départ des combattants palestiniens et le déploiement d'une force multinationale d'interposition, composée de troupes européennes, de pays non alignés et de pays de l'Est.

D'autre part, le porte-parole du département d'Etat a affirmé que pour le moment le nouveau secrétaire d'Etat George Shultz n'a pas l'intention de se rendre au Proche-Orient.

La radio israélienne, citant des sources proches de M. Menahem Begin, avait indiqué hier que le premier ministre israélien souhaitait que M. Shultz fasse une «visite éclair» dans la région afin de débloquent la situation au Liban.

À l'heure même où les chefs de la diplomatie saoudienne et syrienne rencontraient le président américain, Israël a montré que l'option militaire demeurait toujours ouverte au Liban.

La reprise des survols de Beyrouth par les chasseurs bombardiers israéliens a rendu plus présents les risques d'une action militaire israélienne contre le sec-

teur ouest de la capitale et a ravivé l'inquiétude des responsables et de la population.

Pour la deuxième journée consécutive, l'armée israélienne a ainsi laissé planer la menace d'une nouvelle action militaire contre les forces palestiniennes et leurs alliés libanais retranchés à Beyrouth-Ouest.

Cette activité paraît d'autant plus inquiétante, estime-t-on, que l'aviation israélienne s'était abstenue depuis le début du mois de juillet d'intervenir dans le ciel de Beyrouth, même pour de simples survols.

Commencés dans la matinée, les survols ont repris avec intensité en milieu d'après-midi après une brève interruption. A plusieurs reprises, des Phantoms ont été aperçus volant à très basse altitude au-dessus de Beyrouth avant de revenir en escadrille, à altitude moyenne, tournant pendant de longues heures et provoquant un tir nourri de la DCA palestinienne-progressive, à Beyrouth et dans sa banlieue.

Les premiers effets de ces survols au sein de la population de Beyrouth-Ouest se sont faits rapidement sentir. Les magasins qui avaient ouvert dans la matinée, plus nombreux que d'habitude en raison de l'accalmie, ont rapidement baissé leurs rideaux et les rues qui avaient connu un regain d'animation à la veille de la fête musulmane du Fitr, qui marque la fin du jeûne du Ramadan, ont été à nouveau désertées.

Lundi déjà, des appareils de reconnaissance sans pilote avaient survolé à deux reprises Beyrouth. Cette reprise de l'activité de l'armée de l'air israélienne vise, selon les observateurs, à accroître les pressions sur l'OLP et ses alliés à la suite du net durcissement du ton des déclarations des dirigeants israéliens.

Le premier ministre Menahem Begin avait, rappelle-t-on, affirmé dimanche soir que «la bataille pour la liquidation de l'OLP au Liban n'était pas encore terminée» et qu'elle «prendrait bientôt fin».

Ces déclarations marquent l'impatience grandissante du gouvernement israélien dont les troupes encerclent Beyrouth-Ouest depuis le 13 juin dernier. Elles constituent en outre un nouvel avertissement aux négociateurs, les dix jours de trêve supplémentaires demandés à Israël au début de la semaine dernière par le secrétaire d'Etat à la Défense, M. Caspar Weinberger, tirant à leur fin, sans qu'aucun résultat concret n'ait encore été obtenu.

◆ Assurance-chômage

de l'Opposition, en particulier les néo-démocrates Stan Hovdebo et Doug Anguish, se sont étonnés que l'on mette en place un nouveau système sans savoir s'il fonctionne, de quelque façon que ce soit.

En particulier, M. Anguish a fait remarquer que la hausse rapide du taux de chômage au cours des derniers mois n'a pas créé une pression supplémentaire sur les employés de l'assurance-chômage qui devront peut-être sacrifier les contrôles pour être immédiatement capables de donner un service minimal aux 1,3 million de chômeurs canadiens.

Consultation sur Mirabel

QUÉBEC — Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, invite les personnes et les organismes intéressés à se faire entendre par la commission parlementaire qui étudiera la question des terres expropriées en trop de Mirabel et leur remise aux agriculteurs, à faire parvenir leurs mémoires avant le 15 septembre 1982. À la demande de M. Garon, le Conseil des ministres a approuvé le principe d'une commission parlementaire sur cette question «qui touche à la fois l'intégrité du territoire québécois et les droits collectifs et individuels de toute une population». Les mémoires des personnes ou organismes intéressés à être entendus par la commission parlementaire de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation doivent parvenir avant le 15 septembre à l'adresse suivante:

Secrétariat des commissions, Assemblée nationale, Hôtel du gouvernement, Québec, G1R 1A4

Collecte de Développement et Paix pour le Liban

Développement et Paix, organisme de l'Église catholique canadienne pour la coopération internationale, vient de créer, en accord avec la Conférence des évêques catholiques du Canada, un fonds spécial pour venir en aide aux victimes de la guerre au Liban.

Développement et Paix, de son fonds de secours d'urgence, a déjà envoyé \$35,000 au Liban à travers la Caritas Liban et le Croissant Rouge palestinien.

Des fonds beaucoup plus considérables sont cependant nécessaires. Développement et Paix lance donc un appel à la population canadienne.

Les fonds reçus à la suite de cet appel serviront à répondre aux besoins immédiats des victimes de la guerre au Liban: médicaments, habitat, alimentation. Ensuite, si la guerre se termine et que les fonds le permettent, ils serviront à la reconstruction du pays.

Les dons peuvent être envoyés à votre conseil diocésain de Développement et Paix ou à: Développement et Paix, 2111, rue Centre, Montréal H3K 1J5.

Un double «Enjeu»

L'association Environnement Jeunesse (Enjeu) vient de signifier au nouveau magazine indépendantiste L'Enjeu une mise en demeure pour inciter la direction de ce dernier à reconsidérer le nom de la publication. Organisme formé de groupes voués à l'éducation sur l'environnement, le mouvement L'Enjeu a tenté, en vain, de prendre rendez-vous avec le directeur de la nouvelle revue pour le sensibiliser à la confusion qu'entraînerait l'utilisation par un magazine indépendantiste (dont la charte date de septembre 1980) du même nom qu'un organisme dont les buts sont aussi différents (Environnement Jeunesse, incorporé en novembre 1979).

Les dents de la jungle

NOUVELLE-DELHI (Reuter) — Les tigres vivant dans les réserves protégées en Inde ont tué 164 personnes au cours des trois dernières années.

Le ministre de l'Agriculture, M. R. V. Swaminathan, qui a annoncé ce bilan cette semaine au Parlement, a précisé que des mesures étaient prises pour empêcher que la situation empire.

Le nombre de tigres dans les 11 réserves indiennes est passé de 268 à 711 de 1972 à 1979.

21 juillet

par la PC et l'AP

1981: le roi Juan Carlos d'Espagne décline une invitation au mariage du prince Charles et de lady Diana, le couple royal ayant annoncé son intention de faire escale à Gibraltar au cours de son voyage de noces.

1979: Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, annonce que Hanoi a promis de ne plus obliger des réfugiés de la mer à quitter le Vietnam.

1978: à la suite d'un soulèvement, le président bolivien Hugo Banzer annonce sa démission et remet le pouvoir à une junte militaire.

1977: le Caire fait état d'un incident de frontière avec la Libye, au cours duquel 40 chars et deux avions libyens auraient été détruits.

1975: la cabine soviétique Soyouz, qui a procédé à un rendez-vous orbital avec la cabine américaine Apollo, atterrit en Asie centrale.

1974: Washington annonce que la Grèce et la Turquie ont accepté un cessez-le-feu à Chypre.

1973: la France procède à Mururoa, dans le Pacifique, à un essai nucléaire qui suscite des protestations.

1972: collision entre deux trains de voyageurs près de Séville: 76 morts.

1969: les astronautes américains Neil Armstrong et Edwin Aldrin quittent la mer de la Tranquillité et rejoignent Michael Collins à bord du module de commandement Apollo-11 pour regagner la Terre, après avoir été les premiers hommes à marcher sur la Lune.

1962: incidents entre Indiens et Chinois dans deux régions contestées du Cachemire.

1960: Mme Sirimavo Bandaranaike devient premier ministre de Ceylan; c'est la première fois qu'une femme accède à de telles fonctions dans le Commonwealth britannique.

1954: signature à Genève de l'accord d'armistice en Indochine.

1920: le roi Fayçal reconnaît le mandat français sur la Syrie.

1918: les Alliés réoccupent Château-Thierry (Aisne), tandis que les Allemands battent en retraite.

1877: le gouvernement britannique décide de déclarer la guerre à la Russie si elle occupe Constantinople.

1831: Léopold Ier est proclamé roi des Belges, après la séparation entre la Belgique et la Hollande.

1798: Bonaparte gagne la bataille des pyramides.

1588: des forces anglaises, commandées par sir Francis Drake, attaquent l'armada espagnole dans la Manche.

1542: le pape Paul II crée l'inquisition à Rome.